

Canada	10.00
Etats-Unis et Empire Britannique	8.00
Union Postale	10.00

Canada	2.00
Etats-Unis et Union Postale	3.00

THE DETROIT

Directeur : HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS !

Montréal, vendredi 30 mai 1930

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration

430 EST NOTRE-DAME

MONTREAL

TELEPHONE: . . . Harbour 1241

SERVICE DE NUIT:

Administration: . . . Harbour 1243

Rédaction: . . . Harbour 3879

Gérant: . . . Harbour 4897

Quelles dupes nous sommes !

Au cours de la session fédérale qui agonise outre mesure, M. King a donné suite à un souhait implicitement formulé par le président des Etats-Unis, M. Hoover, décidé à tenter de réprimer les importations alcooliques de tout genre qui rendent pratiquement inopérante la loi de prohibition du pays voisin. Aussi nous avons vu notre gouvernement faire voter aux Communes, puis au Sénat, une loi qui réglemente les exportations d'alcool canadien aux Etats-Unis de telle sorte qu'elles les rendent illégales. Ainsi, s'imaginerait-on dans certains milieux prohibitionnistes américains, devra se tarir une des grandes sources d'approvisionnement des gens obstinés à violer la loi Volstead.

Il y a eu là-dessus tout un débat à Ottawa. Peu de mois auparavant, un ministre de M. King, M. Euler, avait carrément exprimé l'avis que si les Américains voulaient enrayer les importations illicites d'alcool canadien chez eux, rien ne leur était plus facile; ils n'avaient qu'à mettre à profit les informations officielles que nos fonctionnaires leur donnaient à la frontière. Or, selon lui, les douaniers américains de la région des grands lacs fermaient les yeux, ou faisaient mine de ne rien savoir, quand ils étaient prévenus d'un arrivage canadien prochain. Si Washington voulait sérieusement faire respecter la loi Volstead, il fallait commencer par mettre les douaniers au guet et stimuler leur zèle. Il n'y avait pas lieu, dit-il, de légiférer là-dessus au Canada, cela ne nous regardait pas. Or, voilà qu'un an plus tard, à peine, il fallait voter là-dessus à Ottawa. Singulière situation que celle d'un pays, de son propre aveu impuissant à faire respecter une de ses propres lois, s'adresse à un autre pour que celui-ci prenne des mesures extraordinaires afin de mettre fin aux abus commis chez le voisin. Qui ne voit le danger de poser pareil précédent?

Nos parlementaires, tout en maugréant et en se rendant pour la plupart compte de l'illogisme de pareille situation, ont voté ces semaines-ci la loi que M. King leur a soumise. Il y a bien eu quelques dissidents, — 11 à la troisième lecture du bill, contre 173; mais la gauche vota elle-même presque en bloc avec le ministre, quoique M. Bennett eût fait à propos de cette mesure un discours tel que M. Lapointe put lui reprocher justement de parler contre et de voter pour la loi, tout ensemble. Quelques conservateurs, — tels MM. Cahan, Manion et Bell (Hamilton), — un travailleur, M. Heaps, de rares libéraux, tel M. Power, et un indépendant, M. Bourassa, se prononcèrent et votèrent contre le bill auquel M. King avait l'air de tant tenir et dont les conservateurs le raillèrent d'avoir eu l'idée, après quoi ils lui donnèrent leurs voix, en sus de celles des ministériels.

Au cours du débat, M. Henri Bourassa (Labelle) avait fait, le 25 mars, un exposé de la situation qu'America (livraison du 24 mai courant) déclare être "un des tableaux les plus fidèles des effets de la prohibition aux Etats-Unis". Il y fit ressortir qu'en votant le bill King, le gouvernement canadien prenait des engagements extraordinaires envers les Etats-Unis, sans rien en obtenir en retour. Ne sommes-nous pas, il est vrai, assez coutumiers de cette sorte de politique? Nous avons consenti à la Grande-Bretagne, il y a quelque trente ans, la préférence douanière en échange de laquelle nous ne demandâmes rien; ces semaines-ci, nous devons accroître cette préférence "in no petty bargaining spirit", selon la formule de M. Dunning lui-même. Et nous n'attendons encore rien de précis, en compensation, de l'Angleterre, sauf peut-être quelques formules creuses de félicitations. Pour ne pas faire de jaloux, voilà que nous nous sommes engagés, cette année, envers Washington, à interdire en pratique les exportations d'alcool en pays voisin; et nous n'avons en échange, encore une fois, rien demandé ni rien obtenu, si ce n'est que, sur d'autres points, les Etats-Unis ont haussé ces mois derniers les droits d'importation contre certaines marchandises de provenance canadienne. Quelles bonnes âmes nous sommes!

Dans son même discours du 25 mars dernier, le député de Labelle fit une proposition à laquelle le gouvernement n'a pas donné suite. M. Bourassa aurait voulu qu'en retour des engagements que nous prenions d'empêcher toute exportation d'alcool du Canada aux Etats-Unis, notre gouvernement obtint de Washington qu'elle frappât d'interdiction les envois de littérature et de publications obscènes qui se font au Canada avec la permission même des autorités, aux Etats-Unis. "Demande éminemment juste; nous souhaitons que le gouvernement auquel M. Bourassa l'a faite y donne suite", écrit America, qui ajoute: "Un tel appel ne devrait pas s'adresser en vain à une nation que l'application de la loi Volstead est censée avoir rendue tout à fait morale. Le Canada consent à ne pas nous envoyer de l'alcool pour la dégradation de nos citoyens. Les Etats-Unis devraient consentir à garder chez eux leurs publications pornographiques. Juste échange et qu'il faudrait incontinent commencer."

Nous pas. Nous avons donné, mais nous ne demandons rien. Là encore, nous avons agi "in no petty bargaining spirit". Des milliers et des milliers d'exemplaires des feuilles et des magazines américains les plus malpropres continuent d'arriver chez nous chaque jour, sous l'estampille des douaniers américains et canadiens. La proposition sensée dont parle America n'a pas eu de suite. Nos gouvernants ne l'ont pas saisie, ou n'ont voulu y voir qu'une boutade. N'empoisonnons pas l'Américain avec des alcools de distillation bien contrôlée; il ne doit pas boire. Aidons à l'Oncle Sam à se tenir au régime sec; mais qu'il ait toute licence de nous exporter, lui, ses tabloïds les plus répugnants, ses publications les plus licencieuses. Il peut continuer de pratiquer cette sorte de dumping; mais nous devons, d'accord avec Washington, le sevrer de tout alcool. Et si Washington n'y réussit pas, elle pourra dorénavant nous tenir en quelque sorte responsables de l'ivrognerie de l'Oncle Sam; s'il y persiste, nous n'aurons qu'à en prendre et en accepter l'odieux.

Nous deux partis ont fait là un beau marché de dupes et qui nous met en piteuse posture.

Georges PELLETIER

L'actualité

Il y a compensation

Le hasard de la mise en page fait des rapprochements si curieux qu'on les croirait voulus.

Dans la Gazette de ce matin, en quatrième page, on rapporte un discours de M. Joseph Cohen, député de Saint-Laurent, sur la question des écoles juives.

M. Cohen accepte comme motif adéquat la création d'une commission scolaire juive indépendante.

"L'inspiration du bill (Taschev) n'est-elle pas d'origine juive? Il n'aurait voulu voir ceux-ci entrer de plain-pied avec les catholiques et les protestants dans le Conseil de l'instruction publique. Mais — et c'est ici qu'intervient

beaucoup de cœur l'éducation de nos enfants pour l'avenir. Plutôt que d'avoir avec les protestants un arrangement qui nous humilierait en notre qualité de peuple fier, mieux vaut avoir des écoles séparées et nous soutenir par nos propres moyens. Dans l'intervalle notre devoir est clair. Nous devons avoir confiance dans notre commission. Vous pouvez être assurés que M. Bercoff et moi nous continuerons à faire ce que nous croyons le mieux dans l'intérêt de la communauté."

On voit par cette citation que M. Cohen n'est pas encore entièrement satisfait des concessions faites aux Juifs. Il aurait voulu voir ceux-ci entrer de plain-pied avec les catholiques et les protestants dans le Conseil de l'instruction publique. Mais — et c'est ici qu'intervient

le hasard de la mise en page dont nous parlons plus haut — l'éducation ne se fait pas uniquement à l'école. Elle n'est que commencée là, et elle ne s'achève jamais. Il y a un autre établissement qui forme l'esprit, le goût et le sens moral des adultes. Cette école supérieure, ou post graduate, c'est le théâtre et le cinéma.

Or, dans ce domaine les Juifs ne peuvent pas se plaindre d'avoir la part chiche. Deux colonnes plus loin que le compte rendu du discours de M. Cohen, la Gazette signale le passage à Montréal de M. Sam Katz. Le nom ne vous dit pas grand-chose; mais attendez. M. Sam Katz est président de la Public Corporation, l'une des chaînes les plus importantes de maisons d'amusements dans tout l'univers, dit la Gazette. M. Katz est associé à la Paramount Film Organization qui est étroitement reliée à la Public et est l'une des principales intéressées dans l'offre d'échange d'actions de la Famous Players Canadian Corporation, notre trust du cinéma.

Or, la transaction vient d'être faite. La visite de M. Katz, dont le nom est nettement semé, attire donc l'attention sur le fait que les Juifs ont la main sur le théâtre au Canada et dans le monde entier. Ce sont eux qui règnent sur le Broadway, eux qui règnent à Hollywood. Ils contrôlent donc de la sorte l'éducation secondaire de la masse de la population adulte. Et le Canada n'échappe pas plus désormais à leur emprise que le reste de l'Amérique du Nord!

Au reste, les amusements sous presque toutes leurs formes, et non pas seulement sous la forme théâtrale, sont entre les mains des Israélites. Ils contrôlent directement ou indirectement la radio aux Etats-Unis. Ils la contrôlent un jour au Canada, à moins qu'elle ne soit étiquetée. Déjà par la radio, dont ils se servent à profusion, ils font du recrutement pour les salles de danse où l'on joue du jazz qui a très souvent des Juifs pour auteurs. On connaît universellement le plus célèbre, Irving Berlin, mais il y en a d'autres et en grand nombre.

L'un de mes amis qui est auditeur assidu de la radio me faisait à ce sujet une observation juste. On a prétendu, dit-il, que la radio servirait à garder les gens au foyer. Ce serait de la sorte, pensait-on, un instrument de moralisation. Or, c'est le contraire qui arrive. Si vous écoutez vers les onze heures la radio de la Presse, journal des familles et défenseur des intérêts catholiques, vous constaterez qu'elle transmet l'ignominie musicale des restaurants de danse. Mais ce n'est pas tout. Entre les morceaux, l'abbaye officielle fait de la réclame et que dit-elle? "Si vous êtes seul à la maison, n'y restez pas. Venez vous joindre à la bande de ceux qui s'amusement ici, sous les soins d'un maître d'hôtel épaulé. Nous vous promettons que vous trouverez chère fine, bons vins et joyeuse compagnie."

Comme le disait mon ami, cette invitation tombe avec persistance dans l'oreille d'une femme qui s'enfuit au foyer parce que son mari est obligé de s'absenter.

Quel effet ne peut-elle pas produire à la longue? N'est-il pas à craindre que la jeune femme prenne, comme tout le monde, le chemin de la salle de danse, véritable panacée, à en croire l'annonce, pour ceux qui s'enfuient?

Ces sollicitations indiscrettes devraient être interdites. Si elles devaient l'être par la nationalisation de la radio, ne serait-ce pas avec bien d'autres un motif suffisant à la faire soulever? Hélas! elle est ajournée.

La pulsance des amusements sur l'éducation morale d'une nation est indéniable. Or, comme nous l'affirmons au début, ils sont en grande partie, sinon en totalité, avec toutes leurs annexes, aux mains d'Israël.

Paul ANGER

M. Brownlee n'ira pas à Ottawa

Edmonton, 30 (S. P. A.) — Le premier ministre Brownlee a nié catégoriquement les rumeurs, qui veulent qu'il entre dans la politique fédérale comme ministre dans le cabinet King, immédiatement après les élections provinciales en Alberta. Il n'a jamais reçu de proposition de cette nature du ministre fédéral et il n'a jamais eu l'intention de quitter la politique provinciale.

George V reçoit

Londres, 30 (S. P. A.) — Le roi a reçu aujourd'hui les délégués au Congrès des Chambres de commerce de l'Empire britannique; c'est la première fois que le roi paraît en public depuis l'attaque de rhumatisme qu'il a ressentie la semaine dernière.

M. Bourassa à Saint-André Avellan, après-demain, dimanche

A une réunion, ces jours derniers dans le comté de Labelle, un groupe d'électeurs ont décidé de tenir après-demain, le dimanche 1er juin, à Saint-André Avellan, une assemblée régionale pour offrir la candidature à M. Henri Bourassa, député indépendant de Labelle depuis 1925 à Ottawa.

L'assemblée aura lieu dimanche à 2 heures, heure solaire. M. Bourassa, invité à l'assemblée, sera présent et fera connaître alors sa réponse à ses électeurs.

Bloc-notes

Chez les Filles de l'Empire

Chez les Filles de l'Empire, mercredi soir, M. Montpetit a repris le même qu'il avait développé à Ottawa voici quelques mois, et qui lui est familier: le libre développement, dans l'unité politique, des éléments français et anglais du pays canadien.

C'est de l'excellente propagande et, par la même occasion, un bon service rendu au Canada tout entier. Le principe, une fois admis, assurerait la paix nationale, comme il assure la paix dans notre province. Il ruinerait par la base toutes les querelles scolaires.

Il convient de féliciter M. Montpetit de porter cette propagande dans les milieux anglophones, où, précisément, elle peut produire le plus d'effet. Il faut le féliciter de mettre au service de cette œuvre de paix et de concorde son talent et sa réputation.

C'est vraiment du beau travail.

Les contrecoups

Une dépêche spéciale de Londres au New York Times disait, le 28 mai: "La situation aux Indes provoque maintenant une dépression accrue dans le monde des textiles ici, tandis que le bas prix de l'argent, qui est maintenant presque au niveau minimum de l'année, gêne les affaires avec la Chine. Il y a probablement moins de machines au travail dans le Lancashire à l'heure actuelle qu'à aucun moment précédent, excepté pendant les périodes de grève."

Voici qui souligne l'un des aspects de la question des Indes que les dépêches laissent un peu dans l'ombre. La fabrication illégale du sel, les attaques contre les dépôts de sel ont une sorte de valeur symbolique; elles créent une situation très difficile en obligeant les autorités britanniques, soit à laisser violer la loi, soit à encombrer les prisons, mais elles n'atteignent point dans leurs intérêts immédiats les Anglais d'Angleterre, tandis qu'il en est bien autrement du boycott économique. Celui-ci est peut-être, au fond, l'arme principale sur laquelle compte Gandhi et ses partisans.

L'aide aux minorités

Les notes que nous avons publiées sous ce titre nous ont déjà valu des réponses intéressantes. On sait que nous n'avons l'intention de créer rien de neuf, ni de nous substituer à personne. L'un de nos amis nous ayant fait observer que, si quelqu'un consentait à recevoir ici et à transmettre les offres pour les concours de français des minorités de l'Ouest, cela pourrait faciliter des envois, nous avons simplement, et à titre d'urgence, monté ce service. L'an prochain, les intéressés directs verront, à la lumière de ce qui s'est passé cette année, ce qu'il y a à faire.

Nous accusons donc réception de quelques paquets de livres et de deux offrandes en argent, pour lesquels on nous a demandé d'envoyer au-bas des livres.

Le Service de Librairie du Devoir se charge, pour ceux qui en expriment le désir, de préparer des envois de livres correspondant aux offrandes en argent.

Il y a des concours de français dans les trois provinces des Prairies. Les envois seront faits, naturellement, selon les désirs des nativistes; à telle ou telle province, ils seront adressés aux sociétés nationales qui, dans les diverses provinces, ont charge des concours.

O. R.

Deux religieux du St-Sacrement partent pour Melbourne

Le R. P. Léon Shaiens, prêtre du St-Sacrement, originaire de Lévis, et le Frère Norbert Primeau, originaire de Yamaska, se sont embarqués, hier, à San-Francisco, pour Melbourne. L'arrivée de ces deux nouveaux religieux porte à neuf le nombre de Prêtres du St-Sacrement de la province de Québec qui sont rendus en Australie pour collaborer à la fondation de la nouvelle maison de Melbourne.

M. Hoover reçoit M. Massey

Washington, 30 (S. P. C.) — M. Vincent Massey, ministre canadien aux Etats-Unis, a été reçu à déjeuner par le président Hoover hier, à la Maison Blanche. Ce déjeuner, semble-t-il, a été offert à M. Massey à l'occasion de son départ prochain pour Londres où il a été nommé haut-commissaire canadien.

La session devra prendre fin aujourd'hui

TOUS LES CHEFS DE PARTIS ET DE GROUPES SONT DE CET AVIS — UN RETARD IMPREVU AJOURNERAIT LES ELECTIONS AU 11 AOÛT, CE DONT PERSONNE NE VEUT — M. BOURASSA ET LE ROLE DES DEPUTES — POURQUOI N'AVOIR PAS COMMENCE PLUS TOT LA SESSION? — M. KING RETRANCHE DU FEUILLETON DES BILLS CONTENTIEUX

LE BUDGET EST VOTE; L'ON ATTEND LA PROROGATION ET LA DIS SOLUTION

(Par Emile Benoist)

Ottawa, 30. — La session n'est pas finie. Si les vœux publiquement exprimés par les différents chefs de partis à la Chambre des Communes se réalisent elle le sera cet après-midi ou ce soir. Mais ces vœux se réalisent-ils?

Il est vrai qu'il ne reste pas un grand nombre de choses au feuilleton de la Chambre. Il ne reste pratiquement que les crédits de quelques ministères, y compris certains crédits du ministère des Postes qui ne sont pas sans offrir de danger.

Mais le chef de l'opposition, M. Bennett, et le chef des progressistes, M. Gardiner, ont de nouveau déclaré, hier soir, qu'ils désirent voir la session se terminer aujourd'hui même.

La prorogation ayant lieu aujourd'hui, la dissolution du Parlement survenant immédiatement après, les élections sont encore possibles à la date du 28 juillet. Que la prorogation retarde d'une seule journée et les élections se trouvent reportées au 11 août. Or personne ne semble tenir à ce que les élections aient lieu le 11 août. Il est donc probable que le gouverneur général sera appelé, dès ce soir, à présider, en la chambre rouge du Sénat, à la cérémonie de la prorogation.

Cela ne sera tout de même pas produit sans difficulté. La fin de l'actuelle session aura été non pas violente mais pénible. La quatrième session du seizième Parlement du Canada se serait acharnée à ne pas mourir si le premier ministre n'y eût mis véritablement de la bonne volonté.

Un peu avant six heures, hier soir, la Chambre n'avait pas encore réussi à se former en comité des subsides, pour voter les crédits nécessaires à l'administration du pays. Le premier ministre a pris alors la parole. Il a annoncé que le gouvernement retirait du feuilleton les mesures qui pouvaient paraître contentieuses; le bill modifiant la loi des réserves forestières et des parcs nationaux; le bill modifiant la loi de la députation; le bill de l'Etat; le bill modifiant la loi des droits d'auteur; une résolution se rapportant à un bill qui concerne certains groupes de fonctionnaires.

Ces affaires étant retirées du feuilleton, il ne restait plus que les crédits des ministères. M. MacKenzie-King a expliqué à la Chambre que c'était le seul recours qui restait au gouvernement d'obtenir la dissolution assez tôt pour que les élections générales soient possibles le 28 juillet.

Le gouvernement ne veut pas priver l'opposition de son droit d'examen des crédits mais, si c'est le désir unanime de tenir les élections le 28 juillet, il faut se hâter. Deux mois entiers doivent s'écouler entre la date de la dissolution et celle des élections. Une élection en août ne serait pas désirable parce qu'à cette époque les gens de l'Ouest sont en pleine saison de récolte.

Il y a encore une autre raison pour que les élections aient lieu en juillet: la conférence interimpériale qui est convoquée pour le 30 septembre.

Si l'administration actuelle reste au pouvoir, il lui faudra du temps pour préparer sa représentation à la conférence de Londres. A supposer que les conservateurs prennent le pouvoir — ce que M. MacKenzie-King ne souhaite pas — il leur faudra encore plus de temps pour préparer leur représentation à Londres. Dans ces conditions, il vaut mieux pour tout le monde hâter les élections.

Il y a même une autre chose qui est possible, c'est que ni les libéraux, ni les conservateurs ne soient certains du pouvoir. M. MacKenzie-King déclare que dans ce cas il considérerait de son devoir de convoquer immédiatement une session du Parlement pour décider du cours.

Mais une période de quarante jours doit s'écouler avant que les brefs électoraux puissent être acceptés comme valides. La convocation d'une session comporte aussi quelque délai. A moins de proroger dès aujourd'hui, vendredi, le 30 mai, le Canada courrait de fortes chances de ne pas être représenté à la conférence impériale qui doit avoir lieu à Londres, au cours de l'automne. M. MacKenzie-King voudrait éviter ce malheur. C'est à cause de cela, dit-il, que le gouvernement a évité de mettre dans les crédits supplémentaires la moindre chose qui eût pu paraître à tendance électorale.

M. Bennett accepte

Le chef de l'opposition conservatrice accepte d'en finir aussitôt que possible avec la session. Il a hâte que les élections soient passées, dit-il.

il, de façon à ce que le Canada ait un gouvernement conservateur. Il compte cependant que les candidats libéraux ne diront pas, au cours de la prochaine campagne électorale, que les conservateurs ont laissé voter sans rien dire les crédits soumis par les libéraux.

Le chef des progressistes

M. Gardiner dit que les gens de son parti ne sont pas opposés à ce que la prorogation ait lieu aujourd'hui. Ils considèrent cependant que le Parlement eût dû être convoqué plus tôt. De plus, si l'on avait l'intention de tenir des élections générales cette année, pourquoi a-t-on accordé à la députation de si longues vacances de Pâques? Il avait aussi été entendu que les principaux crédits seraient d'abord soumis à un comité. Cela ne s'est pas fait. Les crédits ont été présentés trop tardivement dans la session.

M. Henri Bourassa

Le député de Labelle dit qu'il n'y a pas que les chefs de partis qui comptent en Chambre. Il y a aussi quelques indépendants qui ont bien le droit de dire ce qu'ils pensent.

Un député conservateur, M. Quinn, de Halifax, demande à M. Bourassa s'il a consulté ses partisans.

M. Bourassa répond qu'il a le plaisir de pouvoir parler, sans inconvénients, au nom de son parti, du leader de son parti, du whip de son parti, de ses partisans, de tous ses partisans, ceux de la Chambre comme ceux de l'extérieur. M. Bourassa dit qu'il est autorisé à donner une expression unanime de l'opinion de son parti.

Mais tout le monde savait qu'il devait y avoir une conférence interimpériale cette année. Tout le monde se doutait qu'il y aurait probablement des élections générales cette année. Pourquoi n'a-t-on pas convoqué le Parlement un peu plus tôt?

Il est évident qu'à l'heure actuelle le public s'attend à une dissolution le plus tôt possible. Il importe aussi que nous préparions le plus tôt possible notre représentation à la conférence interimpériale de Londres. Par contre, il ne faut pas oublier que les intérêts du Canada doivent être considérés d'abord. Dans les circonstances actuelles, il eût été préférable que le budget fût examiné davantage.

Mais il convient également, à cause des circonstances, de proroger aujourd'hui, afin que les élections puissent avoir lieu dans le mois de juillet.

Cela étant admis, il faut aussi reconnaître que la façon dont les crédits sont votés, quel que soit le parti au pouvoir, ne convient absolument pas. Il faut espérer que des moyens seront pris pour empêcher que des choses d'importance absolue secondaire soient débattues pendant des heures et des jours et même des semaines alors que des centaines de millions de dollars sont votés en quelques heures et le plus facilement du monde, sous prétexte que le Parlement doit proroger à telle date.

M. Bourassa dit que le premier devoir d'un député, c'est de surveiller la dépense du gouvernement. Un député doit être en mesure de rendre compte à ses électeurs de la dépense de l'Etat. M. Bourassa, à titre de représentant d'un groupe de citoyens, tient à protester une fois de plus contre la façon dont le système dont on dispose de l'argent du peuple. N'est-ce pas le peuple qui fournit à l'Etat les fonds dont il a besoin? Mais l'argent du peuple n'est que mis à la disposition de l'Etat. Les représentants du peuple doivent avoir l'opportunité d'examiner les dépenses que l'Etat se propose de faire.

Le sucre d'érable

Un bill pour empêcher la falsification des produits de l'érable a été adopté en troisième lecture mais sans opposition.

S'il ne s'agit pas d'un produit pur de l'érable, la loi n'autorisera plus l'emploi du mot érable sur une étiquette que s'il est bien spécifié qu'il s'agit d'une essence.

La loi prescrit que toute personne qui produit du sirop ou du sucre d'érable et qui a l'intention de le vendre dans une autre province ou pour l'exportation devra obtenir un permis du parlement fédéral. L'enregistrement d'une érablière est cependant gratuit. Il s'ensuit que cette loi est bien faite pour la protection des producteurs de sucre d'érable.

Le pont de Caughnawaga

Il ne se construira pas cette année, à moins qu'un philanthrope

n'accepte de se substituer au gouvernement fédéral pour assumer le tiers du coût des travaux.

Le gouvernement avait un bill au feuillet pour faire autoriser une telle dépense à même le trésor fédéral. Le premier ministre, hier après-midi, après une heure et plus de discussion, l'a retiré purement et simplement. M. MacKenzie-King a expliqué que la veille il avait dit que le gouvernement ne tenait pas à présenter de mesures contentieuses, de nature à provoquer des débats qui feraient durer la session.

En présentant non pas le bill mais une résolution qui devait nécessairement le précéder, M. MacKenzie-King a fait observer qu'il ne s'agissait pas d'un projet que le gouvernement veut faire adopter en vitesse, en profitant du brouhaha d'une fin de session. Dès le mois de juin 1928, l'ancien ministre des finances, feu M. Robb, écrivait à M. Honoré Mercier, ministre des terres et forêts dans le gouvernement provincial de Québec, pour promettre que le gouvernement fédéral contribuerait à la construction du pont, prendrait à sa charge un tiers du coût, pourvu que le gouvernement provincial assumât la responsabilité du reste. On estimait alors que la construction du pont coûterait \$1,700,000.

La législature de Québec n'a approuvé ce projet qu'à sa dernière session et le gouvernement fédéral n'a pas eu beaucoup de délai. M. MacKenzie-King a d'abord cru que le gouvernement fédéral pourrait faire entrer sa contribution dans les crédits du ministère des travaux publics. On s'est aperçu tout dernièrement qu'un bill serait nécessaire. Le gouvernement tient à rattraper la promesse qui a été faite à la province de Québec en 1928.

M. Bennett dit qu'il ne s'oppose pas au bill, mais il regrette qu'on ne l'ait présenté qu'en fin de session. De plus, le principe même du bill ne lui convient pas. La contribution fédérale n'est pas accordée au gouvernement de Québec mais à une compagnie privée qui s'occupe de la construction et de l'entretien du pont.

M. Stewart, ministre de l'intérieur, donne une autre raison qui justifie la contribution du gouvernement fédéral. L'une des extrémités du pont sera située dans la réserve indienne de Caughnawaga, qui se trouve sous le contrôle fédéral.

Plusieurs députés conservateurs de l'Ouest protestent cependant contre cette contribution du fédéral à un pont qui n'intéresse que la province de Québec et qui sera construit par une compagnie privée. De plus, disent-ils, ce pont sera un pont de péage.

M. Elliott, ministre des travaux publics, affirme qu'il n'y aura de profits pour personne. Les profits seront employés au maintien, à l'entretien et aux réparations du pont.

La garantie du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial pour parer aux déficits, s'il s'en produit.

Après de nouvelles objections par un grand nombre de conservateurs le premier ministre déclare qu'il retire le bill. Puisque l'on manifeste tant d'opposition à ce projet, dont le but est simplement de racheter une promesse qui a été faite à la province de Québec par le gouvernement fédéral, en 1928, il vaut autant laisser péricliter l'affaire, attendre à la prochaine session.

A propos du chômage

En réponse à une interpellation, le premier ministre a déclaré que le gouvernement se propose de convoquer, cette année même, une conférence interprovinciale pour étudier la question du chômage. Cette conférence sera aussi représentative que possible. Une somme de \$10,000 est inscrite dans les crédits supplémentaires pour couvrir les frais de cette conférence. Non seulement des représentants du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux seront présents à cette conférence mais aussi des représentants du travail organisé, des compagnies de transport, des grands employeurs.

L'une des principales questions dont cette conférence devra s'occuper, c'est celle du chômage d'hiver et du chômage saisonnier en général. La conférence pourra également examiner tout ce qui se rapporte au chômage ainsi qu'à l'emploi, y compris la journée de huit heures.

(Suite à la dernière page)

La collation solennelle des grades à l'Université de Montréal

LISTE DES GRADUES DES FACULTES ET ECOLES ET DES TITULAIRES DES DIFFERENTS PRIX

Ce matin, au théâtre Saint-Denis, a eu lieu la cinquante-cinquième collation solennelle des grades de l'Université de Montréal.

Voici la liste complète des gradés et des titulaires de prix:

Faculté de théologie

Docteur en Théologie

(Après soutenance de thèse publique), l'abbé William-Paul Clancy, (in absentia).

Licenciés en Théologie

MM. Joseph-Clayton Humphrey, avec distinction. — Joseph-Dolard Robitaille, Rosemont-N. Mason et James-Henry Fitzgerald. Avec grande distinction. — Clément Morin, Irénée Lussier, Joseph-Clifford Fenton, Ovide Gervy, Georges-Robert Mitchell. Avec très grande distinction. — Anselme Longpré.

Bacheliers en Théologie

MM. Samuel-B. Plunkett, Joseph Lynch, Alcide McDuff et Stanislas Dubois. Avec distinction. — Anthony Arzulowicz, Maurice Dufort-Gagnon et Georges-Etienne Foisy. Avec grande distinction. — Gérard Chaput, Adalbert-S. Radawski, Georges-Etienne Lacasse.

Bacheliers en droit canonique

MM. Philippe-Gregoire LeBlanc, Charles-Edouard Camirand. Avec distinction. — Georges-Robert Mitchell, Maurice Dufort-Gagnon, Ovide Gervy, Joseph-Clayton Humphrey, James-Henry Fitzgerald et John-Bernard Hughes. Avec grande distinction. — Joseph-Clifford Fenton, Jean Bissonnet et Anselme Longpré.

Prix de Théologie

1ère année. — 1er prix, Gérard Yelle, 2ème prix, Henri Langlois, 3ème prix, Jean-Baptiste Gaudin. 2ème année. — 1er prix: Jacques Trudel, 2ème prix: Albert Courtemanche, 3ème prix: René Dostaler. 3ème année. — 1er prix: Emilien Frenette, 2ème prix: Philippe Duchesne, 3ème prix: Emile Boucher.

Prix d'Hébreu

Gérard Chaput.

Prix de Français

Alvin O'Grady.

Faculté de droit

Licenciés avec grande distinction

Marcel Faribault, Irénée Lagarde, Léon Lalande et Jean-Marie Trépanier.

Licenciés avec distinction

Charles Codebecq, Léonard Deroime, Roland Paquette, Yves Pelletier, Jean-Marie Nadeau et Louis-M. Bloomfield.

Licenciés

Willie Proulx, Rosario Lavallee, L.-Conrad Pelletier, René Deguire, Damase Côté et Jean Beaulieu.

Bacheliers

Louis-Philippe Larivière, Lucien Lalonde, Harry-B. Fogel, Raphaël Charland, Adrien Meunier, William Redmond Hayes, Jean Durand, Jean Archambault, Maurice Cusson, Jean Raymond, Ernest Robillard, Eugène Therrien, Maurice Trudeau, Jean-Marie Taillon, J. Redmond Roche, Jean-Paul Sauvé et Pierre Archambault.

Prix

Prix Larue, excellence de troisième année, Marcel Faribault. Prix Mailhot, excellence de deuxième année, Michaël Rubinstein. Prix sir Lomer Gouin, excellence.

Avis de décès

LECAVALIER. — A Montréal, le 27, à 32 ans, Marguerite Bernier, épouse de Noël-A. Arcand. BOUCHARD. — A Montréal, le 28, à 22 ans, Aldéric Bouchard, fils de M. Edouard R. Bouchard, et de Clara Vinet. LA BRANCHE. — A Montréal, le 27, à 75 ans, Alvin Marcotte, épouse d'Hormidas La Branche. LAMBERT. — A Montréal, le 27, à 56 ans, M. Ephrem Lambert. LAPLANTE. — A Montréal, le 27, à 61 ans, La Plante. LEGG. — A L'Acadie, le 27, à 78 ans, George Legg. MORIN. — A Saint-Hippolyte, le 27, à 74 ans, Clémentine Vinet, épouse de feu Auguste Morin. LEPIRE. — A Montréal, le 27, à 61 ans, Joseph Lépine. MAJOR. — A Saint-Laurent, le 27, à 44 ans, Hyménée, fils de Philias Major. PAPINEAU. — A Saint-Jean, P.Q., le 26, à 78 ans, Mme Luc Papineau, née Marie Morin. PRIEUR. — A Montréal, le 23, à 70 ans, Alphonse Prieur. WILSON. — A Vancouver, le 27, à 27 ans, Annette Wilson, en religion, sœur Alberta.

Nécrologie

ARCAND. — A Montréal, le 27, à 32 ans, Marguerite Bernier, épouse de Noël-A. Arcand. BOUCHARD. — A Montréal, le 28, à 22 ans, Aldéric Bouchard, fils de M. Edouard R. Bouchard, et de Clara Vinet. LA BRANCHE. — A Montréal, le 27, à 75 ans, Alvin Marcotte, épouse d'Hormidas La Branche. LAMBERT. — A Montréal, le 27, à 56 ans, M. Ephrem Lambert. LAPLANTE. — A Montréal, le 27, à 61 ans, La Plante. LEGG. — A L'Acadie, le 27, à 78 ans, George Legg. MORIN. — A Saint-Hippolyte, le 27, à 74 ans, Clémentine Vinet, épouse de feu Auguste Morin. LEPIRE. — A Montréal, le 27, à 61 ans, Joseph Lépine. MAJOR. — A Saint-Laurent, le 27, à 44 ans, Hyménée, fils de Philias Major. PAPINEAU. — A Saint-Jean, P.Q., le 26, à 78 ans, Mme Luc Papineau, née Marie Morin. PRIEUR. — A Montréal, le 23, à 70 ans, Alphonse Prieur. WILSON. — A Vancouver, le 27, à 27 ans, Annette Wilson, en religion, sœur Alberta.

La Société Coopérative
DE PRATS FUNERAIRES
Entrepreneurs de Pompes Funèbres et
Assurances Funéraires
HARBOUR 5555
300, RUE SAINT-CATHERINE EST

Faculté des sciences

Licences

Licence en sciences avec distinction: Joseph Demers. Licences en sciences: Rév. Frère Antolien, F.I.C., abbé Hector Bonin. Licence en sciences chimiques, Jean-Marc Desranleau. Licence en sciences naturelles, avec grande distinction: abbé Ovide Fournier. Licence en sciences naturelles, avec distinction, Donat Voghel. Licence en sciences naturelles: Jules Brunel.

Certificats

Certificats d'études supérieures de biologie. Avec distinction: Armand Frappier. Certificat: Albert Karch, (proclamé seulement). Certificats d'études supérieures de botanique, avec grande distinction: abbé Hector Bonin, (proclamé seulement), abbé Ovide Fournier, (proclamé seulement), Rév. Frère Clément-Joseph, F.I.C.; Rév. Frère Irénée-Marie, F.I.C.; Rév. Frère Robert-Marie, F.I.C. Avec distinction: Donat Voghel. Certificat: Joseph Demers. Certificats d'études supérieures de chimie appliquée: Jean-Marc Desranleau. Certificat d'études supérieures de chimie générale, Dr Gaston Gosselin.

Certificats d'études supérieures de minéralogie et géologie, avec grande distinction: abbé Ovide Fournier et Rév. Père Léo Morin, C.S.C. Certificat d'études supérieures de minéralogie et géologie, avec distinction: Jules Brunel; Donat Voghel. Certificat: Rév. Frère Antolien, F. E. C., (proclamé seulement). Certificats d'études supérieures, M. P. C., avec grande distinction: abbé Grégoire Léveillé.

Avec distinction: abbé Ovide Fournier et abbé Antonio Rousseau. Certificat d'études supérieures de physique générale, avec distinction, abbé Hector Bonin.

Prix

Médaille du lieutenant-gouverneur, décernée à M. l'abbé Ovide Fournier, licencié en sciences naturelles, avec grande distinction.

Faculté de chirurgie dentaire

Docteurs

Alphonse-Plessis Belair, avec grande distinction; Roland Denault, avec distinction; Théophile Godin, avec distinction; Emile Gaboury, avec distinction; Paul-Henri Lessard, avec distinction; Pierre Lortie, avec distinction; Jean-Charles Dion, Sébastien Verret, Amherst Hébert, Dominique Boivin et Georges-Ed. Rheault.

ELEVES ETRANGERS

Georges Petrovitch, avec distinction. Henry Vabédian, Charles Gross et Maurice Gross.

Bacheliers

Henri Beaudoin, Auray de Grandmont, Paul Lajeunesse, J.-Conrad L'Espérance, Lionel Pelletier, René Sarrazin, Henri Tourigny.

Liste des prix

Médaille du lieutenant-gouverneur, décernée au docteur Alphonse-Plessis Belair. 20 dollars, don de M. J.-L. Gellinas, de la maison National Refining, décernés au docteur Alphonse-Plessis Belair. 20 dollars, don de M. L.-G. Bisalton, de la maison Casgrain & Charbonneau, décernés au docteur Roland Denault.

Ecole de pharmacie

Prix spéciaux

Pharmacie théorique, Roger Larose. Matière médicale, Paul Messier. Chimie, 1ère inscription: Robert Larose. Chimie 2ème inscription: Hector Dansereau. Botanique, Marcel-Camille Poitras. Pharmacie magistrale, Gilles Malboeuf et Albert Charpentier, ex-aequo. Pharmacie pratique, Gilles Malboeuf, 1er prix, et Adrien Constantineau, 2ème prix. Chimie analytique, Gilles Malboeuf, 1er prix, et Gustave Corbeil, 2ème prix.

PRIX WOLLACKER

Trois prix de \$40, \$30 et \$20, offerts par les établissements Wollacker, de Havre, France, aux trois élèves.

Docteurs, Consultez !!!

ETABLISSEMENTS GAFFE, GAILLOT & FILON
34, Blvd de Vaugrand — Paris XVème
Rayons X, Diathermies
Electrothérapie
GAILLOIS & CIE
54, Chemin Vilton, Léon (Rouge)
Ultra-violet, infra-rouge
Lampes acariques pour salles d'opérations et dentistes
Electrodes de quartz
Prix et conditions les plus avantageux
Devis et catalogues sur demande
Service d'un ingénieur électro-technicien
Agence générale pour le Canada:
PAUL CARDINAUX D.S.
"PRECISION FRANÇAISE"
3488, St-Denis MONTREAL HA. 2357

ENVELOPPÉ
-- D'ÉTAIN --
5c

Le CIGARE

ARABELA

ves en pharmacie de la promotion qui se sont le plus distingués par leur application dans le cours de leurs études et par leur succès dans leurs examens:
Prix de \$40, Gilles Malboeuf.
Prix de \$30, Donat Laporte.
Prix de \$20, Adrien Constantineau.
Prix de la Banque d'Epargne. — Léo Hébert et Joseph-Zénon Desmarais.
Médaille du lieutenant-gouverneur: Hector Dansereau, 1er aux examens de chimie.

Bacheliers

Gilles Malboeuf, Donat Laporte, Adrien Constantineau, Albert Charpentier, Léo Hébert, Paul Messier, Gustave Corbeil, René Larose, Gérard Choquette, Léon Leblanc, Louis Stein, Jules-Ernest Maynard, Jean Normand, François-Gérard Brault, Gaston Guertin, Adolphe Beaudoin, Léopold Legault, Lionel Richer et Lionel Guay.

Ecole des sciences sociales économiques et politiques
Section sociale, Economique et Politique — Docteur à titre régulier
Helenowski, Monseigneur Vincent (in absentia). Après soutenance d'une thèse sur l'émigration polonaise au Canada.

Licenciés

Bédard, Marcel, Désorcy, Napoléon, Latrimouille, Emile, Quintal, Emile, Maltais, Antoine, Hébert, Ernest, Gernay, Charles-Edouard.

Bacheliers

Armand, Rosario-T. Hurtubise, Ernest, Faubert, Ernest.

Section de journalisme
Diplôme
Lavallée, Maurice, Neilson, John, Raymond, Robert, Boucher.

Prix

Médaille du lieutenant-gouverneur de la province de Québec. — Bédard, Marcel. Prix de la "Presse". — Bédard, Marcel, premier des promotions. Prix de la maison Déom. — Désorcy, Napoléon. Prix de la Banque d'Epargne, offert pour l'esprit d'ordre et d'économie décerné à Maltais, Antoine, et Faubert, Ernest. Prix du "Devoir". — Lavallée, Maurice, premier de la section journalisme. Prix de la Banque Canadienne Nationale. — Quintal, Emile, premier en finances publiques.

BUREAUX CHAISES
CLASSEURS
J. A. Elder & Co
634, rue Notre-Dame Ouest Montréal

Ecole Polytechnique

(54e PROMOTION)

Diplôme Ingénieur Civil

10e, M. Deslauriers (Joseph-Alfred), in absentia, 11e, M. Fournier (Edgar), 12e, M. Roy (Léo), in absentia, 13e, M. Marcotte (E.-René), in absentia, 14e, M. Lebeau (Gustave), in absentia, 15e, M. L'Heureux (René), in absentia, 16e, M. Filion (Gérard), 17e, M. Morin (Joseph), in absentia, 18e, M. Carot (Jean), in absentia.

Diplôme Ingénieur Civil avec distinction

3e, M. Dubéau (Jean), 4e, M. Lefebvre (Paul), in absentia, 5e, M. Fontaine (Léopold), 6e, M. Piché (Arthur), in absentia, 7e, M. Gilbert (Marc), in absentia, 7e, M. Martel (Georges), in absentia, 9e, M. Mondello (Roméo).

Diplôme Ingénieur Civil avec grande distinction

2e, M. Rousselle (Roland).

Diplôme Ingénieur Civil avec la plus grande distinction

1er, M. Valois (Roméo).

Diplôme Ingénieur Chimiste

M. Carot (Jean), in absentia.

Bacheliers ès-sciences appliquées

MM. Carot (Jean), in absentia, Deslauriers (Joseph-Alfred), in absentia, Dubéau (Jean), Filion (Gérard), Fontaine (Léopold), Fournier (Edgar), Gilbert (Marc), in absentia, Lebeau (Gustave), in absentia, Lefebvre (Paul), in absentia, L'Heureux (René), in absentia, Marcotte (E.-René), in absentia, Martel (Georges), in absentia, Mondello (Roméo), Morin (Joseph), in absentia, Piché (Arthur), in absentia, Rousselle (Roland), Roy (Léo), in absentia.

Prix

Prix accordé par l'Université de Montréal — Médaille d'argent du lieutenant-gouverneur de la province (pour succès dans les études). — M. Roméo Valois.

(Suite à la dernière page)

LIVRES de RECOMPENSE

Série 1C — Format 10 x 14, 350 pages
Reliure 1/2 toile, tête dorée \$1.65 — Brochés \$0.85
— Conquête (La) de l'Air, par L.-L. de Thorel
— Galerie des Femmes de la Bible, par Mlle Van Biervliet.
— Pionniers (Les) de l'Antarctique, par Y. de la Troupinière.
— Voyages en Tartarie et au Tibet, par le P. Huc.
Abréviations: B. broché seulement; H. Havane.
Série AA — Volumes d'environ 300 pages, format 10 1/2 x 14.
Broché, \$0.95 — Fantaisie havane tête dorée, \$1.75
— Les Arts de la jeune fille
— Histoire du gentil seigneur de Bayart
— Napoléon, jugé et peint par lui-même
— Nicolas Nickleby
Ajouter 10% pour frais de port.
SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR", 430 Notre-Dame est, MONTREAL

MARCOLIVE
Huile d'Olive-Nice
Garantie Pure
La Reine des huiles d'olives
La plus Savoureuse

En vente chez les principaux détaillants et pharmaciens
G. MARCELLI & Co
NICE FRANCE
Agent général pour le Canada

J. ALFRED OUMET
MONTREAL

PETITES AFFICHES

- Tarif -

TOUTES DEMANDES — Locations, maisons, chambres, magasins, etc. — A vendre, perdu, trouvé, etc. — 1 sou le mot, minimum 25 sous. La même annonce, un mois, remise de 10%.
NAISSANCES, DECES, MESSES, REMERCIEMENTS — 50 sous par insertion.
CARNET MONDAIN, etc. — \$1.00 par insertion.

INSTITUTRICE DEMANDE POSITION

"Institutrice possédant diplôme académique et brevet pédagogique supérieur, demande position ville ou campagne. 7203 Henri-Julien, Montréal." 3-6-30

INSTITUTEUR DEMANDE EMPLOI

Instituteur possédant diplôme bilingue primaire complémentaire, onze années d'expérience, excellentes recommandations, demande position pour prochain terme scolaire. Campagne préférée. S'adresser à Casier 24, Le Devoir. 1-6-30

A VENDRE

Ville Saint-Laurent, entre le Bureau de Poste et la Côte de la Vertu: 20,000 pieds de terrain, dont 5,000 Boulevard Monk et 15,000, Avenue Oumet. Site idéal pour garage, entrepôt, clos, etc. F.-G. Crépeau, 1222 Visitation, Tél. CHenier 7744 ou BYwater 0068. l.n.o.

A LOUER

BELOEIL, maison d'été, demi-cottage, 9 appartements, toutes commodités, en partie meublées, grand terrain, \$150.00. Tél. 3751. S'adresser 3815 St-André.

MAISON D'ETE A LOUER

Rivière-des-Prairies, maison meublée avec garage et bord de l'eau. S'adresser à 540 Ontario Est. Tél. HARbour 0883.

AVIS LEGAUX

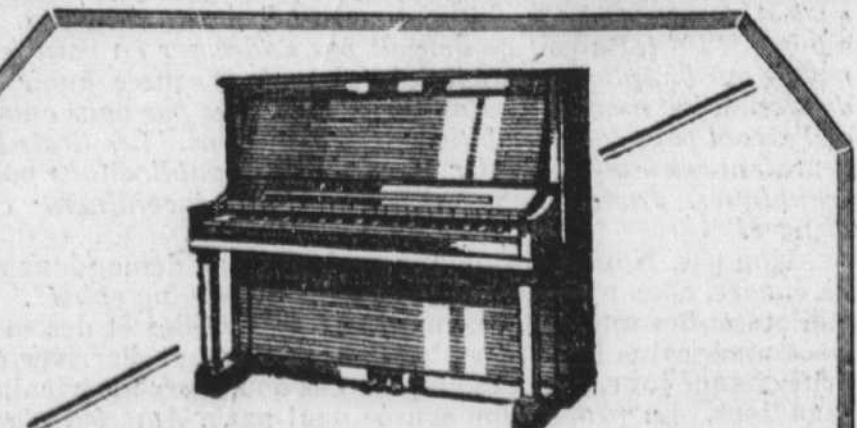
Province de Québec, District de Montréal, No B-61696

Cour Supérieure

JOSEPH NANTREL, commerçant d'animaux, des cités et district de Montréal. Demandeur
C.-A. JEANNOT, autrefois de St-Henri de Mascouche, district de Joliette, et aujourd'hui des cités et district de Montréal. Défendeur
Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans le mois.
Montréal, 28 mai 1930.
J. DUMAMEL, Député-Protonotaire.

In Re succession feu Francis E. Donovan

Avis public est par le présent donné que la soussignée a accepté sous bénéfice d'inventaire la succession de feu Francis E. Donovan, en son vivant des cités et district de Montréal, Agent d'Immobilier.
Montréal, le 30 mai 1930.
MARY MACDONALD DONOVAN,
veuve dudit Francis E. Donovan, Ch. 407, No 266, rue St-Jacques O. Montréal.



Le HEINTZMAN & CO.

miniature de modèle droit

Incontestablement le plus beau de tous les pianos de marque canadienne. Parfait de construction et de tonalité. Prix à la portée de tous.

\$570.

Conditions faciles

\$25 comptant et \$10 par mois.

LINDSAYS

C.W. LINDSAY & CO. LIMITED
J.-A. HEBERT, Gérant
MAGASIN PRINCIPAL
1112
rue Ste-Catherine ouest
(Juste à l'ouest de Peel)

6885 rue Saint-Hubert (près Bélanger) 580 rue Ste-Catherine est (angle St-Hubert) 4232 rue Wellington (Verdun)

MONTREAL

Demain: SAMEDI, 31 mai 1930.
Sainte Angèle de Mérid, vierge.

Lever du soleil, 4 h. 17.
Coucher du soleil, 7 h. 38.
Lever de la lune, 6 h. 55.
Coucher de la lune, 11 h. 50.

Premier quart, le 5, à 11 h. 58 m. du matin.
Pleine lune, le 12, à 35 m. du soir.
Dernier quart, le 20, à 11 h. 28 m. du matin.
Nouvelle lune, le 28, à 43 m. du matin.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la Canadian Press, de l'A. B. C. et de la C. D. N. A.

BEAU, UN PEU PLUS CHAUD
MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 62.
Minimum 40.
Même date l'an dernier 61.
Même date l'an dernier 67.

BAROMETRE

10 heures a.m. 29.70. 11 heures a.m. 29.72.

Midi: 29.73.

Chiffres fournis par la maison L.-R. de Mele, 390, rue Saint-Denis, Montréal.

"L'Hôpital Notre-Dame a tout mon appui", dit S. G. Mgr Gauthier

L'Archevêque coadjuteur de Montréal verse \$2,000 au fonds de souscription, M. le sénateur J.-M. Wilson, \$25,000 — L'objectif sera atteint ces jours-ci.

OU SOUSCRIRE ET COMMENT

MM. Ernest Décaré et Henri Geoffrion, qui s'occupent activement de la campagne de souscription au profit de l'hôpital Notre-Dame, se sont déclarés satisfaits des montants perçus à date dans une entrevue qu'ils ont accordée ce matin à un représentant de notre journal. Comme la campagne finit avec la semaine, il ne reste plus que deux jours pour faire souscrire les \$400,000 qui permettront d'atteindre le montant d'un million de dollars que le comité de souscription s'était fixé comme objectif. Il serait déplorable qu'une entreprise comme celle-ci ne fût pas couronnée d'un succès complet. Le comité responsable de la campagne compte sur l'appui de tous les gens de bonne volonté. Le fait que les souscriptions peuvent être acquittées en quatre versements annuels devrait faciliter les choses sans grever le budget des souscripteurs.

LA SOUSCRIPTION DE S. G. MGR GAUTHIER

Mgr Gauthier, qui s'intéresse toujours aux œuvres de charité, a fait parvenir au comité un chèque personnel de \$2,000. Il a assuré les organisateurs de sa sincère sympathie. Il a ajouté: "Vous pouvez dire au public que l'hôpital Notre-Dame a tout mon appui et que je suis heureux de donner ma modeste contribution pour le succès de cette campagne. Je suis convaincu que nos concitoyens canadien-français tiendront à donner largement."

Malgré la bonne volonté des organisateurs et le nombre considérable des collaborateurs qui travaillent à recueillir les souscriptions, il se trouvera peut-être des gens qui n'auront pas été approchés. Ceux-ci peuvent transmettre leurs souscriptions par l'une des trois banques canadiennes-françaises ou directement au comité de souscription, 10 ouest, rue St-Jacques. C'est ce que plusieurs ont déjà fait.

Un optimisme bien fondé règne au comité central de souscription, dont le président lui-même, M. Ernest Décaré, a versé \$10,000 à titre personnel à la caisse de la souscription, tandis que M. Henri Geoffrion, l'un des directeurs de la campagne, a versé, quant à lui, \$5,000, souscription personnelle.

LES SOUSCRIPTIONS D'HIER ET AVANT-HIER

Voici les principaux chiffres de la liste de cet avant-midi: M. le sénateur J.-M. Wilson, \$25,000; C.-W. Lindsay, \$25,000; la Brasserie Molson, \$25,000; l'Imperial Tobacco Limited, \$20,000; la Montreal Light, Heat & Power, \$20,000; E.-R. Décaré, \$10,000; les Commissaires du Port de Montréal, \$10,000; la Canada Car & Foundry Co., \$10,000; la Bell Telephone Co., \$10,000; Henri Geoffrion, \$5,000; M. et Mme J. C. Newman, \$5,000; la Dominion Oilcloth Co., \$5,000; la Brasserie Frontenac, \$5,000; McDougall & Cowans, \$5,000; la Shawinigan Water & Power, \$5,000; la Banque Canadienne du commerce, \$2,500; S. G. Mgr Gauthier, \$2,000; Mme Guy Boyer, \$2,000; M. le sénateur Raoul Dandurand, \$2,000; Nesbitt Thompson & Co., \$2,000.

Parmi les noms des personnes ou compagnies qui ont souscrit \$1,000 chacune, il y a Paul Amos; L.-G. Beaubien; Henry Birks & Fils; J. A. Blondeau; Charles Branchaud; la Cie Catelli; la Cie d'Assurance du Canada contre l'Incendie; Emile Corbell; Fashion Craft Mfg. Co.; Mlle Thérèse Gravel; L.-O. Grothé; Léc; M. et Mme Jules Hamel; Hogdon Sumner Co.; Howard Smith Paper Mills; Lake of the Woods Milling Co., La Prévoyance-

assurances; J.-O. Linteau; Roland Maillet; Alphonse Raymond; J.-A. Raymond; Cie de Papier Rolland; Omer De Serres; a souscrit \$800, Aldred & Co., a souscrit \$750, un anonyme.

Ont souscrit chacune \$500, les personnes ou maisons suivantes: M. Chouinard, Rodolphe DeSerres, Maurice Forget, H.-N. Haydon, S.-E. Lichtenhein, A.-S. McNichols, W.-E. Morgan, J.-Arthur Pérodeau, H.-F. Rainville, Eugène Richard, Royal Securities Corporation, V. Marchand et L.-G. Ryan.

Ont souscrit \$400 chacun: J.-R. Bonhomme Lée et Léo Bouthillier; a souscrit \$300, Mendoza Langlois; ont souscrit \$200 chacun: J.-E. Fontaine, Charles Gurd, J.-D. Herdt, Cassidy Ltd., Greensfield & Cie, Louis Lefebvre, L.-E. Potvin, Louis Robert, J.-E. Serré, (Ottawa), Robert Mitchell Co., la maison Arch. Baillie a souscrit \$250, et Post & Flagg, \$150.

Parmi les souscripteurs de \$100 chacun: Augustin Frigon, C.-P. Beaubien, J. Beaubien, Mme V. Beaudry, Billings Olcott & Co., Alex. Brodeur, Paul Dansereau, L.-N. Gill, Harris Forbes, Layton Bros., E. McKenna, Alphonse Millette, L.-E. Nadeau, J. Pitblado & Co., la Société Nationale de Fiducie.

Il y a aussi de nombreuses souscriptions de \$75, de \$50 et de \$25; le manque d'espace nous force à en ajourner la publication.

M. Lucien Desbiens

On trouvera en d'autres pages les noms des diplômés que l'Université de Montréal a proclamés ce matin. Il faut ajouter à ces noms celui de notre camarade Lucien Desbiens, diplômé de l'Ecole de journalisme.

Les marchands

indiens se plaignent

Londres, 30 (S.P.A.) — Une dépêche de Bombay au Daily Herald annonce que Hooseinbhai Lalke, président de la Chambre des marchands indiens dont font partie près de cinq cents corporations, a conféré avec le gouverneur de la présidence de Bombay, sir Frederick Sykes. Lalke est un enthousiaste nationaliste, mais il est alarmé du fait que la révolution cause aux affaires, par les grèves répétées qu'elle provoque et par le fossé qu'elle creuse entre les hommes d'affaires indiens et européens. Il a représenté au gouverneur l'arrestation de Gandhi et la proclamation de la loi martiale à Sholapur avaient beaucoup agité les esprits. Il a recommandé au gouverneur d'adopter des mesures de conciliation et de ne rien faire sans consulter Gandhi. On dit qu'il a été très bien reçu par le gouverneur.

Paquebots signalés

Un des paquebots qui naviguent à destination de Montréal actuellement, le Duchess of Bedford, du Pacifique Canadien, a été signalé à Petit-Métis ce matin. Deux autres, l'Albatros et l'Antonia, de la compagnie Canard, ont été signalés au cap Race hier soir.

Le Graf Zeppelin

n'arrêtera pas à La Havane

La Havane, 30 (S.P.A.) — On a éprouvé beaucoup de déception ici lorsque les officiers de la ligne Hambourg-Amérique ont annoncé que le Graf Zeppelin, qui devait arrêter ici en se rendant de Pernambuco à Lakehurst, ne se rendrait tout simplement pas. Ils ont reçu un message du Dr Hugo Eckener disant que les vents contraires et l'état de la provision de combustible le forceraient tout probablement à se rendre à Lakehurst le plus vite possible et qu'il ne lui semblait pas possible de faire le détour par La Havane.

On réimprime...

LA CAUSERIE DE M. L'ABBE GROULX

Les demandes de la causerie de M. l'abbé Groulx: "Quelques causes de nos insuffisances" ont été si nombreuses qu'il a fallu ordonner un nouveau tirage. Ce succès s'explique, à la fois, par l'autorité de l'auteur et l'intérêt du sujet. On sait que dans cette causerie, donnée au Cercle Universitaire, le distingué professeur d'histoire du Canada de l'Université de Montréal, a résumé l'histoire scolaire du Canada français pendant les quatre-vingts ans qui ont suivi la cession du pays à l'Angleterre et marqué les conditions pénibles dans lesquelles nos pères ont vécu.

Ce sont des pages à répandre. Grâce à des circonstances heureuses et à la bienveillance de l'auteur, elles peuvent être vendues à un prix très bas: 35 c. le mille, 84 c. le cent, franco. S'adresser au Service de librairie du Devoir, 430, rue Notre-Dame est, Montréal, (tél. HArbour 1241).

MORT DU R. P.

J.-B. SAUVÉ

LE SUPERIEUR DE L'ECOLE SAINT-IGNACE DE ROSEMONT EST DECÉDÉ CE MATIN A L'HOTEL-DIEU.

Le P. Jean-Baptiste Sauvé, S. J., supérieur de l'école St-Ignace, dans Rosemont, est mort ce matin, à l'Hôtel-Dieu, âgé de 52 ans. Il naquit à Saint-Télesphore, comté de Soulanges, le 22 janvier 1878, fit ses études classiques au collège de Saint-Basile, Man., et entra au noviciat des Jésuites, au Sault-au-Récollet, en 1907. En dehors de ses années d'études philosophiques et théologiques, le P. Sauvé passa presque toute sa vie religieuse au collège de Saint-Basile, où il fut procureur pendant plusieurs années. Sa grande activité se dépensait, en même temps, dans les travaux du ministère apostolique. En 1929, il revint à Montréal, déjà frappé à mort. Il fut nommé supérieur de la nouvelle école St-Ignace, que les Jésuites venaient d'ouvrir à Rosemont pour le recrutement de leur communauté. Une recrudescence de la maladie l'obligea à se rendre à l'Hôtel-Dieu, il y a trois semaines; il s'y vit mourir lentement à la mort, qu'il vit venir sans crainte.

Le P. Sauvé laisse, outre son père et sa mère, qui demeurent à St-Télesphore, un frère jésuite, Raoul, missionnaire en Chine; un autre de ses frères, Josaphat, est également mort dans la Compagnie de Jésus, il y a quelques années; ses autres frères sont: Arthur, employé de tramway, Honoré, voyageur de commerce, tous deux de Montréal; Victorin, cultivateur à St-Télesphore. Une de ses sœurs, Emma, mariée avec M. Emile Sauvé, demeure également à Montréal.

La dépouille mortelle a été transportée au noviciat du Sault-au-Récollet, où les funérailles auront lieu lundi, à neuf heures de l'heure avancée.

Nous offrons à la famille nos respectueuses condoléances.

L'enquête sur les achats municipaux

La Commission échevinale chargée d'enquêter sur les achats et ventes aux chantiers, garages et magasins municipaux a tenu sa première séance ce matin. M. Oscar Lalonde, qui a proposé la commission en question, a été choisi président. Les autres membres sont MM. Charbonneau, Lalancette, Monette, Biggar et Lalonde.

Une amende de \$1,000 par jour de retard

Lakehurst, New-Jersey, 30 (S.P.A.) — Le Graf Zeppelin devra payer une pénalité de \$1,000 par jour de retard, à partir du coucher du soleil, dimanche; c'est ce qu'a déclaré le ministre de la marine. On croit que c'est là la raison de la décision prise par le Dr Hugo Eckener de ne pas arrêter à La Havane.

Verdicts de meurtre et de suicide

Le jury du coroner a rendu un verdict de meurtre à la suite de la mort d'Hilmar Olzanska, 33 ans, assassiné par son mari Michael Antonovitch, mercredi midi, au no 2003 rue Dandurand. Il a rendu un verdict de suicide dans le cas de ce dernier qui s'est tiré une balle dans la tête après avoir abattu sa femme d'un coup de feu au cœur. Le malheureux était déprimé à la suite de pertes d'argent à la bourse et il était sans travail. On trouverait là le motif de son double crime.

Le procès d'Azrach

On a commencé ce matin, devant la Cour du Banc du Roi qui préside le juge Wilson, l'instruction du procès de Constantine Azrach, accusé d'avoir fraudé la maison L.-G. Beaubien d'une somme de \$26,000, au moyen d'opérations de bourse. M. L.-G. Beaubien a témoigné au cours de l'avant-midi pour expliquer les entrées qui se sont produites qu'un client désire acheter ou vendre des parts, la marge que la maison exige, etc.

L'accusé est défendu par Me Lucien Gendron. Me Fauteux occupe pour la Couronne.

A Saint-Eustache, dimanche

Saint-Vincent de Paul, 30. — Hier, après la messe, dans chaque paroisse du comté de Laval-Deux-Montagnes, on a annoncé, à la porte de l'église, que dimanche prochain, à 2 heures de l'après-midi, (heure solaire), il y aura à Saint-Eustache un grand rassemblement de tous ceux qui sont en faveur de la candidature de M. Arthur Sauvé aux prochaines élections fédérales. On voudrait offrir à M. Sauvé un témoignage de confiance assez imposant pour le convaincre de ne pas refuser la candidature qui lui a été offerte.

Il y aura discours par des électeurs et des électrices du comté ainsi que par des orateurs de Montréal, puis par M. Sauvé.

LE TRAVAIL DU DIMANCHE

M. J.-M. SAVIGNAC ANNONCE QUE LA VILLE DE MONTRÉAL NE LE TOLÉRERA PAS — LES COMPAGNIES SONT DUMENT AVERTIES

M. J.-M. Savignac, membre du comité exécutif, proteste vivement contre les compagnies qui exécutent des travaux publics, le dimanche. Ce matin, M. Savignac a appris que des travaux avaient été exécutés près de l'église du Saint-Enfant-Jésus, au Mile-End. "On pouvait entendre, dit-il, des bruits de toute sorte pendant les offices religieux; des équipes étaient employées à des travaux dans la rue. Cela ne doit plus se produire et il faudra observer la loi du dimanche. Autrement les employés des compagnies courront le risque de se voir amener au poste. Il n'y a pas de sens commun de faire travailler ainsi les gens le dimanche et les jours de fête. Les contre-maîtres de la ville sont dûment avertis. À minuit, le samedi soir, ou la veille d'une fête, on devra cesser tout travail dans nos rues, que les travaux soient pressés ou non. Les contre-maîtres qui feront fi de cet avertissement seront suspendus et punis."

M. Savignac déclare que les compagnies d'utilité publique seront averties de ne plus exécuter de travaux le dimanche et jours de fête. Le même avertissement sera donné aux compagnies privées.

Un incendie à l'église de Lyster

Québec, 30. (D. N. C.) — L'église paroissiale de Lyster a été sauvée d'une destruction complète hier par les citoyens de Lyster. Les flammes furent dévoutement versées, et aussitôt l'on se mit à la tâche pour arrêter l'élément destructeur. Les deux vicaires purent sauver les Saintes Espèces au début de l'incendie. Pendant ce temps le curé de la place, malade au lit, ne savait rien de ce qui se passait.

Après un travail efficace d'une demi-heure, les citoyens avaient sauvé leur église.

Les dommages sont de \$800, environ, c'est la sacristie qui a été le plus endommagée par les flammes.

Ordinations

Québec, 30. (D. N. C.) — Avant son départ pour Rome, le cardinal Rouleau a élevé à la prêtrise MM. les abbés Adrien Falardeau, fils de M. Jos. Falardeau, de l'avenue Holland, et M. l'abbé R. MacDonald, de Charlottetown.

Prévisions atmosphériques

Toronto, 30. (S. P. C.) — Région des Grands Lacs et Baie Georgienne. — Beau et frais ce soir. Demain, beau, un peu plus chaud. Ontario Nord. — Beau aujourd'hui et demain.

Vallée de l'Outaouais et du Haut Saint-Laurent. — Nuageux et frais, averse probable. Demain, beau, un peu plus chaud.

Golfe et Rive Nord. — Nuageux avec averse, demain, nuageux et frais.

Provinces Maritimes. — Nuageux aujourd'hui et demain, un peu plus chaud.

Lac Supérieur. — Beau aujourd'hui et demain, un peu plus chaud. Manitoba. — Beau et modérément chaud aujourd'hui et demain.

Saskatchewan. — Beau et modérément chaud ce soir et demain. Averses probables demain.

Alberta. — Nuageux avec averse locale aujourd'hui et demain.

L'incorporation de la C. T. C. C.

Québec, 30. (D. N. C.) — M. le chevalier Pierre Beaulé, président de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, s'est rendu au Parlement ce matin pour demander l'incorporation de la confédération. La plupart des syndicats qui relèvent de cette organisation sont incorporés mais la confédération elle-même n'a pas encore rempli cette formalité.

Interrogé au sujet des motifs qui ont déterminé la confédération à s'incorporer, M. Beaulé a déclaré que l'on projetait d'établir un système d'assurances sociales. "Nos assurances syndicales" dit-il, "fonctionnent déjà de façon admirable et nous voulons maintenant créer une organisation beaucoup plus vaste. Nous commencerons par l'assurance-vie, puis nous établirons l'assurance contre la maladie. Et si jamais l'assurance-chômage est établie, nous aurons le mécanisme voulu pour faire face à la situation."

L'administration des caisses que nous voulons créer ne coûtera absolument rien et cela est déjà un avantage important."

M. J.-O. Lafontaine dans Laval-Deux-Montagnes

A une assemblée tenue à Sainte-Dorothée sous la présidence de M. A.-J. Bibeau, hier, après la grand messe, un groupe d'électeurs ont prié M. J.-O. Lafontaine, agent, de se porter candidat conservateur dans Laval-Deux-Montagnes lors des prochaines élections fédérales. M. J.-O. Lafontaine a accepté de laisser soumettre son nom à la convention régulière du parti conservateur qui sera tenue à Saint-Eustache sous peu.

L'Université de Montréal couronne ses élèves

S. G. Mgr l'Archevêque-coadjuteur a présidé ce matin, au théâtre Saint-Denis, à la cinquième collation solennelle des grades universitaires — MM. les juges Gustave Perrault, Mathias Tellier et MM. C.-H. Cahan et J.-F. Saint-Cyr reçoivent le titre de docteurs en droit — Allocation de Monseigneur le Recteur

En présence d'un nombreux public, ce matin, au théâtre Saint-Denis, a eu lieu la cinquième collation solennelle des grades de l'Université de Montréal. Mgr l'Archevêque, qui exerce les fonctions de chancelier, a présidé. À la droite et à la gauche du chancelier avaient pris place un représentant de l'Université de Toronto, M. Charles Mitchell, doyen de l'Ecole des sciences appliquées, et un représentant de l'Université McGill, le colonel Wilfred Bovey. M. Edouard Carteron, consul général de France au Canada, et M. Westley Frost, consul général des Etats-Unis à Montréal, M. le chanoine Harboure, curé de la basilique, étaient au nombre des invités de l'Université. Parmi les invités de la faculté de droit, il y avait M. le juge Ferdinand Roy, doyen de la faculté de droit de l'Université Laval, et M. Georges-A. Campbell, bâtonnier de Montréal. Les doyens, les directeurs et les secrétaires des facultés et écoles occupaient des places sur la scène.

La cérémonie de ce matin a été marquée par la remise de doctorats en droit ad honorem à M. C. H. Cahan, député de St-Laurent-St-Georges, à M. Mathias Tellier, juge de la Cour d'appel, à M. Gustave Perrault, juge en chef de la Cour des Sessions, et à M. Joseph Saint-Cyr, ancien magistrat, président de la Commission des tramways. Les parrains étaient: pour M. Cahan, le doyen de la faculté de droit, M. le juge Philippe Demers, pour M. le juge Tellier, M. le juge Philémon Cousineau, pour M. le juge Perrault, M. Antonio Perrault, professeur, et pour M. Saint-Cyr, M. Emery Beaulieu, professeur.

La cérémonie a commencé par la prière d'ouverture, que l'aumônier général et vice-recteur, M. le chanoine Chartier, a récitée. Elle s'est terminée par le chant d'O Canada, après la récitation en commun du "Notre Père".

Le recteur Mgr Piette a remis les parchemins aux gradués. Le secrétaire général M. Montpetit, les secrétaires des facultés, des écoles fusionnées et des écoles affiliées et les directeurs des écoles annexes ont proclamé les noms.

LES DOCTEURS AD HONOREM

Aux docteurs ad honorem, le recteur a adressé les paroles suivantes, au moment de leur remise des insignes de leur grade.

"Monsieur Cahan, vous nous venez de la Nouvelle-Ecosse où les Canadiens français comptent, au milieu de leurs frères acadiens, de vives sympathies anglaises. Admirez au Barreau, vous avez participé avec honneur à la vie politique de votre province natale avant de venir dans le Québec exercer votre profession."

"Vous avez aussitôt occupé parmi nous la place où vous ont porté le respect et la confiance de tous. Représentant du peuple à la Chambre des Communes, vous avez fait preuve d'un grand savoir, d'une remarquable dignité et vous avez su manifester par des traits que nous avons appréciés votre esprit de justice à l'égard de notre race."

M. le juge Tellier, j'ai dit, au lieu de la carrière, les premières préoccupations de votre vie d'avocat s'arrêtèrent aux limites immédiates de la paroisse et de la municipalité. Vous consacrez vos soins à ce que l'on appelle: "la petite patrie". Elle vous le rend aussitôt en confiance. Vous devenez député puis chef de votre parti. En Chambre et dans l'arène publique, vous avez révélé une noblesse de cœur et une expérience que tous amis et adversaires se sont plu à reconnaître. Et l'opinion unanime salue avec respect votre avènement à la magistrature. Je ne puis oublier, parlant au nom de l'Université, les éminentes services que vous lui avez rendus avec un dévouement des plus distingués dont elle vous remercie."

M. Gustave Perrault, après un brillant cours de droit à l'Université Laval, vous exercez votre profession dans la ville d'Arthabaska. Par votre travail et votre science du droit, vous vous placez au premier rang du Barreau de cette province. Appelé à la magistrature en 1920, vous êtes, peu de temps après, nommé juge à la Cour des Sessions à Montréal. En 1927, vous devenez juge en chef. Nul n'ignore l'importance de cette institution et les services qu'elle peut rendre pour le maintien de l'ordre en notre province."

L'Université particulièrement heureuse de reconnaître les qualités de caractère et les connaissances juridiques que vous avez apportées à la présidence de ce tribunal. M. Saint-Cyr, jeune encore, on vous appelle à la magistrature. Vous vous distinguez aussitôt par un sens juridique averti et le souci des solutions rapides et justes. On reconnaît en vous une autorité toute particulière en droit criminel. Nommé plus tard à la présidence de la Commission des Tramways, vous apportez à ces fonctions un remarquable esprit d'organisation. Et vous donnez ce bel exemple, que l'Université a voulu reconnaître et récompenser, de ne pas abandonner la science de droit. Vos travaux sur le Code civil et la jurisprudence, sur la Loi des Cités et des Villes Star, a été descendu lentement et solennellement, à midi, du pont d'un contre-torpilleur britannique, dans la mer, où il dormira son dernier sommeil. Le capitaine, décédé mercredi, avait exprimé ce désir. L'amiral commandant de la flotte de Portsmouth, sir Roger Keyes, a aussitôt donné des ordres à un navire de la flotte pour que ce suprême hommage soit rendu solennellement au vieux marin."

La liste des gradués

On trouvera en page 2 la liste des gradués et des titulaires de prix.

Dernière séance aux Communes

Ottawa, 30. (D.N.C.) — A l'ajournement d'une heure, le premier ministre, M. Mackenzie King, a annoncé que la Chambre se remettrait au travail dès 2 h. 30 et qu'elle continuerait sans interruption jusqu'à ce que tout le travail sessionnel soit terminé.

On s'attend à ce que la prorogation ait lieu à la fin de l'après-midi ou au commencement de la soirée.

La prorogation ce soir au plus tard

Ottawa, 30. (D.N.C.) — La Chambre des Communes a passé ce soir avant-midi les crédits des postes, au montant de \$37,336,369.40, ainsi que ceux des chemins de fer, au montant de 19 millions de dollars. Il reste encore environ pour cent millions de crédits à voter. Depuis 8 heures hier soir on a voté pour 147 millions.

Tous les crédits contentieux sont passés, de sorte que la prorogation semble assurée pour la fin de cet après-midi ou de bonne heure au commencement de la soirée.

Le Memorial Day aux Etats-Unis

Washington, 30 (S.P.A.) — Les Etats-Unis honorent aujourd'hui la mémoire des soldats qui sont morts. Depuis les plus humbles cimetières jusqu'aux grands cimetières militaires d'Arlington et de Gettysburg, toutes les tombes de soldats seront décorées de fleurs. Des cérémonies se dérouleront à la tombe du soldat inconnu à Arlington. Le président Hoover se rendra à Gettysburg prononcer un discours au grand cimetière inauguré après la guerre civile par Abraham Lincoln qui y prononça le discours le plus remarquable de sa carrière.

DES BAGARRES À Dacca

MUSULMANS ET HINDOUS SONT ENCORE AUX PRISES.

Bombay, 30. (S. P. A.) — On a reçu des nouvelles alarmantes aujourd'hui de Dacca où les bagarres se multiplient entre musulmans et hindous. Un grand nombre d'hindous ont été arrêtés et le surintendant de la police de la ville a été blessé. La lutte entre les deux groupes religieux semble vouloir s'étendre aux villages environnants. On sait que ces bagarres ont déjà coûté la vie à 14 personnes, qu'elles ont enlevé une quarantaine d'autres à l'hôpital.

A Lilloah, dans le district de Calcutta, la police a fait feu sur une foule de 4,000 manifestants, la plupart des employés de chemin de fer. Quatre personnes ont été blessées lorsque la foule s'est attaquée aux directeurs de la compagnie à cause de l'introduction d'une nouvelle échelle de salaires.

Les nationalistes ont organisé hier soir une nouvelle grande manifestation. Prés de 50,000 personnes, dont 2,000 femmes, ont défilé portant les portraits de Mahatma Gandhi et des autres chefs arrêtés depuis le début de la campagne de désobéissance civile.

PLUSIEURS BLESSES

Dharasna, Bombay, 30. (S.P.A.) Dix volontaires nationalistes sont revenus à leur camp d'Untari sur des civières hier à la suite de la dernière sortie contre les salins. Cent onze volontaires, ont pris part à l'attaque. Ils avaient atteint un des monticules de sel et commençaient à piller lorsque les policiers chargèrent à coups de bâtons et en blessèrent un bon nombre dont dix grièvement.

Les volontaires furent dispersés par la police sur la limite des dépôts de sel. Ils retournèrent au camp d'Untari où d'autres volontaires arrivaient de temps à autre et s'installaient par groupes de quatre ou cinq sur les ruines de ce camp tant de fois détruit par la police. Un grand nombre de volontaires qui arrivent à Bulsar de toutes les parties du Gujarat sont attendus au camp d'Untari pour prendre part à de nouvelles attaques contre les dépôts de sel.

A la mer

(Dernière heure)
Southampton, 30 (S. P. C.) — Le corps du commodore William Marshall, capitaine de la flotte et commandant de la flotte de la White Star, a été descendu lentement et solennellement, à midi, du pont d'un contre-torpilleur britannique, dans la mer, où il dormira son dernier sommeil. Le capitaine, décédé mercredi, avait exprimé ce désir. L'amiral commandant de la flotte de Portsmouth, sir Roger Keyes, a aussitôt donné des ordres à un navire de la flotte pour que ce suprême hommage soit rendu solennellement au vieux marin."

Opposés au traité de Londres

Washington, 30 (S.P.A.) — Le sénateur Johnston, républicain de la Californie, vient de publier une déclaration où il défend vigoureusement les officiers de la marine qui se sont opposés à la ratification du traité naval de Londres. Le sénateur, qui est lui-même un adversaire du pacte, déclare que les officiers ont eu le courage de dire la vérité, qu'ils ont été "fidèles aux plus hautes traditions de la marine américaine" et qu'ils "méritent les éloges et l'appui de tous les citoyens américains." Il a pris sur sa responsabilité de les faire comparaître devant le comité des relations extérieures. Et ils y ont exposé "les exigences de la défense nationale et les besoins de la marine américaine."

Des nouvelles de nos voyageurs

Un câblegramme reçu hier de M. Eugène L'Heureux, le représentant du Devoir au voyage Carthage-Europe, mande que tous les voyageurs sont en bonne santé et que la tournée se poursuit heureusement.

Après avoir assisté à la Passion, à Oberammergau dimanche, nos voyageurs ont visité Munich lundi et Strasbourg mardi. A cet endroit six des voyageurs qui, suivant leur itinéraire, doivent s'embarquer aujourd'hui même (30 mai), à bord du "Mégantic" pour revenir au Canada, se sont séparés du groupe pour rentrer à Paris; les autres, conformément au programme, sont partis pour Mayence d'où ils ont pris le Rhin à destination de Cologne qu'ils ont atteint hier soir

Page des Petits Traits de Plume

les nôtres et ceux des autres

Vendredi, 30 mai 1930.
NATURELLEMENT

Extrait d'un quotidien montré-
is en frais de jaunissement:
"Nous sommes informés de bon-
source que le dernier fragment
cadavre qui a été retrouvé est
tête de la victime, ce qui a beau-
coup aidé les policiers dans leurs
cherches, et qui aurait grande-
ment servi à établir l'identité de
l'individu".

Où, généralement la figure d'une
personne permet de le reconnaître.
C'ESTAIT PREVU
Une vieille dame, en voyage d'a-
gement, est tombée l'autre jour de
la fameuse tour de Pise et fut instan-
tément tuée.
L'idée, aussi, d'avoir fait cette
ur penché!

PAYS HUMIDE
Il y a quelques jours, à Kistormas,
ongrie, une bande d'ois qui se
romenaient sur la route se mi-
nt tout à coup à crier et à mar-
cher de façon inusitée. Après bre-
enquête, il fut constaté qu'une
bature avait, par accident, versé
plusieurs barils de vins dans la
ssée et que les ois s'y étaient dé-
liés.

Que d'Américains auraient aimé
re à la place des ois... quoique
ans les pays humides le vin fasse
es jars de plus d'un individu.

QUELLE MERE!
A Brooklyn, Muriel-Josephine
on, âgée de 17 ans, disparut de
chez elle. Sa mère offre une ré-
compense de \$50 à qui ramènera
Muriel vivante ou de \$100 à qui la
mènera morte.
Sans commentaire...

LE PAUVRE HOMME
Pour se guérir d'un malencon-
eux hoquet qui durait depuis 6
ois, Pietro Galli, 43 ans, de Mil-
ord, Mass., décida de vivre en
lein air dans sa cour. Il vint de
mourir... de la tuberculose qu'il
ontracta à la pratique de ce der-
er régime.

En un mot, pour vivre... il mour-
rut.

RECEPTEMENT
Nos voisins des Etats-Unis sont
à faire leur recensement. A mesu-
re que dans un endroit le travail
est terminé, les résultats sont an-
noncés quoique d'une façon non
définitive. Ainsi, le mois passé, des
journaux de Boston donnaient des
chiffres indiquant que dans plu-
sieurs cantons ruraux de la Nouvel-
le-Angleterre, la population rurale
était moindre qu'il y a une déca-
de. C'est aussi le cas ailleurs, par
exemple, dans le Colorado. Dans
cet Etat, à Nevada — et il n'est
pas surprenant que le résultat ait
été vite connu — la population qui
était de 51 ans en 1920, ne se
compose maintenant que d'une
personne. Pour se complaire dans
cette solitude, pour ne pas éprou-
ver le besoin de parler avec les voi-
sins, parions que cette personne
n'est pas une... femme.

Ce n'est pas là le seul indice
que les chiffres de cette année
pourraient être inférieurs à ceux
du dernier recensement dans le Co-
lorado. Dans tout le comté de Parc,
qui se trouve à 25 milles à peine
au sud-ouest de la capitale, Den-
ver, il n'y a eu qu'une seule nais-
sance l'année dernière. Dans cette
région, comme le disait un jour-
nal, on pourra parler de "l'année
où l'enfant est né". Le même jour-
nal rapporte plus loin qu'à Tuxtla
Guiterrez, Mexique, en 40 ans de
mariage, les époux Chavarria ont
eu 37 enfants dont 18 couples de
jumeaux. Un loustic fera la ré-
flexion que Leoncia Chavarria dut
être désappointée le jour où le nom-
bre impair vint au monde. Tous ces
est-il qu'il semble que la loi natu-
relle est mieux observée à Tuxtla
que dans le comté de Parc. Cela
ne changera pas l'opinion des gens
qui proclament que les Etats-Unis
sont la terre du progrès.

La chose est possible. La popula-
tion du Colorado était en 1880, de
34,277 âmes; en 1870, de 39,864;
en 1880, de 194,327; en 1890, de
412,198. Mais le divorce et le mal-

théisme peuvent renverser une
telle progression.

INGENIEUSE
Où, plus ingénieuse qu'ingénue,
cette demoiselle Stephanie Perde,
âgée de 20 ans. Elle accusa Frank
Popick, de 24 ans, d'avoir contre-
fait sa signature et le fit incarcérer
à la prison de Freehold, N.J. Mais
au lieu de témoigner contre lui, la
jeune fille résolut de l'épouser et
le fit relâcher pour la conduire à
l'autel.

C'est une manière pour une fem-
me de forcer la main à quelqu'un
d'accepter la sienne. Avis aux in-
térêtés...

LA BEAUTE
D'après un médecin de l'univer-
sité John Hopkins, les jolies fem-
mes seraient rarement victimes du
cancer. Voilà qui pourra servir à
la réclame des fabricants de cosmé-
tiques auprès de ces dames pour
induire davantage celles-ci, si cela
est possible, à recourir à leurs pro-
duits. Qui sait? peut-être le point
de saturation a-t-il été atteint sous
le rapport poudres, fards, rouges,
kohl, crèmes, lotions, etc.

N'est-ce pas parce qu'elles ont la
conviction intime, sinon avouée, de
s'embellir, que les femmes ont re-
cours à tous ces artifices? Si, ma-
quillées, elles sont plus jolies, elles
seront donc moins exposées au
cancer. Il reste à vérifier si vrai-
ment il y a moins de cancéreuses
chez celles qui se fardent. La vé-
rité est peut-être que les femmes
maquillées ne sont ni plus jolies,
ni plus belles, au contraire... un
simple contretemps le prouve.

Chassez le naturel, il revient
alors au galop.

POURBOIRES
Les comptes de la succession de
Rodolphe Valentino ont révélé
dernièrement que des pourboires
au montant de \$1,800 avaient été
payés à la police lors de ses funé-
raillies. Il mourut à New-York au
mois d'août 1926. On dut appeler

les réserves de la police pour con-
trôler les milliers de personnes qui
cherchaient à le voir en chapelle.
La renommée cinématographique
se naît après la mort, décidément!
Dix-huit cents piastres de pourboi-
res pour protéger un corps, c'est à
ardente.
faire loucher les Européens qui ex-
ploient les touristes.

LES ARBRES
Le conseil municipal de Paris
s'est opposé à l'érection d'un monu-
ment à Foch à l'angle des avenues
Marigny et des Champs Elysées.
Le dégrèvement de ce terre-plein
aurait exigé l'abatage d'une cin-
quantaine d'arbres. Le monument
sera érigé un peu plus à l'ouest, à
la porte de Neuilly.

A Montréal, il y avait des arbres
square Phillips. Aujourd'hui il y a
là un solide monument... mais
plus d'arbres.

CHIENS, CHATS ET...
Chacun sait que les Chinois se
délècent, en leur pays, de mets qui
nous font lever le cœur à cause de
ce qui les compose.
A la suite du décès d'un richard
qui avait fait bombance de viande
de tout dans un restaurant, le
gouvernement de Canton vient d'in-
terdire aux bouchers et aux res-
taurateurs de servir à leurs clients
des carcasses de chiens ou de chats.

Plus d'un pauvre diable, chez
nous, voudrait bien que nos législa-
teurs parviennent à faire une loi
supprimant la consommation de la
vache enragée!!!

SUPPLICE MODERNE
Les villages de Farrelton et de
Martindale, situés tout près des
chutes Pagan qui développent une
force électrique de 200,000 che-
vaux-vapeur, n'ont pas encore
l'éclairage électrique.

Supplice de Tantale... dans sa
propre maison!

PAS POSSIBLE
En police correctionnelle, affaire
de tapage nocturne et voies de fait.
Le président... Prévost, vous fe-
riez mieux d'avouer au tribunal
que vous aviez laissé votre raison
au fond du verre.

Cela n'est pas possible, mon
président... Je vide mon verre
trop consciencieusement.

LA VERITE
— Dites-moi la vérité, docteur, je
suis brave!
— Eh bien, c'est le moment de
penser à mon compte demain il sera
trop tard.

A L'HOTEL
Dans un hôtel de onzième ordre.
Un monsieur prend congé de son
appartement le lendemain même de
son installation.

Le patron paraît étonné de cette
brusque résolution.
— Mon Dieu, monsieur, fait le
touriste avec une grande douceur,
je n'éprouve pas pour la vermisse
une répulsion particulière, mais je
n'ai pas de sang à perdre.

IL NE S'Y CONNAIT PAS
— Vous avez étranglé votre belle-
mère parce qu'elle vous embêtait!
Le tribunal n'admet pas cela comme
circonstance atténuante...

— On voit que le tribunal n'a
pas de belle-mère!

DANS LA BOITE AUX QUESTIONS

Me conseillez-vous de jouer à la
bourse?
— Depuis que les valeurs sont
sans dessus dessous, je ne mettrais
plus cent sous dessus.

Certains animaux sont-ils mal-
heureux?
— La girafe parce qu'on lui a
"monté le cou"; et l'éléphant, parce
qu'il est "trompé" avec "défense
d'ivoire".

Comment me rafraîchir par ce
temps de chaleur?
— Lisez des histoires mystérieu-
ses, elles vous feront passer des
frissons dans le dos.

Les grandes nations sont-elles
opposées à la guerre?
— Oui. Elles construisent des
navires pour promener les marins.

Puis-je manger des crêpes?
— Rien de mieux... si vous êtes
en deuil.

Pourquoi ne juge-t-on pas de la
santé d'une femme par son teint?
— Probablement parce qu'il se
teint.

Puis-je enfoncer un avaloir de
sable?
— Certes oui... en aspirant une
Fatima.

SIVEL.

Cloches d'Eglises
Carillons, cloches neuves
et d'occasion de diffé-
rents poids et prix.
Ecrire ou voir
Z.-O. TOURANGEAU
1656, Boul. St-Joseph (Est)
Appt 6 - Tél. FR. 6272 - Montréal
C-EMILE MORISSETTE, LIMITEE
232-236, rue Latourville, Québec

La Société Pierre Pampalon
Importation et fabrication
ORFÈVRES D'ARTS
DENTELLES, VASES SACRES, ETC.
Salle d'échantillons:
1052, ST-DENIS - MONTREAL
Case postale 2795 - Tél. MAR. 7819

Voulez-vous avoir du BON CAFE J.-A. DESY, Limitée
et des BONNES CONFITURES?
ACHETEZ-LES DE
IMPORTATEURS ET MANUFACTURIERS
1459 Ave Delorimier Tél.: FR. 2853 & 3377

TOUSIGNANT & FRERES
AU SERVICE DE L'ECONOMIE VERITABLE
TOUSIGNANT
quartiers généraux du
BON BEURRE — BON FROMAGE
et des **BONS OEUFS**
EPICERIES et PROVISIONS
— Pas d'intermédiaires
— Directement aux consommateurs
— 9 MAGASINS —
Entrez au plus rapproché de votre demeure,
Tousignant & Frères Ltée
Bu.-chef: 6312 St-Hubert 2034, Mont-Royal Est
Su.: 5167, rue Clarke 2309, Ontario Est
1148, Mont-Royal Est 1584, Ste-Catherine Est
3539, rue Ontario Est 1587, Ontario Est
2929, rue Masson

Nous les avons —
Les B. V. D.
Le sous-vêtement
idéal pour l'été
**Chapeaux
de Paille !**
Le plus beau choix — et
les formes en vogue
Depuis 1.95
— CHEZ —
R. A. MORIN
170, Sainte-Catherine ouest
Entre Bleury et St-Laurent.

VESTONS de BUREAU
VESTONS d'ALPACA
EN STOCK ou sur MESURE
J. L. LAROCQUE
849 NOTRE-DAME OUEST
DEMANDEZ des
ECHANTILLONS
ou
APPELEZ NOTRE
REPRESENTANT
MARQUETTE 9345-7816

ERNEST MEUNIER
Le Tailleur Fashionable
994, rue Rachel Est
Montréal
Téléphone: FR. 9343-9850

COMPLETS
en serge bleue — \$ 35.00
J. L. VERVAIS 1754 Amherst
FRONT. 3548

Maison MONTESANO
Doreur, argentier, nickelier
Spécialité: Ornements d'église.
1079, Amherst - CH. 9325

CAFE Brun, noir, doux,
fort, au goût du
client, envoyé poste payée.
Demandez nos prix
P. GOUDRON 1188 Berri
HA. 1388

Service de 24 heures
The New System Cleaning Service Rgd
Teinturiers-nettoyeurs J.-H. BRETON, propriétaire
Complets de Messieurs, nettoyage français... \$1.50
Manteaux de Dames, nettoyage français... \$1.75 à \$2.00
BUREAU: ATELIER:
823 est, rue Dorchester 1156, rue Saint-Christophe

Nous allons chercher et
livrons tous objets.
Appelez-nous
HARbour
3088

Nouveau Stromberg-Carlson abaissé et compact
Ecoutez les lundis soirs l'orchestre Stromberg-Carlson transmis par le N.B.C. Blue Network et les postes associés.
Stromberg-Carlson No 652, 42 pouces de hauteur; 24 pouces 1/2 de largeur; 15 pouces de profondeur. Prix, sans les lampes, \$315.00
PARTOUT où l'espace est le premier sujet de considération, le Stromberg-Carlson a décidément la préférence. Il s'adapte et s'harmonise à n'importe quel genre de décor. Son dessin subtil influence de l'art français. Les panneaux qui l'ornent imitent les bois rares, accentuant le joli fini du noyer.
Le Stromberg-Carlson No 652 à trois lampes bi-grilles de radio-fréquence entièrement recouvertes, le système de détection du pouvoir linéaire et un haut-parleur dynamique de très fortes dimensions.
Vous trouverez dans ce modèle, ou dans tout autre modèle de Stromberg-Carlson COMPLET, votre instrument idéal,
Ed. Archambault
500, rue Ste-Catherine Est (angle Berri)
MARquette 6201-6202-6203-6204

DEMENAGEMENT
Le ou vers le 1er mai, nous serons déménagés à
1003 rue Sainte-Catherine Est
(vis-à-vis le Théâtre Amherst)
J. E. TURCOT MUSIQUE ET INSTRUMENTS
3, rue Sainte-Catherine Est

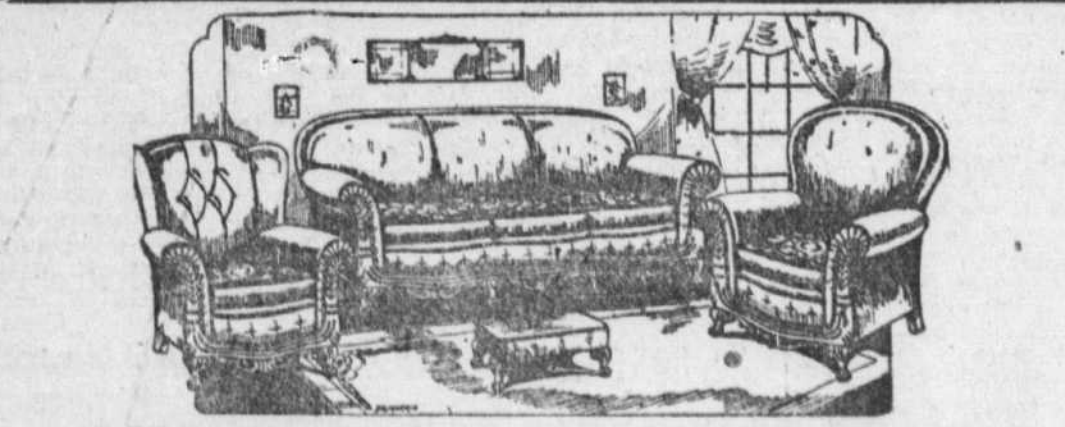
PRIX de la MANUFACTURE

"Chaque article que nous vendons est sujet à notre garantie de satisfaction la plus absolue".
J.-Geo. Langlet Dir.-gérant.

Les valeurs mentionnées dans cette annonce vous donnent une idée de combien vous pouvez économiser en achetant DIRECTEMENT du fabricant au lieu de par des intermédiaires. Venez et constatez par vous-même — on ne vous demandera même pas d'acheter.

Magasins ouverts le soir VENDREDI jusqu'à 9 hrs SAMEDI jusqu'à 10 h. 30

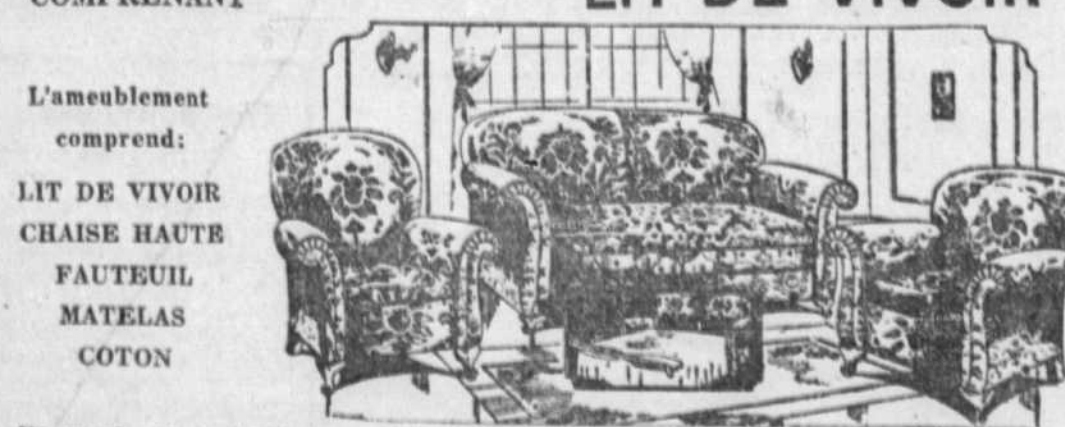
DES CONDITIONS LIBERALES DE CREDIT A PORTEE DE TOUS



AMEUBLEMENT DE 12 MORCEAUX
Superbe ameublement à deux personnes. Bande boutonnée au bas. Couverture en mohair anglais taupe, ou bleu. Pattes sculptées à la main. Coussins réversibles à ressorts avec couverture en frise mohair à dessins médaillons. L'égal de cet ameublement se vend au détail \$265. Jamais cette occasion n'a été égale à Montréal au prix extraordinaire de \$149.
L'ameublement de 12 morceaux comprend: CHESTERFIELD, 2 FAUTEUILS, LAMPE SUR PIED ET ABAT-JOUR, TABLE DE BOUT, TABOURET, TABLE DE CHESTERFIELD, LAMPE DE TABLE ET ABAT-JOUR, COUSSIN FANTAISIE, APPUI-LIVRES.

UNE OCCASION RARE
FAUTEUIL CONFORT offrant le maximum de repos et de solidité, recouvert en mohair, velours coupé de différentes teintes et dessins. Coussins réversibles à ressorts. Construction sur bande.
"WEB". Une aubaine à \$19.00
FAUTEUIL DE CHAMBRE à COUCHER, très bien fait et ample, recouvert de jolies couvertures de bonne qualité. Choix de nuances et dessins. Vendu en bas du prix du fabricant, \$9.95

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE ILLUSTRE
AMEUBLEMENT DE 4 MORCEAUX
COMPRENANT
LIT DE VIVOIR
L'ameublement comprend:
LIT DE VIVOIR
CHAISE HAUTE
FAUTEUIL
MATELAS
COTON



Un superbe Chesterfield le jour — transformé la nuit en un spacieux et confortable lit. Ajoute à votre domicile sans augmentation du loyer. L'ameublement comporte un fauteuil à bras, un lit de vivoir avec bon matelas de coton. Les meubles sont recouverts en tapisserie française de très belle qualité. Nous vous offrons les quatre mor-
ceaux à prix inférieurs au coût de fabrication... \$79.

LIVING ROOM FURNITURE MANUFACTURERS, LIMITED
Cherrier 3119*
2566 rue Sainte - Catherine Est
(A L'EST DE LA RUE FRONTENAC, MONTREAL)

Le Page féminine

Mon carnet

30 mai 1930.

Il y a toujours eu et il y aura toujours des importuns, vous savez bien: de ces êtres qui fatiguent les gens par leurs assiduités, leurs questions, leurs sollicitations, etc. Mais il n'y en aura peut-être jamais qui iront aussi loin que ce procureur qui rendait souvent à Bauru des visites désagréables. Un matin qu'il se présentait, Bauru lui fit dire par son valet qu'il était au lit.

— Monsieur, revint dire le valet, il dit qu'il attendra que vous soyez levé.

— Dis-lui que je suis malade.

— Il dit qu'il vous enseignera quelque remède.

— Dis-lui que je suis à l'extrémité.

— Il dit qu'il veut vous dire adieu.

— Dis-lui que je suis mort.

— Il dit qu'il veut vous donner de l'eau bénite.

Et Bauru dut recevoir l'importun.

Mignon

LA REINE MARIE D'ANGLETERRE



Voici la photographie la plus récente de Sa Majesté la Reine Marie d'Angleterre, qui célébra son soixante-troisième anniversaire de naissance le 27 mai.

UN MENU PAR SEMAINE

Suite du menu de mardi, expérimenté par les Ecoles Ménagères provinciales de Montréal:

SAUCE HOLLANDAISE

2 c. à table de beurre, 2 c. à table de farine, 1 tasse de lait, 1 jaune d'oeuf, 1-2 citron.

Faite une béchamel avec le beurre, la farine et le lait, lier avec le jaune d'oeuf et ajouter en dernier le jus de citron.

ESCALOPES DE BLE D'INDE ET DE TOMATES

1 boîte de blé d'Inde, 1-2 boîte de tomates, 1-2 tasse de mie de pain, 2 c. à table de beurre sel, poivre, panure.

Beurrer un plat à gratin, déposer un rang de blé d'Inde, puis des tomates et de la mie de pain, répéter jusqu'à ce que le tout soit épuisé. Couvrir de panure mêlée à 2 c. à table de beurre. Gratiner à four chaud une demi-heure.

PATÉ BRISÉE FINE

2 tasses de beurre, 2 tasses de farine, 1 c. à thé de sel, eau froide.

A l'aide de deux couteaux, bien mélanger le beurre à la farine. Faire une fontaine et y verser de l'eau froide jusqu'à ce que le premier mélange soit réuni en boule et ne colle ni au bol ni au couteau. Laisser reposer la pâte au fond avant de l'employer.

TARTE AUX POIRES MERINGUÉES

Couvrir de pâte brisée l'envers d'une assiette à tarte et faire cuire à four chaud 500 degrés. Quand la pâte est bien dorée retourner et laisser refroidir un peu. Ajouter alors des poires et garnir d'une meringue faite avec 2 blancs d'oeufs battus en neige ferme et 4 c. à table de sucre. Remettre au four pour dorer.

Chez les A.F.A.C.C.

Le 22 mai dernier, le bureau de direction des Associations fédérées des anciennes élèves des couvents catholiques du Canada, section française, a tenu son assemblée mensuelle dans la salle ordinaire des réunions, à l'Ecole du Plateau. Mme Aurélien Bélanger, d'Ottawa, présidente générale, et représentant les Soeurs Grises de la Croix,

présidait l'assemblée. Mlle Ginevra Lefavre était la déléguée du district de Québec.

Au cours de la réunion, la commission d'action sociale, sous la présidence de Mlle Alice Bilodeau, représentant les Soeurs de la Charité, de Québec, fut chargée d'appuyer le mouvement en accord avec l'encyclique récente du Saint-Père, pour combattre par tous les moyens l'indécence des modes actuelles, pour avertir les jeunes filles du danger des sports, des bains mixtes, où le vêtement est réduit à sa plus simple expression.

Il a aussi été fait lecture d'une lettre de M. Denault, du comité du "Sousvenir Canadien" adressée à Mme A. Letellier de Saint-Just, présidente du district de Québec, demandant au A.F.A.C.C. de contribuer à la souscription qui se fait pour rebâtir la cathédrale de Gaspé à l'endroit où Jacques-Cartier, le premier, consacra à Dieu la terre canadienne, il y a près de quatre siècles. Cette cathédrale, dédiée au Christ-Roi, pouvant être considérée comme un monument national, la commission d'action nationale, sous la présidence de Mme Paul Brisset des Nos, des religieuses du Sacré-Coeur de Montréal, enverra donc la contribution des Associations fédérées.

Pour l'apostolat liturgique

Le mardi, 10 juin, à 8 heures du soir, sous la présidence d'honneur du R. P. Perras, O. P., une partie de cartes sera donnée au profit de l'"Apostolat Liturgique".

Cette partie de cartes aura lieu à la salle du camp de l'Église de Notre-Dame-de-Grâce, avenue Notre-Dame-de-Grâce, près du boulevard Décarie. L'autobus Westmount N. D. G., les tramways Ste-Catherine-Monkland et Windsor-Snowdon, y conduisent directement.

Les billets, au prix d'un dollar, sont en vente à l'"Apostolat Liturgique", 3471, Avenue du Parc, tél. Marquette 5069. On pourra aussi s'en procurer le soir même, à la porte de la salle.

Il y a un prix par table, et un gouter sera servi. On est prié d'apporter cartes, crayons et marqueurs. Pour tous renseignements, s'adresser à Mlle Louise Lefebvre, 26, rue Robert, Outremont. Tél. ATLANTIC 7866.

Toutes les personnes soucieuses de promouvoir une œuvre d'apostolat intellectuel, tous les amis de la liturgie, de l'art chrétien et de la musique grégorienne sont particulièrement invités.

Malade des intestins et de la vessie. Jamais plus maintenant



"J'ai 60 ans et ai reçu des soins médicaux pendant des années pour troubles entre la vessie et les intestins. Je fus souvent retenu des mois à la maison, jusqu'au jour où je pris Fruit-à-tives". Depuis, je n'ai plus été malade une journée. — Thomas Graham, Oshawa, Ont.

Des milliers de gens rapportent que leur constipation, leurs troubles du foie et des intestins ont pris fin en une nuit avec "Fruit-à-tives". Maux d'estomac, bile, indigestion, brûlements d'estomac, maux de reins et de vessie, douleurs dans le dos, rhumatisme, névralgie, névrite, maux de tête nerveux cessent rapidement. Les nerfs se calment, le sommeil est profond tout de suite. Le teint s'éclaircit.

Dix des meilleurs remèdes de la nature combinés dans un petit comprimé, invention d'un médecin canadien célèbre. Résultats étonnants. Procurez-vous "Fruit-à-tives" aujourd'hui même chez le pharmacien.

Au Mont-Sainte-Marie

Demain, le 31, à 3 heures, grande partie de cartes au profit des missions. Les anciennes sont cordialement invitées ainsi que leurs amies. Il y aura des billets en vente au couvent et le thé sera servi à cinq heures.

Au Couvent de Longueuil

Les anciennes sont priées de se rappeler que c'est mardi prochain, le 3 juin, la date fixée pour le grand conventum du couvent des Soeurs des SS. NN. de Jésus et Marie, à Longueuil. Il n'est pas besoin d'une invitation spéciale pour s'y rendre et celles qui n'ont pas encore répondu à l'appel seront chaleureusement accueillies le jour de la fête.

Réunion de l'A.C.P.M.

La réunion de l'Alliance Catholique des Professeurs de Montréal, section des institutrices, aura lieu ce soir à 8 heures, sous la présidence de M. l'abbé J.-O. Maurice, visiteur général des écoles. Un beau programme musical a été préparé pour cette réunion; Mlle Anna Poltras, présidente, dira le mot de bienvenue, Mlle Lise Savoie, secrétaire, fera la lecture des minutes et Mlle Sara Bourbonnais, trésorière, celle du rapport des finances; et il aura une causerie sur "La piété à l'école" par Mlle Lucille Benoit. L'appréciation des travaux sera donnée par M. l'abbé E. Gareau, visiteur des écoles du district Nord. L'on procédera ensuite aux élections générales.

MICHELLE LE NORMAND (Madame Léo-Pol Desrochers): Autour de la Maison. (Illustrations de Madame Lionel de Bellefeuille).

Un des plus grands succès de librairie du Canada français, ce livre dont la troisième édition vient de paraître en est à son sixième mille. "Livre immortel, chef-d'œuvre du terroir", ainsi le qualifiait notre poète Albert Lozeau à sa parution. Rempli d'originalité, de talent, d'émotion, ce livre intéresse tous les âges.

Au comptoir, \$1.00; franco, \$1.05. Librairie du Devoir.

PETITE VIE DES SAINTS

30 mai, saint FERDINAND III, roi de Castille et de Léon. — Saint Ferdinand était fils d'Alphonse, roi de Léon, et de Bérangère de Castille, sœur de Blanche, reine de France. Comme saint Louis, avec lequel il a beaucoup de ressemblance, il fut un saint et grand roi. Une fois sur le trône, il montra ce que peut pour le bonheur de son peuple un roi vraiment chrétien.

Sévère pour lui-même, il est plein de douceur et de compassion pour les autres. Il fut toujours commandé à ses passions. Il fit respecter les lois, mais fut toujours prêt à pardonner; surtout les injures qui lui étaient personnelles. Il avait un grand amour pour son peuple et ne le chargea jamais d'impôts; et c'est fait dans une sage économie qu'il trouvait des ressources pour parer à tout.

En 1225, il tira l'épée contre les Maures et ne les laissa plus respirer. Il leur enleva plusieurs places fortes; et Dieu, récompensant la confiance qu'il avait en lui, le rendit toujours victorieux. Il s'empara successivement de Cordoue et de Séville. Une grande douleur vint le frapper au milieu de ses succès. Ce fut la perte de son épouse, la vertueuse Béatrice. Plus



Légers feutres d'Angleterre

\$5.

Le modèle est tout à fait nouveau pour cette saison, et les nuances de fauve et de gris sont celles qui se portent actuellement.

Pointures 6½ à 7½.

Rez-de-chaussée — Rue Victoria

T. EATON CO. LIMITED DE MONTREAL

tard, il épousa Jeanne de Ponthieu et expira au moment où il préparait une expédition contre les Maures d'Afrique, 1253.

Le "Salon littéraire"

L'AUDITION PUBLIQUE D'HIER SOIR

Le "Salon littéraire" a donné hier soir une audition publique dans la salle Notre-Dame du Mont-Carmel en faveur des œuvres de l'Apôtre Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus. L'aumônier du Salon, le R. P. Armand-Marie Reeves-Gravel, président; il a défini le but du Salon: se former le goût en passant des soirées agréables, parfaire sa culture personnelle. M. Eugène Gaudin, directeur-fondateur du Salon, a parlé des moyens d'action de celui-ci; il a appuyé sur l'importance de la diction et déclaré qu'il se donnerait des conférences toutes les semaines sur la littérature; il a aussi fait allusion à une soirée que l'on est à préparer pour honorer le mémoire de quelques-uns de nos poètes canadiens.

Le programme de la soirée d'hier était entremêlé de musique et de citations. La partie musicale était confiée à Mlle Gaétane Giroux et Béatrice Hébert, à M. Marcel Hébert et surtout à Mlle Marguerite Péladeau, des Chanteurs de Montréal. Un bon nombre de pièces de vers, dont une forte partie était de M. Gaudin lui-même, ont été interprétées par Mlle Irma Longpré, Francoise Pilon, Jacqueline Bouthillier, Gilberte Marois, Jeannette Charlebois, Laurette Latour et Yolande Giroux. Des œuvres de M.

Maison d'éducation

ERNEST LAVIGNE

Organiste à St-Jean-Baptiste
Professeur de piano, orgue,
théorie, solfège
958, avenue Duluth est
Tél. MONTENAC 5346 Montréal

"Nicolette-Auclair"

(Roman par Marie-Rose Turcot, Les Editions du Mercure, 1154, square Beaver Hall, Montréal, prix 75 sous).

Vous ne savez pas que Nicolette Auclair était la petite-fille de l'un des Canadiens les plus marquants de son temps et que son père, Henri Auclair, était l'artiste francophone à l'époque où l'Amérique américaine qui eut sa part d'honneur dans le couronnement des fêtes du tricentenaire de Québec, en 1908?

La fête des Jolivet, à Tadoussac, vous conviendrait à revoir la brillante société québécoise qu'intrigue le retour de Madame Auclair à Québec, après vingt ans d'absence.

Suivez le dilemme qui se joue dans le cœur de Nicolette, aux prises avec les ambitions de sa famille, lui, au détriment de celui qui l'a conquise, la destinée à l'intrigant major Le Roy. Vous constaterez que son intuition et sa fraîche jeunesse la serviront à souhait là où l'expérience mondaine des siens aurait pu faire de sa vie un échec irréparable.

Mademoiselle Marie-Rose Turcot, auteur de ce roman, n'est pas une débutante dans le monde des lettres canadiennes, ayant publié déjà, en 1920, un recueil de contes et nouvelles intitulé *L'homme du jour*, et un second ouvrage, en 1929, qui obtint beaucoup de succès: *Le carrousel*.

Nicolette Auclair, la dernière œuvre de Mademoiselle Turcot, est un roman attachant qui renferme des pages de vie, des caractères campés de pied en cap, des paysages vus et des états d'âme soigneusement étudiés. Vous vous réjouirez avec l'auteur d'avoir mené à bonne fin la vie sentimentale de son héroïne.

En vente au Service de librairie du Devoir.

Aux anciennes

de Saint-Laurent

La réunion des anciennes élèves du Pensionnat Notre-Dame des Anges, à Saint-Laurent, dirigé par les religieuses de Sainte-Croix, aura lieu demain, 31 mai, à 2 heures 30, heure avancée. Il y aura sermon, salut du Très Saint-Sacrement, lecture des activités de l'année, puis thé à 5 heures.

Cordiale invitation à toutes les anciennes.

Livres de récompense

Série 12 — Format 12 x 8½, 300 pages, reliure percaline (reliure pleine toile et non pas imitation toile), plaques spéciales, illustrées, tête dorée, chacun \$1.10

Broché, couverture de fantaisie \$0.75

— Cécilia, par de Nocé.

— Damaris l'Athénienne, par Guertin.

— Damielle Blanche (La), par Charles Foley.

— Destinée d'Isabelle, par Marguerite Levray.

— Dette de Carmèle, par Marguerite Levray.

— Enseigne de Vaisseau Paul Henry, par René Bazin.

— Etiole du Pacifique (L'), par Georges Price.

— Fauvette, par Marguerite Levray.

— Gardienne (La), par Pierre Gourdou.

— Grotte Mystérieuse (La), par Georges Price.

— Noëlet (Les), par René Bazin.

— Petite Mademoiselle (La), par Henry Bordeaux.

— Petite Patrienne, par Guertin.

— Soldats de France, par des Mauges.

— Un trépas dans les ruines, par Charles Foley.

— Sarcelle bleue (La), par René Bazin.

— Nouvelle croisée des enfants (La), par Henry Bordeaux.

— Récits de la plaine et de la montagne, par René Bazin.

— P-Tache d'Encre (Une), par René Bazin.

— Ma Tante Citron, René Bazin.

— La Terre qui meurt, René Bazin.

— Sainte Thérèse de Lisieux, P. Laudet.

Série 13 — Format 11 x 8½, 224 à 240 pp., nombreuses illustrations, reliure percaline, (reliure pleine toile, ne pas confondre avec imitation toile), tête dorée, chacun \$1.00

Les mêmes ouvrages, couverture de fantaisie, brochés \$0.65

— Contes et paysages, par René Bazin.

— Stéphanette, par René Bazin, 25 gravures.

— Vers l'aube, par Edmond Côté.

— Victimes de Neron (Les), par C. Guenon, 21 gravures.

— Bombe Silencieuse (La), par Dodman.

— Contes merveilleux, par Hauff.

— Filles de France, par J. Guertin.

— Frivole, par des Gachons.

— Lucienne, par Marthe Lachèse.

— Ou le grain tombe, par Georges de Lys.

— Revanche de Madeleine (La), par Charles de Vittis.

— La Rose d'Or, par Jean Romer.

— Une Jeune Fille, par Malmouche.

— Les Héros de Québec, H.-R. Casgrain.

— Les Français au Canada, H.-R. Casgrain.

— Héritier de M. de Salernes, M. Vignault.

— JOUER 100 P. M. FRAIS DE PORT.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

430 Notre-Dame est - Montréal

Feuilleton du Devoir

Le Roman de Josette

Par André BRUYERE

22 (Suite)

— Et vous ne savez pas tout encore! Moi, j'ai quitté l'école à douze ans. L'instituteur ne pouvait plus rien m'apprendre!

— Tu dois être furieusement savante, dis-je sans rire.

— Oh! pas beaucoup, répond-elle modestement, j'ai bien oublié, Demoiselle, à part mes chansons, mais telles-là, j'en sais, j'en sais, au moins cinquante. Et je vous les chanterai toutes, Demoiselle, je vous les promets, ajoute-t-elle généreusement.

De peur qu'elle ne mette immédiatement sa promesse à exécution,

je plonge dans mon livre et nous avons dix minutes paisibles. Les dindons picorent ça et là, de temps en temps un cri bref de leur mentor les ramène. Le soleil inonde encore la campagne, mais il fait bon ici sous les arbres. Elodie se chauffe béatement, telle un lézard.

— Demoiselle, n'est-ce pas que c'est beau Laout?

— Très beau.

— Je n'ai jamais rien vu d'aussi beau, assure-t-elle d'un ton renseigné.

— Où étais-tu avant de venir ici?

— Dans les bois, Demoiselle. Défunt mon pauvre père était char-

bonnier, et depuis qu'il est mort, ma mère et son second homme ont repris le métier. Alors moi je m'en suis venue "estiver" à Laout.

— Que faisais-tu avant de garder les dindons?

— Oh! des brins par-ci par-là, des commissions, des journées. Je ramassais de l'herbe pour les lapins de M. le Curé, ou je rapportais les soulers du cordonnier chez les pratiques du village. Mais au château, je n'étais venue que deux ou trois fois pour voler.

— Pour voler!

— Mais oui, Demoiselle, répond candide ment ma suivante. Il y a de si beaux fruits, des cerises, des pêches, des poires et tant de bonnes choses. Et chez nous on ne me donnait que du pain et des coups.

Alors, ma foi! en passant, j'en traçais dans le verger et je déjeunais si bien. Oh! les bonnes pêches!

Sans remords, elle passe sa langue sur ses lèvres.

— Je serais revenue bien plus souvent, mais la première fois, Bertrand me chassa, la seconde ça alla bien. Pour la troisième, comme je

grimais à un prunier, Monsieur Jean m'attrapa par la jambe et me dit qu'il allait me ramener chez moi. Je m'en échappai, mais je suis tombée dans le vivier et il m'a repêché, notre Monsieur, et il m'a bien fait peur. Pourtant je lui ai demandé de ne pas me ramener chez nous.

— Ta mère t'aurait battue et elle aurait bien fait, voleuse!

— Oh! pas d'être voleuse qu'elle m'aurait battue, mais d'avoir mangé tous les fruits sans lui en rapporter.

O morale des champs! Je reste sans voix devant cette candeur. Comment faire entendre raison à ces âmes dévoyées? Sans souci de mon désarroi, Elodie continue:

— M. Jean m'a fait bien des questions, puis il m'a rapportée toute mouillée au château et j'étais poussée des zurelements comme mes dindons. "Elle sautait tout, cette enfant du diable et elle va tout nous voler." — Que non pas, qu'il a dit, Monsieur, comme ça. Fais-la donc manger. Quand son estomac sera plein, elle deviendra honnête.

Elle ne volait que de faim". Et c'était vrai, Demoiselle, depuis qu'on me donne de tout, de la soupe, du friot, du salé, des fritons, pour quoi donc irais-je voler? Et puis, je sais maintenant que c'était très vilain et je ne recommencerais jamais. D'abord M. Jean me tirerait à la porte par l'oreille et Madame aurait de la peine. Alors, c'est fini.

Ce cours de morale terminé, Elodie se précipite sur un dindon récalcitrant et le ramène dans la bonne voie à grands coups de gaulle.

— Maintenant, je vais vous chanter une chanson, annonce-t-elle, se jetant sur l'herbe à mes pieds.

Elle entonne d'une voix aiguë: "Un caporal revenant de l'armée", etc.

J'écoutai jusqu'au bout sans broncher.

— Bien, dis-je solennellement, tu chantes si bien que désormais je ne t'appellerai plus Elodie, mais Mélodie.

Elle me regarde soupçonneuse.

— Qu'est-ce que cela veut dire?

— Je ne me moque pas de toi, je te donne le nom qui te convient. Cela veut dire que tu es le chant en personne. Es-tu contente?

Pas tout à fait, ses yeux restent méfiants.

— Je demanderai à Monsieur, conclut-elle.

Et la pensée de cet oracle la rassurant, elle reprend son babill.

— Comment trouvez-vous Laout, Demoiselle? Bien beau, n'est-ce pas? Et Madame est si bonne. Elle crie un brin, mais cela se doit quand on est la maîtresse d'une si fière maison. Tous ces gens et toutes ces bêtes à nourrir! Boudion pauvre!

Quel travail, j'en perdrais la tête. Mais Madame est solide, dommage qu'elle vieillisse et puis elle n'a pas de fille, cela manque beaucoup au château.

— Et pourquoi donc? demandais-je, curieuse de ces horizons nouveaux ouverts à mon esprit.

— Pourquoi? pour travailler, tiens. Il y a tant de chose que la fille de la maison pourrait faire et qui laisseraient Madame dormir un brin de plus le matin. Remplacer Irène, surveiller les confitures, fer-

mer les armoires, reprendre le linge, porter le gôtier aux hommes, compter les poulets, ramasser les poires, arroser le fleurs, tout ouvrage de demoiselle, cela! et il n'y a pas de demoiselle à Laout. Ah! si vous voyiez la Borde-Blanche et la Zélie de la Borde-Blanche.

— C'est-à-dire une demoiselle?

— Une vraie demoiselle de maison pour sûr. Elle a au moins quarante chemises à l'armoire, toutes neuves, qu'elle ne met jamais, et une douzaine de robes qu'elle met toujours. Des robes de soie, de velours, des chapeaux, des gants, des bottines, des mouchoirs. Le dimanche à vêpres, elle lit son latin tout comme notre curé, elle saurait servir la messe, elle a été élevée au couvent de Cissac par les anciennes religieuses, elle écrit comme notre régent et elle sait faire du crochet et des fleurs en papier.

(A suivre)

Ce journal est imprimé au No 430, rue

Au Sénat LA PUBLICITE SUR LES COURSES

LA MAJORITE DU SENAT REFUSE DE DECLARER CETTE PUBLICITE ILLEGALE. ELLE REJETTE EGALEMENT LE RAPPEL DE L'ARTICLE 98 DU CODE CRIMINEL SUR LA SEDITION

Ottawa, 30 — Pour la cinquième fois successivement le Sénat a refusé hier, son approbation au rapport, chaque fois demandé par les Communes, de l'article 98 du code criminel sur la sédition, passé au lendemain de la grève de Winnipeg, en 1919. Pour la troisième fois, le Sénat a refusé de déclarer illégale la publicité faite par imprimés ou autrement aux courses de chevaux.

Le sénateur Black, parlant sur le bill de la colonisation avec des soldats, qu'il ne trouve pas assez sérieux, a déposé les statistiques suivantes:

Montant avancé aux colons soldats, par le bureau de colonisation, \$108,287,000; moins remboursements par soldats, \$30,000,000; soit un placement de \$78,287,000; effaçant par réévaluation de "22", 27, \$10,288,000; pertes par ventes des terres, \$8,000,000; perte nette sur stock, \$6,000,000; pertes prévues, \$2,500,000; intérêts remis à date, \$10,000,000; perte prévue en intérêts, \$4,000,000; pertes d'après bill 331, \$11,000,000; perte à date, \$52,000,000; plus coût d'administration à date, \$19,000,000; soit pertes totales, \$71,000,000; montant dû à date par colons-soldats, \$38,867,000.

En face de toutes ces dépenses, qui sont encore plus considérables qu'indiquées, dit M. Black, ne serait-il pas mieux de donner tout simplement aux colons-soldats ces terres et de faire disparaître le bureau de placement des colons-soldats?

Le sénateur Raoul Dandurand fait remarquer que le présent gouvernement a fait beaucoup à un moment de cherté et qu'une révision de la présente législation pourrait bien s'imposer dès la prochaine session à ce propos. Le sénateur Forke ajoute que les frais administratifs des terres des soldats diminuent considérablement d'une année à l'autre. Le sénateur Hughes conseille de remettre l'étude de la loi à l'an prochain parce qu'il n'est pas encore certain qu'elle soit efficace.

Après avoir passé cette loi, le Sénat s'est occupé des amendements au code criminel. Le sénateur Dandurand, parlant sur la clause 98, dont les communes demandèrent le rappel, a dit que les mauvais jours de la grève de 1919 étant passés, il ne fallait pas revenir au code tel qu'il existait avant cette date. Le sénateur Willoughby, chef du groupe, ne partage pas l'avis de M. Dandurand. Il est vrai, dit-il, que la section 98 n'a pas été utilisée depuis 1919, mais elle a servi d'avertissement salutaire aux séditions. Comme elle ne peut nuire à personne et peut rendre d'éminents services, il importe de la laisser dans notre code. La Chambre a donné raison à M. Willoughby.

Il y eut discussion ensuite sur la nécessité de voir des avocats siéger comme magistrats dans toutes les provinces. Dans l'Ontario, pour occuper ce poste, il n'est pas nécessaire d'être avocat. Le sénateur Belcourt a été en faveur du changement, comme aussi le sénateur Willoughby.

Sur la clause 7 prohibant la publication d'informations au sujet des courses, M. White a demandé quel serait l'effet de cette prohibition sur les journaux de la Grande-Bretagne venant en Canada. Le sénateur Dandurand a été d'avis qu'il serait probablement possible de faire une exception pour les journaux importés des îles britanniques. Il ajoute qu'après les courses les journaux Canadiens pourront publier les résultats des parcs et certains renseignements sur les courses passées. L'objet du bill est de corriger les inconvénients des journaux qui exploitent le public, et non pas de prohiber les paris réguliers.

Le sénateur Belcourt a ajouté que cette clause 7 était trop onéreuse, parce qu'elle exposait à la prison qui transmettait d'un journal à la fois des renseignements sur les courses. La clause a été rejetée par un vote de 21 à 6, les votants en faveur étaient les suivants:

MM. Dandurand, Murdoch, Turgeon, Spence, Lessard et sir Allan Aylesworth.

La veille le sénateur Dandurand, de retour de Genève où il a assisté aux séances de la Société des Nations, a donné un aperçu des conditions de l'Europe en 1924, et a montré comment la Société des Nations a merveilleusement travaillé à la solution des différents problèmes nés depuis. Le sénateur Willoughby lui a adressé ses félicitations, appuyant sur ce fait que M. Dandurand, appartenant à la minorité canadienne-française du Canada, était mieux en mesure que d'autres de comprendre les problèmes des minorités européennes. M. Willoughby a adressé aussi ses hommages au sénateur Belcourt et à sir George Foster pour leur bon travail en faveur de la Société de la ligue des Nations en Canada.

Sur la question des minorités le sénateur Dandurand a dit qu'actuellement il y a en Europe 25,000,000 d'âmes qui ne vivent pas dans leurs pays d'origine respectifs. C'est un grand problème que de garantir à ces minorités la protection nécessaire et c'est le Canada qui a le mieux contribué à la solution de cette difficulté.

M. Dandurand a fait l'exposé des difficultés des minorités européennes en 1924, en Allemagne, en Russie, en Galicie, dans les Balkans et ailleurs.

Il affirme que le Canada n'a qu'à puiser dans sa propre expérience pour donner à la Société des Nations la vraie solution à toutes ces difficultés.

Le Sénat a passé le traité de fléttan, l'adresse au Roi lui demandant d'amender la constitution canadienne et la loi des élections.

Au couvent d'Hochelaga

LA RECEPTION DE MERCREDI MATIN AU LIEUTENANT-GOUVERNEUR ET A MADAME CARROLL. ALLOCATION DE M. L'ABBÉ J. M. MELANÇON ET REPONSE DE SON HONNEUR.

Mercredi matin, le 28 mai, à 10 heures, le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, l'hon. H.-C. Carroll, accompagné de Mme Carroll et du colonel D.-B. Papineau, ont fait une visite officielle au Pensionnat d'Hochelaga, que dirigent les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie.

Ils furent reçus par la révérende Mère Marie de Bonsecours, supérieure provinciale; les révérendes sœurs Pierre-Thomas, supérieure de la maison, Marie-Rosa, directrice, Onésime du S.-C., secrétaire, et par l'aumônier du couvent, l'abbé J.-M. Melançon.

L'aumônier a d'abord présenté la communauté au lieutenant-gouverneur en donnant un bref historique de la congrégation des filles de Mère Marie-Rose.

Puis, les élèves ont chanté une cantate appropriée, et deux adresses, en français et en anglais, furent présentées au lieutenant-gouverneur et à son épouse, ainsi que deux gerbes de roses. En les recevant, le lieutenant-gouverneur a adressé un "grand, grand" congé à une gentille petite qui lui demandait.

Répondant aux adresses, l'hon. M. Carroll a dit combien il est heureux de visiter, depuis quelques temps, nos maisons d'éducation et d'y constater partout beaucoup de progrès. Il a félicité et remercié les religieuses de l'œuvre si bienfaisante qu'elles accomplissent dans la société et enorgueillissent les jeunes filles à en faire leur profit.

Au nombre des personnes présentes, on remarquait: Mgr Le Pallier, M. l'abbé A. LaPalme, curé de Sainte-Clotilde, le docteur et Mme H. Pinet, Mmes L.-G. Beaubien, J. Duchastel de Montroque, Henri Labelle, Mount, Duckett, John O'Sullivan, E.-J. Bourque, Camille Bourdon, Josephine Lafontaine, A. E. Labelle, Louis Roux, N. Z. Cordeau, Henri Baril, Mlles Raymond, Louise Labelle.

Voici le texte de l'allocution de l'abbé Melançon:

M. l'abbé Melançon

Votre Excellence, Permettez-moi de vous présenter en deux mots la communauté qui a le grand honneur de vous recevoir ce matin.

Cette communauté, comme votre Excellence ne l'ignore pas, sans doute, est d'origine canadienne. Elle fut établie à Longueuil, en 1843, par une vertueuse personne, native de Saint-Antoine-sur-Richelieu, mais résidant depuis longtemps à Beloeil: Eulalie-Melanie Durocher, en religion Mère Marie-Rose, dont le procès de canonisation est présentement en instance auprès des tribunaux pontificaux.

Son œuvre: l'éducation et l'ins-truction des jeunes filles dans toutes les classes de la société. Depuis quelques années on y a joint des jardins d'enfance pour les petits garçons. Très humble dans ses débuts, en butte à plusieurs ennuis, mais encouragée par le puissant évêque qu'était Mgr Bourget, de sainte mémoire, cette communauté a accompli depuis des progrès si rapides qu'ils tiennent du prodige. A la mort de leur fondatrice, en 1849, les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie ne comptaient que 47 religieuses, distribuées en 4 maisons. Cinquante ans plus tard, leur nombre avait atteint 900 et elles enseignaient dans 84 établissements. Aujourd'hui, elles sont 3,000; elles donnent l'instruction à plus de 50,000 jeunes filles, dans quelque 200 couvents, et leurs activités couvrent l'Amérique du Nord, de la Floride à la Californie, de New-York à Seattle, de Montréal à Winnipeg. Leurs magnifiques maisons d'enseignement supérieur font contre-pied aux plus opulentes High Schools protestantes. Mais, il ne faut pas oublier que leur coiffe blanche rayonne encore dans les quartiers populaires, dans les faubourgs les moins fortunés.

Les raisons de ce développement extraordinaire? Bien habile celui qui pourrait les obtenir des religieuses elles-mêmes. Votre Excellence s'y essaierait qu'elle verrait bientôt avec quel art féminin les bonnes Soeurs savent éluder ce genre de réponse.

Moi qui ne fais pas partie de la

communauté — et pour cause — mais qui, étant depuis 18 ans en contact continu avec elles comme aumônier, ai pu les apprécier à leur juste valeur, peu me chaut d'être humble à leur place et je puis, sans aucune gêne, fournir quelques explications à votre Excellence, si cela l'intéresse.

Les raisons de leur expansion sans égale, elles se trouvent dans la règle solide et sévère qui les astreint, dans les vertus qu'elles pratiquent, dans l'esprit de religion, de sacrifice, de dévouement, de discipline, d'étude et d'ajoutera: de patriotisme. Le résultat immédiat est une saine pédagogie, en mesure d'inculquer profondément dans l'âme d'une jeunesse féminine dont la patrie a le droit d'être fière, les éternels principes du bien, du beau et du vrai qui font les grandes nations.

Votre Excellence a devant les yeux une partie de cette jeunesse: les élèves du Pensionnat d'Hochelaga. Cette maison est une des plus anciennes de la communauté; elle existait dès 1860. Les gouverneurs généraux et les lieutenants-gouverneurs, vos prédécesseurs, l'ont toujours visitée. Je remercie votre Excellence d'avoir voulu l'honneur à son tour de sa présence distinguée.

Quant votre Excellence ouvre ou ferme les sessions du Parlement, bien des cœurs sont agités d'émotions diverses. Je puis lui assurer ici qu'aucun, pourtant, ne bat d'une ardeur plus juvénile et plus loyale que les nôtres, en ce moment. Car, ces élèves sont des savantes. Elles connaissent la filiation de l'autorité. Elles comprennent que, de même que leurs maîtresses remplacent leurs parents, vous remplacez en cette province notre gracieux souverain Georges V, et qu'un reflet de la majesté royale brille sur votre personne. Immense honneur pour lequel elles vous acclament.

C'est dire combien chaleureuse est leur bienvenue; combien durable sera le souvenir qu'elles garderont de votre visite.

Allocution du lieutenant-gouverneur

Madame la Supérieure,

Mes Révérendes Mères,

Mesdemoiselles,

Abuser des bonnes choses est un grave tort et je craignais presque d'en être arrivé à ce point dans les agréables visites que les maisons

d'éducation m'invitent à leur faire, à titre de représentant du roi en cette province.

J'éprouve toujours un plaisir nouveau à visiter, l'une après l'autre, chacune de nos institutions d'enseignement: universités, collèges, couvents, académies. J'aime à voir de près l'œuvre spéciale de chacune de ces unités qui font notre orgueil autant que notre force, en cette province, et je trouve un vif intérêt à constater partout, sous la diversité des programmes, l'unité du but, l'identité du travail, du dévouement et du succès.

Depuis un an, nombreuses sont les maisons où l'on nous a fait, à ma femme et à moi, le plus aimable des accueils, et je me disais récemment qu'il serait peut-être, à cette époque où le personnel enseignant est surchargé de travaux, de faire halte et de garder pour la prochaine saison scolaire les intéressantes heures que nous passons avec les maîtres et la jeunesse studieuse de nos écoles.

Mais est-ce l'empressement des invitations? Est-ce le charme des réponses qui m'a obligé à céder? Choix évident, c'est que nous voici l'objet d'une double fête, le même jour, dans deux maisons sœurs de Ville-Marie! Le vrai motif de notre acceptation, le principal, je tiens à le déclarer, je l'ai trouvé dans le devoir qui incombe à l'autorité civile d'aider les ouvriers de l'Eglise et de l'Etat qui travaillent dans le champ de l'éducation et de l'enseignement, d'encourager leur labeur et d'applaudir à leur succès.

Nul domaine, dans l'économie sociale, ne l'emporte, en importance, sur celui de la formation de la jeunesse. Former l'esprit et le cœur des jeunes c'est préparer la nation, et, dans la nation, cette élite surtout qui, comme le levain, élève l'âme de notre peuple et la dirigera vers l'épanouissement de ses destinées.

Ouvrez grande entre toutes, nul ne la réalise mieux que vous, mes Révérendes Soeurs, qui lui vouez votre vie et le meilleur de votre vie. Cultiver les facultés par le moyen des belles-lettres et par l'application aux études scientifiques, fortifier la volonté par la pratique quotidienne d'une discipline éprouvée; protéger et développer les forces physiques par des exercices raisonnables, voilà, certes, une entreprise considérable et nécessaire, à laquelle

le même les anciens païens donnaient déjà tous leurs soins. Par bonheur, nous avons à notre disposition, après des siècles, pour nous guider encore dans nos efforts, les chefs-d'œuvre de leur art et de leur esprit. Mais nous avons sur les anciens l'inappréciable avantage d'avoir été mis, par la Révélation, en possession de la vérité sur la source, le sens et la fin de la vie, sur les privilèges et les obligations qui en découlent pour l'homme, à l'égard de son Créateur.

Aucun n'est grand, rien n'est beau, rien n'est vrai, n'est solide que ce qui est complet. C'est à la perfection de l'ensemble que se juge la qualité des parties. La vraie noblesse ne va pas sans la modestie, la juste fierté, sans une sage humilité, la force sans la bonté.

Je ne crois pas que l'on puisse trouver d'éducation plus complète que celle que vous recevez ici, Mesdemoiselles, et il me semble que vous ne pouvez manquer de l'apprecier à sa juste et haute valeur. C'est un privilège qui n'est pas donné à toutes que d'être formées dans une maison telle que le couvent d'Hochelaga.

De ce privilège, vous serez dignes par une constance de toute la vie dans le travail. Vous saurez, j'en suis sûr, jouer dans la société le rôle bienfaisant auquel vous êtes appelées et pour lequel vous êtes si bien préparées. A vous surtout, Mesdemoiselles, qui allez franchir définitivement les murs de cette maison, j'offre mes vœux de bonheur et de succès.

Toute une librairie au bout des doigts

Voulez-vous avoir toute une librairie au bout des doigts? Demandez le catalogue du "Devoir". L'ayant, à loisir, chez vous, vous pourrez choisir parmi le plus varié des assortiments, les livres de récompense que vous devez donner, soit comme commissaire, directeur ou directrice d'école, soit simplement comme ami de l'éducation, à l'école ou aux écoles de votre paroisse. SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

APPELS EXTERIEURS—PLUS RAPIDES ET PLUS ECONOMIQUES QUE JAMAIS



Elle tremblait presque à la seule pensée

Mme Roy était une âme timide — cela ne faisait aucun doute! L'efficacité moderne la terrifiait quelque peu.

Elle désirait vivement converser avec sa sœur qui habitait à 80 milles de distance parce qu'une amie lui avait dit combien ces conversations hebdomadaires par longue distance lui procuraient de joies. Mais Mme Roy ne savait comment procéder.

"Ce n'est pas difficile," lui disait son amie. "Il suffit de demander 'longue distance' à la téléphoniste et quand elle répond donnez-lui le numéro désiré. Si vous ne connaissez pas le numéro de téléphone de votre sœur, demandez 'Information' — c'est très simple."

Mme Roy se sentit rassurée. Elle en fit l'expérience un soir; trouva la téléphoniste obligeante et en deux minutes était en grande conversation avec sa sœur à sa grande satisfaction.

Et cet appel ne lui coûta que 40 cents — le taux du soir pour un appel entre postes (après 7 p.m.).

La conversation du vendredi soir avec sa sœur est devenue une habitude. Et quelle différence de se sentir si près! Et Mme Roy appelle maintenant après 8.30 p.m. Le taux n'est que de 25 cents — le taux de la nuit.

F. G. WEBER,
Gérant



LIBEREZ-VOUS de la Tyrannie du Charbon

PAS la semaine prochaine... Ni le mois prochain... ni l'an prochain... Mais MAINTENANT! N'avez-vous pas grogné assez longtemps contre la vieille fournaise? Faites installer un "Fess"... Le système de chauffage à l'huile moderne et fiable. Ceci peut se faire si simplement... si vite... sans même laisser refroidir la maison.

Remplissez de confort vos réservoirs à l'huile... N'entassez pas mille TRACAS dans une soute à charbon!... Informez-vous aujourd'hui chez nous et nous vous dirons comme c'est facile d'acheter un système de chauffage à l'huile "FESS".

FESS OIL BURNERS OF CANADA, Limited
1405, rue Drummond, Montréal.
TORONTO, OTTAWA, WINNIPEG

FESS
Chauffage Automatique
A L'HUILE

Ecoutez l'émission de la Compagnie FESS OIL BURNERS, tous les vendredis soirs, à 6 heures 30. POSTE CKAC.

"De fonctionnement extrêmement silencieux"

Pendant que vous Nettoyez la Maison

Faites entrer votre approvisionnement de charbon pour l'hiver

Prix d'Été maintenant en Vigueur

Charbon Scranton, Gallois et Ecossais de Rogers
Coke Lasalle Huile de Chauffage

THE ELIAS ROGERS COMPANY LIMITED

Alfred Rogers, Président

IMMEUBLE CANADA CEMENT

Lancaster 4252



TOUJOURS 2000
LIVRES A LA TONNE

L'Académie Saint-Thomas

LISTE DES PREMIERS MEMBRES

Québec, 30. (D.N.C.) — Le conseil administratif de l'Académie canadienne Saint-Thomas-d'Aquin a tenu sa deuxième réunion à l'Université Laval. Cette session importante marque une étape dans l'histoire de cette fondation. En effet c'est à cette réunion qu'ont été définitivement nommés, avec l'agrément des supérieurs ecclésiastiques les premiers membres de l'Académie.

Comme nous l'avons annoncé, le fondateur de la nouvelle académie est l'archevêque de Québec, lequel en est, en même temps, le président d'honneur. Elle a pour vice-présidents d'honneur les recteurs des Universités de Québec, de Montréal, d'Ottawa, et le T. R. Père provincial des Dominicains au Canada.

Elle est gouvernée par un conseil d'administration composé de six membres.

La première séance aura lieu à l'automne, vers le milieu du mois d'octobre.

LES OFFICIERS

Voici la liste presque complète des membres de l'Académie. Nous avons suivi l'ordre alphabétique, excepté pour les officiers.

Président d'honneur: S. E. le cardinal Rouleau, archevêque de Québec; vice-président d'honneur, M. l'abbé Ph. Filiolin, recteur de l'Université Laval, Québec; Mgr A. V.-J. Piette, recteur de l'Université de Montréal; le T. R. P. Gilles Marchand, O.M.I., recteur de l'Université d'Ottawa; le T. R. P. E.-A. Langlais, O.P., provincial des Dominicains, au Canada.

Conseil d'administration — président: Mgr L.-A. Paquet; secrétaire, le T. R. P. Marie-Ceslas Forest, O.P., doyen de la Faculté de Philosophie et professeur de philosophie à l'Université de Montréal; secrétaire adjoint: M. l'abbé Arthur Robert, sous-directeur de l'Ecole supérieure de philosophie, directeur du Canada français, professeur de philosophie à l'Université Laval.

Mgr Wilfrid Lehon, supérieur du collège de Ste-Anne de la Pocatière, professeur de Philosophie à l'Université Laval.

Le T. R. P. J. M. Rodrigue Villeneuve, O. M. I., doyen de la Faculté de Théologie de l'Université d'Ottawa, supérieur du Scolasticat Saint-Joseph, Ottawa, M. l'abbé Lucien Pineault, secrétaire de la Faculté de Philosophie, professeur de philosophie à l'Université de Montréal.

LES MEMBRES

Les autres membres par ordre alphabétique sont:

R. P. Papin-Archambault, S.J., président des Semaines Sociales au Canada; R. P. François Blanchin, O. M. I., supérieur du Scolasticat de Lebrét, Saskatchewan; M. l'abbé François Daigle, professeur de Philosophie, à Chatham, N. B.; R. P. Adélaïde Dugré, S. J., recteur et préfet des études à l'Immaculée-Conception, Montréal.

R. P. Louis-Philippe Fafard, C.S.V., professeur au scolasticat Saint-Charles, Outremont.

M. l'abbé Joseph Ferland, professeur de philosophie à l'Université Laval.

M. l'abbé Cyrille Gagnon, directeur du grand séminaire, de Québec, professeur de théologie à l'Université Laval.

R. P. Eustache Gagnon, C.S.C., professeur de philosophie au collège de Saint-Laurent, près Montréal.

R. P. M. Gaudreault, O.P., professeur de théologie au Collège des Dominicains.

M. l'abbé Oscar Gauthier, professeur de philosophie à l'Université de Montréal.

R. P. M.-A. Lamarche, O.P., directeur de la Revue Dominicaine, professeur de philosophie à l'Université de Montréal.

T. R. P. Benoit Mailoux, O.P., régent des études au Collège des Dominicains, Ottawa.

M. l'abbé Louis-A. Markle, professeur au Grand Séminaire de St-Augustin, Toronto.

M. l'abbé D.-J. MacDonald, vice-recteur et professeur de philosophie à l'Université Saint-François-Xavier, Antigonish.

M. Léo Pelland, avocat au Barreau de Québec, professeur à l'Université Laval.

M. Antonio Perrault, avocat, au Barreau de Montréal, professeur à l'Université de Montréal.

M. l'abbé J.-Ad. Sabourin, curé de Saint-Pierre-Jolys, Man.

R. P. Georges Simard, O.M.I., professeur à l'Université d'Ottawa.

M. l'abbé Alexandre Vachon, directeur de l'Ecole supérieure de Chimie, professeur à l'Université Laval.

L'hon. P.-A. Walker, avocat au Barreau de Halifax, ancien ministre.

M. Emile Yelle, P.S.S., supérieur du Grand Séminaire de Montréal, professeur à l'Université de Montréal.

Pour l'Evangéline

Nous recevons de l'organisateur-propagandiste de l'Evangéline, M. Richard (68, rue Saint-Louis, Québec, B. 2) qui vient d'inaugurer une campagne de souscription dans la cité de Champlain en faveur du futur quotidien acadien, une deuxième liste de souscripteurs pour la région de Montréal. On se rappelle que la première liste fut publiée il y a quelques temps. Tout en remerciant ceux qui ont bien voulu témoigner leurs sympathies d'une manière tangible en contribuant à l'œuvre du premier quotidien français dans l'extrême est canadien, M. Richard prie de nouveau les amis de la cause acadienne de la métropole et d'ailleurs en cette province, de désirer d'encourager une œuvre aussi nécessaire, voire indispensable, de faire parvenir leur souscription soit au journal même, Moncton, N.B., soit à lui-même à l'adresse précitée.

MM. Camilien Houde, J.-Octave Baillargeon, le collège Saint-Laurent, Rév. Ed. Laurin, C.S.C., les Cleres de Saint-Viateur, les R.P. PP. Endistes de Montréal, Roch Bergeron, le chanoine J.-A. Mousseau, Joseph Danvers (président général de l'A.C.C.), le Juge A. M. net.

PROVINCE DE QUEBEC
VILLE MONTREAL-NORD
COMTE LAVAL

Ville Montréal-Nord

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par ART-E. CHEVRIER, Secrétaire-Trésorier de la Ville Montréal-Nord, que les propriétés ci-dessous désignées seront vendues à l'enchère publique au bureau du Conseil, en l'Hôtel-de-Ville de la Ville Montréal-Nord, jeudi, le (26) vingt-sixième jour de juin mil neuf cent trente (1930), à (10) dix heures de l'avant-midi (heure avancée), pour satisfaire au paiement des taxes municipales, spéciales, scolaires et autres, avec intérêt, mentionnées dans l'état ci-dessous, ainsi que des frais subsequmment encourus, à moins que ces taxes, intérêts, et de péns ne soient payés avant la vente.

Nom du propriétaire	Cad. Subd.	Taxes et redevances municipales (chaque lot)	Taxes Scolaires (chaque lot)	Intérêt (chaque lot)	Montant dû
Bélanger, Geo.-A.	12-36	8.90	.65	1.10	10.65
Patenaude, Jules	12-67	9.70	.70	1.20	11.60
Shallow, F. D.	12-75 et 76	9.20	.65	1.15	11.00
Bouteau, Alexandre	18-89	8.70	3.00	1.45	13.15
Jousquet, Ulric	29-118	3.46	.55	.40	4.41
Valois, Jos.-Ls-Henri	31-126 et 127	55.30	1.00	4.00	120.60
Levert, Chs-Henri	30-59 et 60	51.60	1.05	3.80	56.45
Robinson, Yves-Marie	31-90 à 92	51.57	1.05	3.80	169.26
Bousquet, Ulric	31-164	10.36	.40	1.40	12.16
Gauthier, Raoul	31-165	10.34	.40	1.40	12.14
Massé, Amanda, épouse de	31-191	11.18	.60	1.45	13.23
Moise Bonnevillie	31-193 et 194	11.18	.60	1.45	26.46
	31-337	22.34	.60	2.00	24.94
	31-503	10.72	.70	1.20	12.62
	31-504 et 505	10.08	.70	1.20	23.96
	31-506 à 508	9.08	.45	1.15	32.04
	31-509	31.97	.45	3.35	35.77
	31-511	5.58	.40	.65	6.63
Lafetière, Maria, veuve de Frs Pavette	32-75 et 76	37.34	1.95	2.90	84.38
Brodeur, Charles	35-52 à 54	42.54	2.15	3.30	143.97
	35-109 et 110	40.24	1.80	3.25	90.38
	50-1346 à 1350	2.50	.10	.35	14.75
Mignac, Dominique	35-530	112.38	0.35	11.95	133.68
Turgeon, Emile	35-531	18.38	.35	1.25	19.98
	35-215	36.8	2.25	4.85	75.89
	36-9	68.81	2.25	4.85	75.91
Côté, Aylr	36-825	2.50	.10	.35	2.95
Patenaude, Ernest	37-521	3.10	.10	.45	7.30
Gollin, Oscar	37-415 et 416	73.14	2.15	5.20	80.49
	38-869	64.81	2.15	3.50	70.46
Rousseau, Graziella	38-887	81.96	9.76	5.90	97.62
Vve Arthur Garneau	38-888	25.62	10.50	3.55	39.67
Allard, Edmond	38-915	72.16	5.50	6.15	83.81
Lussier, J.-A.	38-916	41.48	1.50	3.15	46.13
	38-919	52.90	10.20	4.65	67.83
	38-920	47.29	6.12	5.45	58.86
Roy, Louis	38-1012	23.51	3.10	3.10	31.98
	38-1013	38.87	12.60	8.95	60.42
Lamarche, Jos.-Chs	45-3	42.20	3.45	4.55	50.20
Synnot, Eva, veuve de	45-85	55.34	5.15	4.85	65.34
Philias Delorme	45-772 et 773	4.60	1.08	1.10	13.56
St. Regis Land Co.	45-1057	154.70	28.68	17.10	200.48
Allard, Henri	45-1058	36.31	1.79	3.00	41.10
Thibault, Raoul	49-11	25.00	5.53	3.42	33.95
	49-12	25.00	4.60	3.22	32.82
	49-16 et 17	25.00	5.53	3.42	33.95
	49-56	41.40	9.18	5.60	56.18
	49-37	33.00	7.26	4.60	44.86
	49-38	29.50	6.49	4.15	40.14
	49-39	26.50	5.83	3.75	36.08
Martin, Fleurette,	49-14	25.00	2.65	2.85	30.50
Rolland et Hubert	49-30	207.60	21.30	23.85	252.75
Lapierre, Albina,	49-31P.	3.60	.65	.25	4.50
épse René Boisseau	49-48	33.29	2.65	2.80	38.74
Doyon, Philibert	50-22	274.03	28.25	30.05	332.33
Locas, Mary, Vve de	50-70	243.38	27.15	26.95	297.48
Geo. Martineau	50-676	9.16	.25	1.35	10.70
Lambert, Ls-Hilaire	50-1034 à 1036	4.60	.10	.70	16.20
Labelle, Gédéon	50-1037	4.30	.10	.65	5.05
Benoit, Philippe	50-1053	17.96	.20	1.60	19.76
Benoit, Marie-Estelle,	50-1054	16.33	.10	1.50	18.53
Vve Paul Bisson et	50-1055	4.80	.10	.70	5.40
Lee Bisson épse de	50-1056	16.96	.10	1.45	18.51
Hubert Dissy	50-1058	86.93	5.10	11.00	103.03
Dissy, Hubert	50-1059	4.60	.10	.70	5.40
	50-1087 à 1090	12.60	5.14	3.85	43.18
St. Regis Land Co.	50-1153 et 1154	4.60	.10	.70	10.80
(Percy Reynolds)	50-1141 et 1142	2.50	.10	.35	5.90
Heider, George	50-1300 et 1301	2.50	.10	.35	5.90
Pullen, Charles	50-1386 à 1389	2.50	.35	.35	11.80
Cacchiogna Candita,	52-13	36.34	2.50	4.75	43.59
épse Giovanni Zanor	61-121	37.16	10.92	5.05	53.13
Bernier, Victor	61-125	25.46	4.98	2.85	33.29
La Cie J.-A. Guillemette Ltée	61-126	23.69	4.44	2.80	30.93
	61-127	20.96	2.82	2.05	25.83
	61-128 et 139	19.24	4.26	1.80	27.64
	61-140	19.78	10.92	4.55	34.71
	61-141	2.96	1.38	.55	3.525
	61-153	37.19	10.92	5.05	53.16
	61-165	6.64	5.16	2.10	16.90
	61-217	22.44	11.88	4.70	39.02
	61-219	19.06	10.08	4.00	33.14
	61-221	21.44	11.58	4.75	37.77
	61-241	17.60	9.60	3.85	31.05
	61-341	9.90	4.12	2.00	16.02
	61-662	8.20	4.62	1.90	14.72
	61-663	2.96	.10	.35	6.82
Oulmet, René	61-131 et 133	24.06	.90	3.90	28.86
Champoux, J.-A.	61-222 à 224	45.90	2.25	5.35	53.50
	61-227 à 229	23.10	.85	3.75	27.70
	61-231 à 234	44.90	1.85	5.00	51.75
	62-107 et 109	12.10	.50	2.05	14.65
	62-110	12.50	.50	2.10	15.10
	62-268 à 272	12.50	.50	2.10	15.10
	62-273 à 281	12.50	.50	2.10	15.10
	62-282 à 284	12.50	.50	2.10	15.10
	62-290	12.50	.50	2.10	15.10
	62-312	12.50	.50	2.10	15.10
	62-328 et 329	12.50	.50	2.10	15.10
	62-454	7.50	.45	1.85	9.80
Gauthier, Xavier	61-494 et 495	11.86	.45	1.60	13.91
Hogue, Gustave	61-586	7.90	.25	1.15	9.30
Bouchard, Joseph	61-627	5.20	.25	.70	6.15
Craig, Janet, épse de Hubert W. Clark	61-774	3.70	.25	.45	4.40
Clark, Emma	61-775	3.70	.25	.45	4.40
Clark, Alfred	61-777 & 778	3.70	.25	.45	4.40
Lalonde, Hilaire	62-9	45.35	2.25	5.20	52.80
	62-10	101.00	30.25	6.20	137.45
	62-11	45.96	2.25	5.35	53.56
	62-149	18.03	.65	2.80	21.48
	62-161	19.69	.75	3.05	23.49
Duval, Yvonne, épse	62-202 & 203	12.26	.45	1.65	14.36
Omer Clément	62-304 & 305	9.20	.50	1.25	11.95
Wilsam, Arthur	62-199 & 200	14.30	4.05	3.20	43.10
Caisse, Idas	62-201	13.14	4.29	3.35	42.78
	62-230 & 231	14.66	4.17	3.30	44.26
	62-453, 458 à 461	7.50	2.31	1.60	57.05

J.-W. Jalbert, anonyme \$5.00. L'avis Cornier, Joseph Charest, Joseph-C. De Lagarde, le chanoine J.-A. Binette, le Comité central des Syndicats catholiques et nationaux, l'abbé Conrad Chaumont, Joseph Vanier, l'Institution des Sœurs Muettes, le docteur C.-A. Daigle dont le nom avait été omis dans la première liste (le docteur fut l'un des premiers souscripteurs), les Sœurs de la Providence (maison-mère), l'Hôpital-Saint-Jean-de-Dieu, maison Provinciale de l'Asile de la Providence, la maison-mère des Petites Sœurs de la Sainte-Famille (Sherbrooke), le cercle St-Viateur de l'A.C.C.G., un ami de la cause acadienne en Alberta, l'abbé Edmond Hébert, Dufresne et Locke, l'abbé de Marie, Sœurs de Ste-Anne, le Juge Edouard Fabre-Surver, l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, l'école Dujarié de Cartierville, l'abbé Joseph Picoté, l'hon. C.-P. Beaubien, l'abbé M.

Roux, J.-A. Lamarre, Adrien Arcand pour le Miroir et le Gogla, Léon-Mercier Goulin, Rév. René Labbé, P.S.S., Comptoir Postal de Dupuis Frères, Ltée, Sœurs Hospitalières de St-Joseph, le collège St-Césaire, Roland Richard, J.-F. Richard, Julien Gallant, Amédée Aucoin, le notaire Alfred-G. Noisieux, Françoise \$30.00, l'abbé J.-P. Desrochers, Sœurs Grises, l'abbé Oscar-P. Gauthier, Emilien LeBlanc, J.-R. Boudreau, Alphonse Chiasson, Sra de Ste-Croix, le Collège Bourget de Rigaud, Section Notre-Dame de Grâce de l'A.C.V., Laurier Bourgeois, anonyme, don de \$2.00, Omer Héroux, Hervé Richard, J.-M. Richard, Timothée Aucoin, Adrice LeBlanc, Hippolyte Cornier, Luc Deveau, Mme J.-B. Guenette, le Dr Alphonse Champagne, J.-A. Viens, anonyme, don de \$3.00, l'abbé Benoit, Victor Doré, l'abbé J.-C. Lacasse, A. Goguen, Joseph Buote, L. Bouchier, P.S.S., J.-A. Brault et Cie, Montréal.

Prix! Prix! Prix!

L'exposition des livres de récompenses est commencée à la LIBRAIRIE DU "DEVOIR". Plus de choix et meilleurs prix qu'ailleurs!

Aux acheteurs de s'en rendre compte de visu et d'en profiter le plus tôt possible.

A de telles conditions, il est évident que le premier choix partira tôt.

Nos lecteurs savent par expérience que nos prévisions ne les trompent pas.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR, 430 Notre-Dame est, Montréal.

Nom du propriétaire	Cad. Subd.	Taxes et redevances municipales (chaque lot)	Taxes Scolaires (chaque lot)	Intérêt (chaque lot)	Montant dû
"	62-496, 498 & 499, 508 à 510, 513 à 515, 517 à 520, 527 & 528	8.50	2.60	1.85	194.25
"	62-497	6.50	.50	.80	7.80
Authier, Léopold	63-41	103.38	7.35	10.65	121.38
Hussereau, Olivine	65-74	108.72	1.55	12.83	123.10
Vve Marc Sarrazin	65-114	91.77	1.55	10.80	104.12
Legault Joseph (fils de Jos.-Noël)	66-113	91.13	1.85	10.78	103.76
Trudeau, Tréfle	73-96	21.26	1.40	2.74	25.40
Amiot, Gilles-R.	73-97	20.06	1.40	2.46	23.92
Bouchard, Napoléon	73-101	17.26	.70	2.35	20.31
Maillet, Albert	73-204	11.20	.70	1.41	13.31
Hébert, Ovide	73-387 & 388	29.26	1.15	2.78	33.19
Sauvageau, Amédée	73-485	24.86	.35	2.60	27.81
Pigeon, Auguste	73-489	24.86	.35	2.60	27.81
Bouchard, Edouard	73-490	24.86	.35	2.60	27.81
Tétreault, Léonidas	73-633 & 635	.80	.05	.10	2.85
Picard, Stanislas	73-706	30.73	1.15	3.13	35.01
Drouin, G.-A.	73-715	55.04	1.40	4.67	61.11
Laberge, Alcibiade	73-718	30.76	1.15	3.13	35.04
"	73-723	55.01	1.40	4.67	61.08
Fournier, Théophile	76-71	20.00	9.20	3.35	32.55
Cranksaw, Howard-B.	76-257	29.16	7.20	3.68	40.04
Courchesne, W.-E.-A.	76-348	24.61	3.37	3.10	31.08
"	76-349	24.61	3.82	3.20	31.63
"	76-350	24.58	3.82	3.20	31.60
Lynch Ivy, épouse de Francis Geo. Stock	76-447	13.20	8.31	3.00	24.51
"	76-448	8.40	5.33	1.90	15.63
Tougas, Zénophile	76-524	20.16	.60	1.75	22.51
Oliver, William	76-596	15.02	.30	1.00	16.32
Samuel Séraphine, vve de Charles Laramée	77-169	38.30	5.23	3.75	47.28
Julien, Elidore	77-219	22.16	2.00	2.35	26.51
"	77-220	19.16	1.40	1.95	22.51
Morrison Christopher & Levine Barnett	77-470 & 471	9.60	.60	2.20	24.80
Brown, Wm.-L.	77-787				
"	77a-64	2.80	1.30	.60	4.70
Samuel Séraphine, veuve de Charles Laramée	77-168				
"	79-207	87.57	4.81	3.55	459.93
McGurk, Wm.-Douglas	79-210	98.32	8.15	8.20	114.67
Smith, Geo.	79-309	23.40	5.04	3.00	31.44
Hurst, Thomas	79-411 & 413	20.06	3.66	2.05	27.71
"	79-414	20.83	3.90	2.10	26.83
"	79-415	20.06	3.66	2.05	25.77
Michaud, Octave,	82-41	165.40	14.70	16.00	196.10
"	82-42	53.42	2.70	4.10	60.22
Letellier, Zéphirine, épouse de Geo.-Adhémar Tremblay & vir	82-53	47.57	2.00	3.94	53.51
Picard R.-L.-F.	85-223				
"	82-170	64.88	1.80	4.31	70.99
"	85-222				
"	82-171	64.88	1.80	4.31	70.97
Cowan, Robert	82-327	23.53	4.60	2.55	30.68
Richard, T.-J., veuve	85-418				
"	82-337	38.95	5.70	4.00	48.65
"	85-417 & 416				
"	82-338 & 339	38.96	5.70	4.00	97.32
"	85-415				
"	82-340	38.98	5.70	4.00	48.68
Matthé, Alphonsine, épouse de Jos. Dussault	85-733				
"	82-3	53.40	2.70	4.10	60.20
Richard, Jean	82-592	2.80	.10	.35	3.25
Lebrun, Georges	85-438 & 441	4.80	2.46	.80	32.24
Dubé, Henri	90-224				
"	86-56	63.02	11.03	12.70	86.75
"	90-225				
"	86-57	33.02	3.83	3.90	40.75
Gibbs, Henry	90-343 & 345				
"	86-134 & 136	28.22	7.15	3.86	117.69
Rivard, Nap.-Albert	90-615 & 616				
"	86-280 & 281	20.42	.35	1.64	44.82
"	90-617 & 620				
"	86-282 & 285	5.60	.35	.71	26.64
Hovey, William-Albert	90-324	32.12	1.45	2.91	36.48
"	90-325 & 326	33.52	1.45	3.19	76.32
Dubois, Arthur	90-409	20.92	1.45	1.99	24.36
"	90-410	14.50	1.45	1.58	17.53
Rivard, Nap.-Albert	90-570 & 574	20.42	.35	1.62	111.95
"	90-575 & 577	20.42	.35	1.62	67.17
"	90-578	25.42	.85	2.30	28.47
Kelly, James-Patrick	90-579	56.12	18.69	7.48	82.29
Brokerage Corp. of Canada, Ltd.	93-5	49.36	15.36	6.61	71.33
"	93-6	93.39	19.98	9.33	132.70
"	76-351	22.16	4.68	2.42	29.26
"	93-7	37.72	8.65	5.06	51.43
Bolton, G.					
Rochon, Corinne, veuve d'Alde-rie Léonard	90-1				
"	93-78	38.81	6.00	3.00	47.81
"	93-514	8.70	3.75	1.04	13.49
"	93-515	7.00	3.22	1.05	11.27
Picard, Rod.-Ferd.	93-222	18.28	1.45	2.15	21.88
"	93-223	18.70	1.45	2.15	22.30
Baron, Emilie, épouse de Jean-Ls Rouillard	90-373				
"	93-346	27.32	.95	2.47	30.74
"	90-374				
"	93-347	27.35	.95	2.47	30.77
"	90-375 & 376				
"	93-348 & 349	27.32	.95	2.47	61.48
McDonald, John-Edwin	93-483	7.30	.35	1.14	8.79
Aron, Milton	97-50 & 51	20.50	1.45	2.56	49.02
Lesperance, Léontine	113-95				
"	97-170	47.13	1.20	4.27	52.60
Bérard, Jos.-B.	97-207	15.55	1.45	1.55	18.55
"	97-208 & 210	19.00	1.45	2.24	68.07
Langlois, Adélaïd	97-362	29.17	.85	2.75	32.77
"	97-363	79.14	5.85	8.30	93.29
Saint-Arnaud, Alfred	114-69	330.73	54.79	27.48	413.00
"	114-70	37.64	6.86	4.49	48.99
Lafrenière, J.-E. & Al	114-227	22.30	6.67	3.35	32.32
"	114-228	22.30	6.70	3.35	32.35
Gosselin, Rosaric	114-229P	16.80	5.04	2.51	24.35
Lacroix, J.-Eugène	114-236P	16.50	4.95	2.46	23.85
"	114-236P	16.50	4.92	2.40	23.82
Langlois, Jos.-Henri	114-283P	25.46	3.91	2.64	32.01
"	114-284P	25.46	3.92	2.64	32.02
"	116-162	15.50	3.92	2.50	23.09
Palermé, Raphaël	117-2P	6.06	.55	.35	6.96
Chagnon, Alex.	116-243	23.50	6.98	4.50	34.98
Coutlé, Oscar G. & Antoinette Coutlé	116-244	23.50	7.02	4.60	35.12
épse de Antonio Dupras	116-245	23.50	6.98	4.50	34.98
"	116-246	23.50	7.02	4.60	35.12
"	116-247	23.50	6.98	4.50	34.98
"	116-248	23.50	7.02	4.60	35.12
"	116-249	23.50	6.98	4.50	34.98
"	116-271	25.50	7.37	4.70	37.57
"	116-60	17.00	5.60	2.60	25.20
"	116-275	13.90	4.57	2.40	20.87
"	116-276	13.90	4.60	2.40	20.90
"	116-277	13.90	4.57	2.40	20.87
"	116-278	13.90	4.60	2.40	20.90
"	116-279	13.90	4.57	2.40	20.87
"	116-280	13.90	4.60	2.40	20.90
"	116-281	13.90	4.57	2.40	20.87
"	116-303	24.86	4.87	2.40	32.13
"	116-304	24.88	4.88	2.40	32.16
"	116-116 & 118	17.00	5.60	2.60	25.20
"	116-119	17.00	5.60	2.60	25.90
"	116-146	16.30	5.31	2.93	24.54
"	116-147	16.30	5.33	2.93	24.56
"	116-148	16.30	5.31	2.93	24.54
"	116-149	16.30	5.33	2.93	24.56
"	116-150	16.30	5.31	2.93	24.54
"	116-151	19.20	6.30	3.44	28.94
"	116-152 & 155	17.00	5.60	3.30	25.90
"	116-316	76.26	10.36	6.80	93.42
"	116-315	34.00	9.52	4.83	48.35
"	116-314	31.00	8.68	4.36	44.04
"	116-313	28.00	7.84	4.00	39.84
"	116-187	38.90	10.76	5.42	55.08
"	116-188	41.40	11.44	5.81	58.65
"	116-189	44.10	12.17	6.19	62.46
"	116-190	46.60	12.88	6.49	65.97
"	121-7	44.10	12.93	6.76	63.79
"	121-8	88.60	25.48	13.17	127.25
"	121-10	78.56	19.88	10.74	109.18
"	121-11	91.21	22.95	12.33	126.43

LA RADIO

A L'HEURE AVANCEE

Tous les programmes sont à l'heure d'été

Concerts de vendredi

Postes locaux

(Heure avancée)

NOIR ET OR. 6.00 WEAF — Le programme est sous la direction de Ludwig Laurier. "Echoes from the Manhattan Opera House", de Tobani. Old Timers Waltz, de Lake. Grandma, de Langer.

RECITAL DE GENIA ZIELINSKA. 7.00 WEAF.

HEURE DE LA CITE. 8.00 WEAF — Jessica Dragonette, soprano, Yakob Zayde, violoniste, et Leo O'Rourke, ténor, sont les artistes au programme. L'orchestre est sous la direction de Rosario Bourdon. El Relicario, de Padilla. Fantaisie américaine, de Herbert. Polichinelle, de Kreisler. Was It a Dream, de Spier. Prélude, (Le Déluge), de Saint-Saëns. Taps, de Pasternack.

HEURE SLUMBER. 11.00 WJZ — Le quatuor de l'heure Slumber est au programme. Le programme est sous la direction de James Haupt. Les membres du quatuor sont: Harold Branch et Steele Jamison, ténors, Edward Wolter, baryton et Earl Waldo, basse. Symphonie No. 4 en sol majeur, de Dvorak. Mélodies, de Rachmaninoff. Far Down in Green Valley, de Doring. Czikos et Bohémienne, de Bohn. On the Bayou, de White. Valse charmante, de Chenoweth.

L'heure provinciale

1. Ouverture: L'enlèvement au Sérail, par l'orchestre provincial.
2. Chœurs: Les Bohémiens... Schumann par la Chorale Tanguay, de Verdun, sous la direction du major Roméo Tanguay.
3. Orchestre: Chanson et Tarentelle Ma blonde aimée... Volpatti
4. Chant: Air de Sapho Les Adieux... Massenet par Mlle Margot Charlebois.
5. Causerie: Sujet: "Progress of Quebec, Present and Future", par le lieutenant-colonel Wilfrid Bovey.
6. Orchestre: Extase d'amour... Roze
7. Chant: La jeune fille et la mort... Schubert par Mlle Margot Charlebois.
8. Chœurs: Chanson Hongroise... Brahms par la chorale Tanguay.
9. Orchestre: Valse Le Danube Bleu... Strauss par l'orchestre provincial.

L'heure musicale du Pacifique Canadien

L'opéra comique bien connu de Gilbert et Sullivan, intitulé "Trial by Jury", sera au programme de l'heure musicale du Pacifique Canadien, irradiée ce soir le 30 mai, de 10 à 11 heures (heure d'été). Mme Jeanne Dusseau, soprano canadienne, ne bien connue chantera en outre quelques chansons écossaises. La radio-diffusion du programme complet se fera directement du poste CKGW de Toronto et sera retransmise aux postes suivants par l'intermédiaire du système de transmission radiophonique du Pacifique Canadien: CHRC, Québec, C. K. A. C., Montréal; CJGC, London, Ont.; CKY, Winnipeg; CKCK, Regina, C.J.R.W., Fleming, Sask.; CKCA, Edmonton, C.J.C.J., Calgary; CKLC, Red Deer et CKWX, Vancouver.

Voici le programme de l'heure musicale du Pacifique Canadien:

1. "Scènes Alsaciennes" (Bizet), par l'orchestre symphonique de Rex Battle.
2. Jeanne Dusseau, soprano canadienne, interprétera trois chansons de Lady John Scott. (a) "Annie Laurie" (b) "The Coming of the Spring" (c) "Think on Me"
3. "Lakmé" (Delibes) par l'orchestre de Rex Battle.
4. "Trial by Jury" (Gilbert et Sullivan), interprété par la troupe d'opéra d'Alfred Heather, avec les artistes suivants: Alfred Heather, dans le rôle du juge; Jeanne Dusseau, la plaignante; Herbert Hewetson, le défendeur, Allan Burt, le procureur et John Detweiler l'huissier.

Concerts de samedi

Postes extérieurs

(Heure avancée)

MUSIQUE ESPAGNOLE. 6.00 WJZ. — Mme Lolita Cabrera Gainsborg, pianiste, est au programme. Aragonera, de Cassado. Alhambra, de Cassado. Rumba, de Elie. No 7.

PACIFIQUE CANADIEN

"Excellente et Gaie" Heures Musicales du Pacifique Canadien

Ce soir (vendredi) de 10 hrs à 11 hrs. CKAC, Montréal—CRGW, Toronto

Ensemble Rex Battle, du Royal York, avec Mme Jeanne Dusseau et la troupe d'opéra d'Alfred Heather dans "Trial by Jury".

Un vrai régal pour amateurs de musique légère bien chantée et bien jouée. Écoutez le vendredi les artistes invités du Pacifique Canadien.

LA PLUS GRANDE ORGANISATION DE VOYAGES AU MONDE

"J'étais décharné et fatigué. Je suis maintenant vigoureux. Ai gagné 11 livres"

"Je me sentais fatigué, n'avais aucune énergie. Mais la Levure Ferrugineuse (Ironized Yeast) m'a donné de l'énergie, m'a rendu plus fort. J'ai gagné 11 livres. Les furoncles et les boutons ont disparu." — Mack Lattoria.

L'étonnante Levure Ferrugineuse nouvelle donne de 5 à 15 livres de plus en 3 semaines. Elle change les corps "décharnés", faibles, en une forme forte et bien développée que tous admirent. La peau pustuleuse devient claire et rose comme par magie. La nervosité, l'indigestion, la constipation disparaissent en une nuit. Elle apporte un sommeil profond. Elle donne une nouvelle énergie dès le premier jour.

Deux grands toniques dans un — la levure de malt spéciale aux propriétés engraisantes et le fer qui renforce. Agréables petites pastilles. Beaucoup plus forte que la levure non médicamenteuse. Résultats dans la moitié du temps, ne goûte pas la levure, ne cause pas de gaz.

Cessez d'être "maigre", faible, avec un teint peu attrayant. Procurez-vous aujourd'hui chez votre pharmacien la Levure Ferrugineuse (Ironized Yeast). Vous serez mieux demain. Argent remis par le fabricant si vous n'êtes pas enchanté.

"Carnaval das Crianças", de Villalobos. Le polichinelle, de Villalobos.

NOIR ET OR. 6.05 WEAF. — Le programme est sous la direction de Ludwig Laurier. Ouverture, (La grotte de Fingal), de Mendelssohn. Kuyawick, de Wieniawski. Sélections, (La luciole), de Friml. Sérénade, de Titi. Prædium, de Chopin. Suite de ballet, (Mascarade), de Lacombe.

PROGRAMME FULLER. 7.30 WJZ. — Earle Spicer, baryton, et l'orchestre sous la direction de Don Voorhes, donnera le programme suivant: Extraits: (The Spring Maid), de Reinhardt. Prélude en sol mineur, de Rachmaninoff. The Roving Life, de Hewitt. Bambalana, (Widdowfer), de Youmans.

HEURE GENERAL ELECTRIC. 9.00 WEAF. — L'orchestre symphonique est sous la direction de Welter Damrosch. Le programme comprend de la musique de Wagner. Introduction, acte III, (Les maîtres-chanteurs). Sounds of the Forest, (Siegfried). Sélections, (Twilight of the Gods). Good Friday Spell, (Parsifal). Bachanale, (Tannhäuser).

STRINGS AND BOWS. 10.00 WJZ. — Godfrey Ludlow, directeur-violoniste, est au programme. Danse espagnole no 8, de Sarasate. The Dark Lake, de Dvorak. Seguidilla, de Frascari. Ave Maria, de Hamblen. Sélections, (Ziegner Suite), de Coleridge-Taylor. Sérénade de Sicilienne, de Becce. The Daggar Dance, (Natoma), de Herbert.

Programme de vendredi

Postes locaux

- CFCF, 291m., MONTREAL
- 12.30 Orchestre de l'hôtel Mont-Royal.
- 1.00 Bourse.
- 1.15 Orchestre de concert.
- 3.00 Matinée musicale de Layton.
- 6.00 Heure du crépuscule.
- 7.00 Fermeture de la bourse.
- 7.30 Orchestre de concert.
- 8.30 A annoncer.
- 9.30 Récital du studio.
- 10.00 Orchestre.
- 11.00 Orchestre de l'hôtel Mont-Royal.
- CKAC, 411m., MONTREAL
- 11.30 Nouvelles, bourse, température.
- 12.30 Récital d'orgue.
- 3.45 Fermeture de la bourse.
- 7.30 Orchestre du studio.
- 8.30 L'heure provinciale.
- 10.00 Heure de musique du Pacifique Canadien.
- 11.00 Température.

Perspectives

commerciales de l'Argentine

M. O.-M. Armstrong, commissaire intermédiaire du commerce canadien à Buenos-Ayres, écrit: Les statistiques de la production agricole de l'Argentine pour l'année 1929 mentionnent 8,365,100 tonnes de blé, 6,948,000 tonnes de maïs et 2,103,500 tonnes de graine de lin. Un bon nombre des agriculteurs sont très riches et possèdent des terres d'une étendue qui varie de 2,000 à 35,000 acres. Ces propriétaires fonciers ont généralement leur demeure à Buenos-Ayres et choisissent un *mayordomo* pour gérer leur ferme ou louent celle-ci par petites étendues de 50 à 500 acres à des *chacareros*. Les loyers sont d'habitude tout ce que le *chacarero* a les moyens de payer, avec le résultat qu'il vit pauvrement d'une année à l'autre et doit dépendre du marchand local pour les crédits nécessaires à l'achat de ses articles de ménage et des accessoires pour

cultiver sa terre. On affirme que les *chacareros* restent presque tous jours endettés comme résultat des hauts prix de ces marchandises. Ces hauts prix sont dus au fait que les facilités de transport sont plus ou moins bonnes dans l'intérieur et que les taux de fret sont élevés. Presque toujours le *chacarero* est forcé de vendre ses récoltes au même marchand immédiatement après la moisson afin de payer ses dettes. D'un autre côté il n'y a aucun système de crédits bancaires dont il puisse bénéficier.

Un tel état de choses, ainsi que le fait qu'il n'y a pas d'élevateurs à grain ruraux, expliquent pourquoi les céréales argentines sont vendues à Liverpool et en Europe immédiatement après leur récolte. Les prix réalisés sur ces marchés sont d'ailleurs trop bas à cause des énormes expéditions à certaines saisons de l'année, et parce que les céréales et la graine de lin sont vendues non nettoyées. D'après la *Manitoba Free Press* du 9 janvier, le blé *Rosafe* argentin, que l'on regarde généralement comme l'égal de la variété du Nord no 3 du Canada, s'est vendu à Liverpool durant le mois d'août 31 3-10 cents le boisseau environ moins cher. D'habitude, cette variété argentine vaut 2 1/2 cents le boisseau de moins que le no 3 du Nord canadien.

De nombreuses solutions à ces difficultés sont suggérées en Argentine, comme un système de crédits bancaires, une inspection gouvernementale, la construction d'une série d'élevateurs ruraux et terminaux, etc., mais jusqu'ici rien n'a été définitivement adopté.

Le pouvoir d'achat de la République argentine est énorme — très peu inférieur même à celui du Canada. En 1928, les importations de la République ont représenté \$900,000,000 (du Canada), tandis que dix ans auparavant elles n'avaient été que de \$500,000,000. Ses exportations aux pays étrangers consistent surtout en viandes, laines, peaux, blé, maïs et graine de lin, mais ses achats aux mêmes sources couvrent une grande variété de marchandises. Le pays ne compte que très peu d'industries, les plus importantes étant celles du sucre, du tabac, de la bière, de la farine, de l'électricité, du verre, des vêtements, des drogues, de l'alcool, de la viande, du vin, du pétrole, du ciment, de l'huile, des confitures, des chaussures et des mobiliers. La fabrication en est encore à ses débuts surtout parce que l'énergie électrique, qui est toute produite au

JOURS ENSEMBLES dans le Golfe Saint-Laurent

Air vivifiant joint au sein de la mer — paysages enchanteurs, nuits fraîches d'été et tout le luxe et le confort du bord que vous pouvez espérer, vous attendent lors des croisières du S.S. New Northland à

Gagné — Tente-Neuve — le Saguenay

Croisières de 3 1/2 à 11 jours. Visite d'endroits originaux et agréables. Autres vapeurs pour Tente-Neuve, via la rive nord — Labrador Canadien — Baie des Chaleurs. Informations de toute agence de voyages, ou envoyez coupon.

CLARKE Steamship Co. Limited 19, Im. Dominion Sq. Montréal

Veuillez me faire parvenir détails sur vos croisières.

Nom Adresse

BONJOUR

C'est encore une autre journée d'activité et de plaisir qui commence... et vous en avez six comme cela quand vous traversez en Europe sur un paquebot en Classe Cabine du Pacifique Canadien. Journées bien remplies, depuis la promenade matinale sur le pont, jusqu'au dernier tour de danse, le soir, dans le grand salon. Puis c'est l'Europe... et la visite de tous ces endroits qu'il vous tarde de connaître... Londres, Paris, Marseille, Monte-Carlo, Rome. Les voyageurs d'expérience préfèrent traverser sur les luxueux "Duchesses" ou les populaires paquebots "Mont" ou "M" du Pacifique Canadien.

Passez aller et retour en troisième Touriste, à partir de \$185.00

Demandez des imprimés descriptifs à votre agent local ou écrivez à

au bureau des billets de navires, gare Windsor, au coin Ste-Catherine et Metcalfe, MARQUETTE 622, ou de D. B. Kennedy, agent général, 201 St-Jacques O., Montréal, PLATEAU 2281.

Services Maritimes du PACIFIQUE CANADIEN

"Ayez toujours des chèques de voyages des Messageries du Pacifique Canadien. Négociables partout."

LE THÉ "SALADA"

MÊME SAVEUR

MAINTENANT

MÊME QUALITÉ

60c LA LB.

MARQUE BRUNE CHEZ TOUS LES EPICIERS

moyen de charbon gallois, coûte très cher.

Les exportations canadiennes à l'Argentine ont augmenté très rapidement au cours des six dernières années, comme on peut en juger par les valeurs suivantes: en 1924, \$7,305,866; en 1925, \$10,322,373; en 1926, \$12,639,706; en 1927, \$13,101,846; en 1928, \$11,084,178; en 1929, \$14,493,191; en 1930, (année terminée le 30 janvier), \$19,560,372. Entre le 1er de l'année dernière et la date de cet article, seize variétés nouvelles et différentes de produits canadiens ont été introduites pour la première fois au pays, à savoir, les pommes, les pommes de terre, les mûres et sacs de voyage, les fournitures d'apiculteurs, le poisson gelé, les munitions, les pièges pour la chasse, les balances, les malaxeurs de ciment, les machines à confecturer les routes, le fil à treillis métalliques, les sièges de W.

C., le plâtre de Paris, les machines à nettoyer le grain, les habits de bain et les chandails.

Ouvrages du

R. P. Fontanel

A LA RECHERCHE DES METAUX RARES, volume relié pleine toile, 603 pages, format 5 x 7 1/2, au comptoir et par la poste... \$3.00

MINERAUX ET ROCHES DU CANADA, volume broché de 446 pages, contenant 32 hors-texte, au comptoir et par la poste... \$2.00

LE SOL CANADIEN, volume de 396 pages, contenant 32 hors-texte, broché, au comptoir et par la poste... \$2.00

MINÉRALOGIE ET GÉOLOGIE, volume de 217 pages, contenant 52 gravures et 30 hors-texte. Au comptoir et par la poste... \$2.00

Service de Librairie du DEVOIR.

Pour faciliter vos voyages! WAGON - SALON - BUFFET entre MONTREAL ET OTTAWA

Via la rive nord

Train 421 (Quotidien)	HORAIRE	Train 424 (Quotidien)
8.25 A.M. Dép. Montréal, gare Windsor		Arr. 8.15 P.M.
8.32 A.M. Dép. Westmount		Arr. 8.07 P.M.
8.40 A.M. Dép. Montréal-Ouest		Arr. 7.59 P.M.
A.M. Dép. Avenue du Parc		Arr. 7.45 P.M.
10.09 A.M. Arr. Lachute		Dép. 6.27 P.M.
11.08 A.M. Arr. Montebello, (Lucerne-en-Québec)		Dép. 5.23 P.M.
12.39 P.M. Arr. Hull		Dép. 3.55 P.M.
12.45 P.M. Arr. Ottawa, gare Union		Dép. 3.50 P.M.

PLUS DE CONFORT DANS UN FAUTEUIL DE WAGON-SALON! LEGER SUPPLEMENT!

Pour plus amples renseignements, réserves de places, etc., s'adresser au Bureau de ville, 201-ouest, rue St-Jacques, tél. MARQUETTE 4211, au bureau de billets de l'édifice Dominion Sq., tél. MARQUETTE 6262, ou aux gares Windsor, Place Viger, Mile End, Westmount et Montréal-Ouest.

PACIFIQUE CANADIEN

La plus grande organisation de voyages au Monde

Meilleur Service de Trains

entre

MONTREAL et QUEBEC

Excepté le dim.	le dim.	Excepté le dim.	Tous les jours	Tous les jours
Dép. MONTREAL 9.00 a.m.	9.00 a.m.	12.20 p.m.	5.10 p.m.	10.45 p.m.
(Gare Bonaventure)				
Arr. QUEBEC 2.30 p.m.	1.45 p.m.	5.05 p.m.	9.55 p.m.	6.00 a.m.
(Gare du Palais)				

Tous les jours	Tous les jours	Tous les jours
Dép. QUEBEC (Gare du Palais) 12.20 p.m.	3.50 p.m.	10.45 p.m.
Arr. MONTREAL (Gare Bonaventure) 5.05 p.m.	8.35 p.m.	6.15 a.m.

L'Heure indiquée est l'Heure Normale de l'Est — l'Heure d'Été est une heure plus tôt.

Voiture de première à tous les trains; wagons-salons et service de wagons-restaurants aux trains de jour (wagons-salons aux trains de 12.20 p.m. et 5.10 p.m. de Montréal ainsi qu'aux deux trains de jour de Québec, tous avec radio); wagons-lits à salons, compartiments et chambres aux trains de nuit. Les wagons-lits peuvent être occupés à Québec et à Montréal jusqu'à 7.30 a.m.

Pour renseignements, réserves de places, etc., s'adresser au Bureau des Billets en Ville, 384 rue Saint-Jacques, Téléphone, MARQUETTE 4731.

CANADIEN NATIONAL

Le Plus Grand Chemin-de-Fer de l'Amérique

HOMMES D'AFFAIRES OU EXCURSIONNISTES...

Quel Agréable Voyage!!!

De MONTREAL à QUÉBEC

Service Quotidien

\$14.00
ALLER ET RETOUR

DINER ET COUCHETTE
COMPRIS, Aller et Retour

\$14.00
ALLER ET RETOUR

Orchestre à Bord

On Danse à 9 Hrs

CANADA STEAMSHIP LINES

715 SQUARE VICTORIA

Lancaster 6231

Hôtel Mont Royal

Uptown 7545

Hôtel Windsor

Uptown 6740

Hôtel Queen's

MARQUETTE 8336

M196P

Le Canadien National

ANNONCE

un service de Téléphone

à bord d'un train en mouvement

Le Canadien National vient de vaincre l'impossible. Il vous est maintenant possible de téléphoner à bord du Maple Leaf ou de communiquer avec ce train entre Montréal et Toronto aux taux réguliers de Longue Distance plus 50c pour le service.

Vous communiquez avec le train simplement en appelant l'opératrice de Longue Distance. Votre demeure et votre bureau toujours à votre portée... et, de ces endroits on peut vous atteindre en route en tout temps.

Renseignements au Bureau des Billets en Ville, 384-rue Saint-Jacques, MARQUETTE 4731.

LE MAPLE LEAF

encore plus commode avec son service téléphonique, quatre la gare Bonaventure à 9 h. 30 tous les matins pour Toronto et Chicago, arrivant à Toronto à 5 h. du soir. Voie double partout. Tous les trains sont à l'heure normale.

MAPLE LEAF CANADIEN NATIONAL

Le CONTINENTAL

limited

Le plus célèbre transcontinental du Canada vous réserve, pour votre prochain voyage à la Côte du Pacifique, le luxe le plus exquis. Tout d'acier. Radio. Pour:

Winnipeg Edmonton
Le Parc National Jasper
Prince Rupert Vancouver

Victoria
De Montréal (Gare Bonaventure) à 11 h. 15 tous les soirs (Heure Normale)

L'aménagement comporte wagons-lits modèles et touristes, wagon-observatoire à compartiments avec bibliothèque et buffet, wagon-restaurant, voitures de première et wagons-colons.

Le CONFEDERATION

Une autre route rapide pour Winnipeg et la Côte du Pacifique. Prenez le fameux International Limited, de Montréal pour les jours à 5 h. de l'après-midi, arrivant à Toronto à 9 h. du soir. Le CONFEDERATION quitte Toronto à 9 h. 30.

Réserves de places et renseignements complètes au Bureau des Billets en Ville, 384 rue Saint-Jacques, MARQUETTE 4731.

CANADIEN NATIONAL

Pour la répression du travail du dimanche

Notre campagne d'éducation — Quels résultats en attendre? — La Journée catholique des Retraitants — A Montebello — L'organisme qui s'impose

La campagne intense organisée par la Ligue du dimanche en faveur d'une meilleure observation dominicale s'est déroulée comme l'avaient désiré ses organisateurs.

Dès le premier jour, de la chaire de presque toutes nos églises, les prédicateurs, fidèles à la consigne épiscopale, ont rappelé aux fidèles ce que devait être le dimanche catholique, tel que l'entend l'Eglise, à la fois gardienne des droits de Dieu et mère attentive aux besoins de ses enfants.

Puis revues et journaux ont continué cet enseignement. La plupart ont tenu à appuyer les paroles de leurs prêtres. Ils ont décrit la situation actuelle, montré ses dangers et réclamé une réforme urgente.

Dans les maisons d'éducation la même campagne s'est poursuivie. Causeries, exercices scolaires, concours organisés par les Chevaliers de Colomb, tels furent les principaux moyens mis en œuvre.

Le gouvernement fédéral avait voulu, cette année encore, prêter son concours en autorisant l'emploi dans les grands bureaux de poste de cachets oblitérés portant l'inscription: «Observez le dimanche». Enfin, mettant en pratique le précepte évangélique: *Prædicato super te*, les organisateurs eurent recours pour clore cette semaine à la grande voix de la radiophonie. Elle alla porter à travers toute la province un dernier et vibrant appel.

A cette campagne d'éducation se joignirent des cérémonies d'expiation. Outre les prières qui montèrent chaque jour des communautés religieuses et de plusieurs églises, le premier vendredi du mois fut dans les paroisses une journée réparatrice. Devant le saint sacrement exposé prêtres et fidèles firent amende honorable pour la profanation du jour du Seigneur et supplèrent le divin Maître de nous pardonner ces offenses.

Que donnera ce nouvel effort? Il est difficile d'en dire dès maintenant les résultats précis. Mais l'opinion publique sort certainement de sa trop longue indifférence, elle s'élève maintenant en face de ces violations ouvertes de la loi; le jour n'est pas loin où elle en exigera la suppression radicale.

Ceux qui ont assisté à la réunion

générale annuelle des retraitants, tenue à Shawinigan le 18 mai dernier, ont pu se rendre compte de l'indignation que crée chez un nombre croissant de citoyens la violation du précepte dominical. Tous en sont repartis déterminés à unir leurs efforts pour faire cesser ce scandale.

Et voici qu'au lendemain de cette journée, la population de la province apprend avec stupeur que le dimanche même une équipe d'ouvriers a travaillé à aménager un endroit de villégiature pour le compte d'une compagnie dont le procureur général lui-même est un des administrateurs.

N'est-ce pas le comble de l'impudence? Et quoi d'étonnant après cela que le peuple soit tenté de faire porter à nos gouvernants la responsabilité de la situation actuelle?

Il veut, dans tous les cas, qu'ils s'en occupent, qu'ils prennent les moyens de mettre fin à ces violations répétées.

La résolution adoptée par les retraitants à Shawinigan, demande expressément au premier ministre «la création d'un organisme destiné à empêcher les abus qui se commettent actuellement et à faire observer strictement la loi dans l'étendue de la province».

C'est la même demande que la Ligue du dimanche fait depuis plusieurs années, que la majorité des conseils municipaux et presque toutes nos associations catholiques ont appuyée, que le grand jury de Québec recommandait récemment et que les autorités religieuses ont toujours favorisée.

Loin de considérer cet organisme comme contraire à l'économie de notre législation, un juriste éminent l'a déclaré essentiel au bon fonctionnement de la loi.

Pourquoi ne s'est-on pas encore rendu à ce vœu de la population? Pourquoi laisser se stabiliser une situation absolument illégale et qui nécessite de nombreuses interventions, la plupart sans résultat?

Il faudra, d'ailleurs, bon gré mal gré, en venir là. Tant pis pour les gouvernants qui s'y refusent et mettent ainsi entre les mains de leurs adversaires des armes que ceux-ci pourraient bien utiliser avec avantage.

LA LIGUE DU DIMANCHE

Victoire des travaillistes
LA MOTION DE NON-CONFIANCE DES CONSERVATEURS ANGLAIS N'A PAS LE SUCCES DESIRE — LES LIBERAUX S'ABSTIENNENT

Londres, 30. (S. P. A.) — Le gouvernement travailliste était encore assis, assez solidement, en selle hier, grâce à l'abstention des libéraux de prendre part au vote sur une motion de non-confiance présentée par les conservateurs. Cette motion, demandant une réduction du salaire de M. J. H. Thomas, ministre du chômage, fut démise par 270 à 241 voix.

Cinquante libéraux s'abstinrent de voter malgré leur opposition à la politique adoptée par MacDonald, relativement au chômage. Vingt-trois des 29 travaillistes de la gauche, qui avaient refusé leur confiance à MacDonald au caucus parlementaire travailliste de la semaine dernière, votèrent avec le gouvernement. Grâce à cet enchaînement des circonstances, MacDonald est encore au pouvoir aujourd'hui, car autrement, le gouvernement aurait sûrement été renversé et MacDonald se préparait même à demander au roi de dissoudre le parlement. Sir Oswald Mosley vota pour le gouvernement mais il proposa de fonder une organisation centrale pour le soulagement du chômage. Cette organisation serait sous le contrôle direct du premier ministre. Il prétendit aussi que le gouvernement pourrait adopter un programme qui donnerait du travail à sept ou huit cent mille personnes au moins.

Ouvrages canadiens

LE PETIT PAGE DE FRONTENAC, par Maxine (nouveau); volume de 165 pages, illustré, format 7 1/2 x 10. Au comptoir, 50s.; par la poste 60s.

LES DEES DE LA TERRE CANADIENNE, par Maxine; volume de 210 pages, illustré, format 6 1/2 x 10. Au comptoir, 50s.; par la poste, 55s.

CHEZ NOUS ET CHEZ NOS GENS, par Adolphe Rivard. Ouvrage couronné par l'Académie française. LES RAPAILLAGES, par M. l'abbé Lionel Groulx.

Au comptoir 15, par la poste 20s. DOLLARD, par Joybert Soudan. Au comptoir 15s., par la poste 20s.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR, 430 Notre-Dame est.

Mouvement des navires

Le «Duchess of Bedford», du Pacifique Canadien, parti de Liverpool, arrivera à Montréal demain.

Le «Metagama», du Pacifique Canadien, parti d'Anvers, arrivera à Montréal demain.

L'«Antonia», de la compagnie Cunard, parti de Liverpool, arrivera à Montréal dimanche.

L'«Alania», de la compagnie Cunard, parti de Southampton, arrivera à Montréal lundi.

L'«Empress of France», du Pacifique Canadien, parti de Southampton, arrivera à Québec demain.

L'«Empress of Australia», du Pacifique Canadien, parti de Québec, arrive à Southampton aujourd'hui.

L'«Andania», de la compagnie Cunard, parti de Montréal, arrivera à Liverpool demain.

L'«Aurania», de la compagnie Cunard, parti de Montréal, arrivera à Plymouth demain.

Le «Duchess of Atholl», du Paci-

Avis des postes

Le directeur de la Poste de Montréal désire informer le public que mardi prochain, 3 juin, FÊTE DU ROI, sera observé à l'Hôtel des Postes de Montréal, comme congé statutaire.

L'hôtel des postes sera donc fermé ce jour-là à l'exception du comptoir des timbres, du guichet de la poste restante et de celui des objets recommandés qui seront ou-

verts au public de 8.00 à 10.00 a.m. Les locataires de casiers y auront accès jusqu'à 6.00 p.m. Les facteurs feront une distribution de la correspondance le matin et les objets de correspondance déposés à la poste seront expédiés à destination aux heures ordinaires.

On fera la levée des boîtes à lettres à 8.00 a.m., midi, 4.00 et 8.00 p.m. Toutes les succursales postales seront ouvertes au public de 9.00 à 11.00 a.m.

Banquet à l'échevin Seigler

M. Max Seigler, échevin du quartier Laurier, a été fêté mercredi soir, par ses amis, au café Kuppich, rue Sainte-Catherine; Me Louis Fitch présidait. Les orateurs furent MM. les échevins Weldon, Biggar, Mathieu, Lalonde, MM. L. Fitch, Darin, Circus, Ostrofsky, R. Cornellier, Poirier, Robinson, R. Jacobs.

PROVINCE DE QUEBEC. VILLE SAINT-MICHEL. COMTE LAVAL.

Ville Saint-Michel

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par Art-E. Chevrier, Secrétaire-Trésorier de la Ville Saint-Michel, que les propriétés ci-dessous désignées seront vendues à l'enchère publique au bureau du Conseil, en l'Hôtel de Ville de la Ville Saint-Michel, jeudi, le (3) troisième jour du mois de juillet mil neuf cent trente (1930), à (10) dix heures de l'avant-midi (heure avancée), pour satisfaire au paiement des taxes municipales, Spéciales, Scolaires et autres, avec intérêt, mentionnés dans l'état ci-dessous, ainsi que des frais subséquemment encourus, à moins que ces taxes, intérêts et dépens ne soient payés avant la vente.

Noms des propriétaires	Cadastre et subdivision	Taxes municipales	Taxes Scolaires	Intérêts	Total
Allard, Mme E. & B. Camirand	343-1168	23.59	3.75	2.37	29.71
Turcot, veuve Louis	343-1255, 1256	177.25	43.84	21.40	242.49
Kilgour, John	358-388	3.40	1.45	.50	5.35
"	358-389	3.40	1.45	.50	5.35
Martineau, Adélard	359p	304.73	48.44	131.85	485.02
Damphouse, Wilfrid	364-1058	18.92	3.92	4.16	27.00
Lemay, Achille	366-56	43.11	5.13	5.00	53.24
Lemay, Arthur	366-77	43.11	5.13	5.00	53.24
Sauvageau, A.-D.	366-83	57.62	4.99	15.12	77.73
"	366-84	57.62	5.02	15.12	77.76
"	366-404	72.25	6.81	15.84	94.90
Lemay, Maurice	366-155	38.57	4.53	4.33	47.43
Handfield, W.-A.	366-375	38.57	3.87	4.00	46.44
"	366-376	38.57	3.90	4.00	46.47
Duford, Mme Georges	366-510	34.12	3.90	3.91	41.93
"	366-511	34.12	3.87	3.90	41.89
"	366-512	34.12	3.90	3.91	41.93
"	366-513	34.12	3.87	3.90	41.89
"	366-514	34.12	3.90	3.91	41.93
Cleveland, E.-A.	440-504	30.77	5.45	6.24	42.46
"	440-505	28.10	5.20	6.21	39.51
"	440-506	28.10	5.20	6.21	39.51
"	440-511	27.85	5.30	6.21	39.36
"	440-512	25.08	4.55	6.17	35.80
"	440-513	27.63	4.55	6.17	38.35
"	440-514	29.88	4.55	6.17	40.60
"	440-515	29.88	4.55	6.17	40.60
"	440-516	29.88	4.55	6.17	40.60
"	440-517	29.88	4.55	6.17	40.60
"	440-518	28.48	4.55	5.07	38.70
"	440-519	25.08	4.55	4.42	34.05
Pigeon, Antoinette	442-489	9.30	2.82	1.38	13.50
"	442-490	9.30	2.85	1.38	13.53
"	442-491	9.30	2.82	1.38	13.50
"	442-492 2-3	6.10	2.47	.95	9.52
Lafrance, J.-B.	443-11-2	60.35	17.13	16.45	93.93
Mozin, Samuel	445-4, 446-164	12.90	5.25	1.85	20.00
"	445-5, 446-163	12.90	5.25	1.85	20.00
Ideal Realty Inc.	445-168, 446-293	19.10	7.54	2.10	28.74
"	445-358	28.70	11.38	3.80	43.88
"	445-363	28.70	11.38	3.80	43.88
"	445-382	14.10	5.48	2.00	21.58
"	445-411	27.90	11.14	4.59	43.63
"	445-418	27.90	11.14	4.59	43.63
"	446-358	20.70	8.02	2.20	30.92
"	446-697	37.34	8.52	5.00	50.86
Pesant, J.-A.	446-10-1-11-1, 458-2	846.25	204.28	172.10	1222.63
"	446-11-2-12-1, 458-3	579.59	170.19	122.16	871.94
Week, Geo. Summers	446-435	16.20	6.60	4.00	26.80
"	446-610	22.20	9.30	4.25	35.75
"	446-611	20.00	9.12	4.10	33.22
"	446-612	26.20	11.86	4.50	42.56
Martineau, veuve Emmanuel	446p-865, 458-1	223.70	62.60	52.10	338.40

Les immeubles susdits sont tous du Cadastre de la Paroisse du Sault-au-Récollet et situés dans la Ville Saint-Michel.

Donné en la Ville Saint-Michel, ce (23) Vingt-troisième jour du mois de Mai Mil neuf cent trente (1930).

VRAIE COPIE.

A.-E. CHEVRIER,

SECRETAIRE-TRESORIER.

LE SECRETAIRE-TRESORIER.

(Signé) ART-E. CHEVRIER

T'a pas ?



T'a pas déjà senti cette fièvre printanière qui donne l'ambition d'avoir un jardin potager et acheter graines et plantes diverses —



Mais quand tu arrives triomphant à la maison et fais part à ta moitié de tes projets, elle te quitte la pièce un moment —



T'a pas déjà essayé une BLACK HORSE ? Ça rafraîchit l'ambition.



T'a pas déjà essayé une BLACK HORSE ? Ça rafraîchit l'ambition.

dites simplement —
"Bière Black Horse Dawes s.v.p."!

Lachine pourra dépenser \$260,000

La Commission métropolitaine a autorisé, mercredi dernier, la ville de Lachine à dépenser \$260,000 pour travaux publics.

La séance était présidée par l'échevin Gabis. Étaient présents: les échevins Charbonneau, Lippens, Quintal, Auger, Deguire, Holland, les maires Beaubien, Viau, Léonard,

Allan, Hogg, MM. A. Hudon, J. Ballyntyne, C. Laurendeau et J.-B.A. Méreanu.

Retour d'Europe

Le capitaine Pierre Charton est revenu ces jours-ci d'un long voyage d'affaires en Europe. M. Charton a fait de courts séjours dans la plupart des grands centres commerciaux de la Grande-Bretagne et du continent.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ARPENTEURS & INGENIEURS

H. Labrecque, I.C.
G. Papineau, I.C. et Arpenteur.
M. Cailloux, I.C.

Les Ingénieurs Associés

INGENIEURS CONSEILS
Béton armé — Arpentage — Expertise
EDIFICE THEMIS
10, St-Jacques ouest — Harbour 0482
MONTREAL

Raymond Beausoleil I. C.

Spécialité: COMBUSTION
CHAUFFAGE INDUSTRIEL ET DOMESTIQUE — INSTITUTIONS
HOPITAUX — CONCIERGE
132, rue St-Jacques O. H.A. 1841
Chambre 526

AVOCATS

Aldéric Blain, L.L., L. M.A.L.
Roger Pinard, L.L.L.
BLAIN & PINARD
AVOCATS
Imm. Duluth, chambre 22 L.A. 4469
84, rue Notre-Dame ouest — Montréal

AVOCATS

Jacques Cartier, L.L. L. L. L.
Jean-Victor Cartier, L.L. L. L.
L. J. Barcelo, L.L. B.
J.-B. Rivard, L.L. L. L.

Cartier, Barcelo & Rivard

AVOCATS
Chambre 320, "Tramways Bldg"
159 ouest, rue Craig — Montréal

Maurice Dupré, L.L.L.C.R.

AVOCAT ET PROCUREUR DE L'ETUDE
Fitzpatrick, Dupré, Gagnon et Parent
Immeuble Morin
171 COTE DE LA MONTAGNE
Téléphones: 212 et 213
QUEBEC

ST-GERMAIN & ST-GERMAIN

AVOCATS
Tél. Harb. 9116-9117 — 10 St-Jacques E.
P. St-Germain, L.L. L. C.R.
Jean St-Germain, L.L. B.

Anatole Vanier, C.R. Guy Vanier, C.R.

VANIER & VANIER
AVOCATS
57 ouest, rue Saint-Jacques
Tél. Harbour 2841

Tél. : H.A. 9116-9117

PAUL VIAU, L.L.B.

AVOCAT
Ch. 20 — 10, rue St-Jacques Est, MONTREAL

BREVETS D'INVENTIONS

INVENTEURS
Demandes de brevets et cette formule de "Brevets d'Invention" envoyés **Gratuits**
ALBERT FOURNIER
931 RUE ST-CATHERINE EST
MONTREAL

Compagnie d'Assurance sur la Vie



NARCISSE DUCHARME, PRESIDENT

M. J. - M. GUINDON

215, St-Jacques ouest
Tél. Marquette 5065

MONSIEUR

Je désire faire administrer mes propriétés et aimerais connaître vos conditions.

Nom
Adresse
Tél.:

PETIT AGENDA DU MONDE PROFESSIONNEL

"On a souvent besoin d'un plus "fermé" que soi" — dirait LaFontaine

Notaires

Harbour 7137

Bélanger & Bélanger

Prêts hypothécaires
10 rue St-Jacques est — Montréal

Professeur

Tél. Uptown 4958
Cours préparatoire du professeur
René Savoie, I.C. I.E.
Bachelier en arts et sciences
Droit, Médecine, Pharmacie,
Art Dentaire
Cours classiques, commerciaux,
1448 SHERBROOKE OUEST

COMPTABLES

P.-A. GAGNON

Comptable Agréé
Chartered Accountant
Immeuble des Tramways
159 Ouest rue Craig
Téléphone: Harbour 5990

LARUE & TRUDEL

COMPABLES AGRÉÉS
CHARTERED ACCOUNTANTS
Québec
J. Arthur LaRue, C.A. Eugène Trudel, C.A.
J. Wilfrid Roulet, C.A. Maurice Charité, C.A.
A. Emile Fournier, C.A. David Robillard, C.A.
Maurice Boulanger, C.A. Jean-Paul Gauthier, C.A.

LARUE TRUDEL & PICHÉ

Syndics et Liquidateurs
Téléphone: Harbour 2036
Québec
Edif. Banque Canadienne 721, Edif. Insurance
Nationale Exchange
71, rue St-Pierre, 276, St-Jacques O.

Lucien-D. VIAU, C.A.

COMPTABLE AGRÉÉ — Associé à
P. C. SHANNON FILS & CIE
Comptables publics licenciés
266, rue St-Jacques Ouest — Montréal
Harb. 2420 — York 8204-W.

NOTAIRE

Tél. Harbour 5390

R.-OCT. PELLETIER, B.A.L.B.

NOTAIRE

266, rue Saint-Jacques, Ouest
Suite 203 — Montréal

POUR L'HÔPITAL NOTRE-DAME

QUELQUES TÉMOIGNAGES EN
FAVEUR DE LA SOUSCRIPTION

M. Joseph Versailles, maire de
Montréal-Est.

"Les populations denses de l'est de Montréal bénéficient largement de la présence, au Parc LaFontaine, de cette institution de première classe. Elles comprennent qu'il faut lui venir en aide, au moment où la nécessité se fait sentir de l'agrandir afin de pouvoir recevoir les malades qui se présentent toujours en plus grand nombre. A cause de l'accroissement de la population, les hôpitaux doivent augmenter le nombre de leurs lits, et cela nécessite beaucoup d'argent. Les pauvres contribuent à la fortune des riches mais n'ont rien. Ceux qui ont des moyens auront certainement à cœur de contribuer généreusement à la souscription."

M. F. Smyth, directeur général de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal.

"Il est à peine nécessaire de dire que les autorités de la banque approuvent entièrement et de tout cœur, l'œuvre éminemment humanitaire dont vous vous êtes chargés, et que vous avez leurs meilleures souhaits pour sa réussite."

Sir Hormidas Laporte, président de la Banque Provinciale du Canada.

"Les besoins urgents de la population de Montréal, à l'heure actuelle, ont été trop clairement exposés par des personnes autorisées pour que l'on puisse douter un seul instant de l'opportunité de la campagne. Aussi, suis-je assuré que votre mouvement rencontre l'approbation et la sympathie de toute notre population."

La Canadian

Fraternal Association

Les membres de la Canadian Fraternal Association ont terminé hier après-midi à l'hôtel Mont-Royal, leur 39ème congrès annuel sous la présidence de M. F. J. Curran, C.R. Les principaux travaux présentés au cours de la session du congrès furent ceux du Dr B.A. Conroy, du Dr Hanchett, de M. R.W. Steele, T.-R. Kelly, J.-A. Paradis, du bureau des assurances de la province (ce dernier a expliqué la nouvelle loi des assurances).

A l'issue du congrès les élections des officiers ont été faites et ont donné le résultat suivant:

Président: T. Brassard, (de Montréal); vice-présidents: T.-H. Bell, (de Toronto); Lyman Lee, C.R., de Hamilton; Clair Jarvis, de London; L.-J. Archer, le Dr J.-C. Hanchett. L'Association a offert une montre en or à M. F. J. Curran, président sortant de charge.

D'après une décision prise par les délégués, la prochaine assemblée annuelle de l'Association aura lieu à Toronto.

Un pêcheur trouve un pied et une partie de jambe

Un pêcheur de Gentilly a découvert sur le rivage une autre partie du cadavre du jeune homme démembré à Montréal. C'est un pied et une partie de jambe que le pêcheur a trouvés et qu'il a enterrés dans le sable. Les autorités de la police provinciale ont ramené la tête de la victime et un bras. La police est d'avis que la tête a été placée dans une valise et coulée au fond de l'eau avec des pierres. Elle continue à faire des recherches sur le fleuve, ce qui n'est pas une mince tâche.

La police est maintenant convaincue que le meurtre a été commis dans la chambre d'une maison à appartements de la rue Sherbrooke est, le 30 avril ou le 1er mai dernier, pendant la nuit. Elle a retrouvé des témoins qui prouvent que le corps a été transporté de cette maison le 10 mai au matin, vers 7 heures, et qu'on a demandé à emprunter une chaise à la Pointe-aux-Trembles un peu plus tard, un après-midi.

La police possède assez de preuves pour présenter sa cause devant un jury bien que la tête de la victime manque encore. L'enquête du coroner ne peut tarder maintenant bien que la date n'ait pas encore été fixée.

Contrat américain à Robertson et Janin

Washington, D. C. 30. — La maison Robertson et Janin, de Montréal, province de Québec, vient d'obtenir l'approbation du comité du commerce fédéral pour la construction d'un pont de péage au-dessus de la rivière Rainy, Baudette, Minnesota.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HARBOUR 1241)

PHARMACIE LAURENCE

Angle Saint-Denis, et Ontario.
Drogues et Produits Chimiques
Supérieurs.

Tous les remèdes nouveaux.

PRESCRIPTIONS
Médicales remplies avec soin.
Livraison rapide par toute la ville.

Avis de nomination de curateur aux biens vacants de feu Georges René Quiquenan Villemont-Saveuse de Beaujeu

Avis est donné que le quinze mai 1930 le sousigné a été nommé par une ordonnance de la Cour supérieure, district de Montréal, curateur à la succession vacante de feu Georges René Quiquenan Villemont-Saveuse de Beaujeu, en son vivant de Montréal, décédé le ou vers le 23 juin 1926.

Les réclamations, attestées sous serment, doivent être produites entre mes mains dans les trente jours de cet avis.
Montréal, 28 mai 1930.
PAUL-A. BLONDIN, notaire.
60 St-Jacques ouest, chambre 202.
Montréal.

LES AUTOS ANGLAISES AU CANADA

LES FABRICANTS D'ANGLETERRE SE PRÉPARENT À S'ÉTABLIR SUR LE MARCHÉ CANADIEN.

Londres, 30. (S. P. A.) — Les manufacturiers d'automobiles anglais se préparent à s'établir sur le marché canadien. Ils se proposent de construire au Canada des usines d'assemblage et des manufactures pour différentes parties d'automobiles. La question a été discutée hier à une séance du congrès de chambres de commerce, alors qu'il était surtout question de l'invasion du marché canadien par les autos américaines.

Les délégués canadiens soumettent trois points principaux. D'abord la Grande-Bretagne devrait suivre l'exemple des États-Unis et construire autant que possible des usines au Canada. C'est le meilleur moyen, d'après les délégués canadiens, que l'Angleterre puisse prendre pour concurrencer les manufacturiers étrangers.

Ensuite l'Angleterre devait, de toute nécessité choisir des centres au Canada, où l'assemblage pourra se faire et où l'on pourra avoir un approvisionnement de parties de rechange. Les délégués canadiens insistent ensuite sur la nécessité pour l'Angleterre de développer ses méthodes de vente. Le président du congrès, M. P. J. Hannon, a dit hier après-midi qu'il avait reçu des manufacturiers d'automobiles de l'Angleterre une lettre, dans laquelle ils disent qu'ils sont prêts à faire une campagne intense et systématique de publicité au Canada.

Le tarif de Terre-Neuve

Saint-Jean, Terre-Neuve, 30 (S. P. A.) — La seconde session du 27e parlement de Terre-Neuve s'est ouverte mercredi après-midi. Le discours du trône lu par le gouverneur, sir John Middleton, indique que le tarif sera remodelé suivant les clauses du traité de commerce avec le Canada.

"Au mois de janvier dernier, dit le gouverneur, mon premier ministre et deux autres membres de mon ministère sont allés à New-York rencontrer les représentants de détenteurs de limites considérables de bois de pulpe et de pouvoirs d'eau de la vallée Gannet, et les représentants de diverses organisations américaines des pêcheries. De nombreuses propositions ont été faites et discutées. Ces deux problèmes requièrent encore l'attention de mes ministres qui espèrent que les négociations amèneront l'établissement d'un grand moulin de pâte à papier dans la vallée de la Gannet, et que le poisson frais de Terre-Neuve aura un nouveau marché aux États-Unis."

Les mauvaises herbes

Québec, 30. (D.N.C.) — Environ 300 municipalités de la province de Québec ont actuellement des inspecteurs chargés de faire respecter la loi des mauvaises herbes, adoptée au cours de la Session de 1929. Dans une entrevue qu'il a accordée hier à notre représentant, M. Georges Maheux, entomologiste

DEMANDEZ À VOS AMIES



MME. T. V. HILL,
Singhampton, Ontario

"Ma mère était en promenade à Détroit, il y a un an, et en mauvaise santé. Ma belle-sœur acheta une bouteille de Composé Végétal de Lydia E. Pinkham et il la soulagea mieux que tout ce qu'elle avait pris. Elle me conseilla d'en prendre, ce que je fis. J'avais mal dans le dos et les douleurs étaient terribles parfois que je ne pouvais travailler. Je me sens toute différente et travaille dans la maison et le magasin. Je répondrai aux lettres."

Mme T. V. Hill.



MME. WILLIE LAFLEUR
Route 3, Hemmingford, Québec

"J'étais nerveuse, sans appétit et épuisée. Presque tous les jours, je devais me coucher deux ou trois heures. Je vis une réclame de Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, j'en achetai une bouteille. Mes nerfs sont beaucoup mieux. Je puis maintenant faire tout mon travail de la ferme. Le Composé m'a réellement fait beaucoup de bien et soulagera les autres."

Mme Willie Lafleur.

Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

Lydia E. Pinkham Medicine Co., Lynn, Mass., E.-U.A.
et Cobourg, Ont., Canada

Il suffit de 30 secondes

pour démonter
nettoyer
et remonter

UN CARBURATEUR

SOLEX

sans clef spéciale

Faites-le poser aujourd'hui sur votre moteur

"PRECISION FRANÇAISE"

Tél. HARBOUR 2357

Montréal

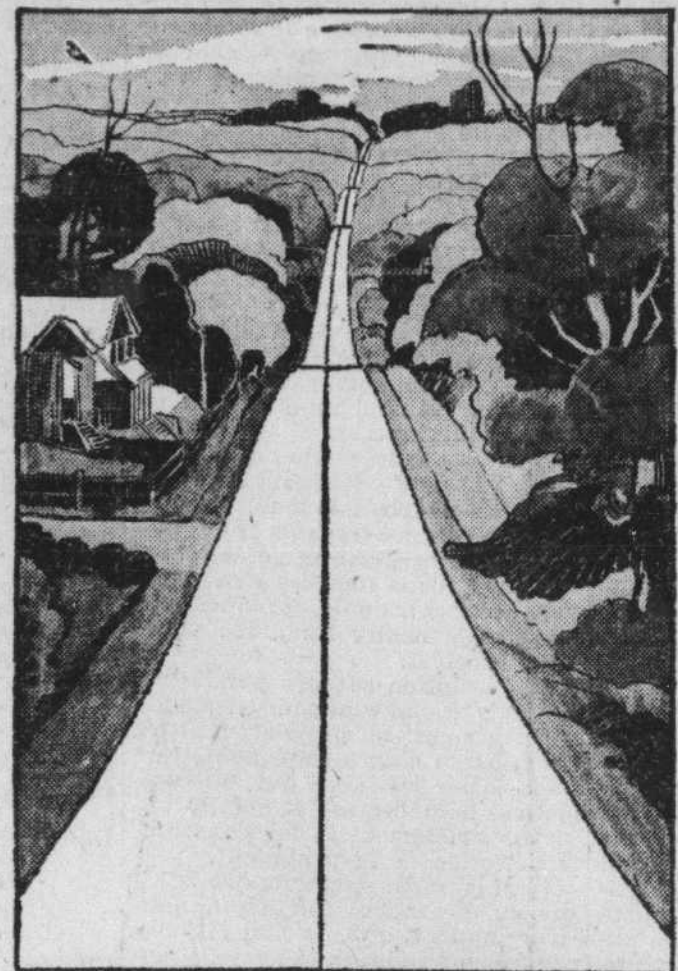
3458, St-Denis

provincial et administrateur général de cette loi, a déclaré qu'elle avait rendu des services appréciables et que son application se faisait de plus en plus générale dans la province.

"Si les cultivateurs veulent s'en donner la peine, dit-il, dans cinq ans nous pourrions nous débarrasser des mauvaises herbes. Les pertes annuelles qu'elles causent dans la province sont évaluées à environ \$6,000,000. Il y en a même qui prétendent qu'elles ont forcé des cultivateurs à vendre leurs terres et

à s'expatrier aux États-Unis. Les dommages sont d'environ \$50 par ferme moyenne, mais le dommage réel est souvent beaucoup plus considérable. Outre qu'elles nécessitent des travaux de culture supplémentaires dispendieux, les mauvaises herbes diminuent les récoltes et déprécient plus qu'on ne le croit la valeur des fermes parce qu'elles sont l'indice de terres appauvries et même ruinées."

LES ROUTES PERMANENTES EN BETON



Route en béton
dans la province
de Québec

La meilleure des routes pour conduire

Dire la joie des automobilistes à circuler sur une route en béton, c'est dire le superlatif en fait de relâchement, de confort et d'ample sécurité.

Et, en même temps, cela signifie réduction de dépense de gasoline, moins d'usure de pneus et d'autos... économies tangibles particulièrement appréciées par les camionneurs de véhicules commerciaux.

Le béton résiste à l'effort d'usure du trafic intense moderne. Son entretien coûte très peu... c'est-à-dire que partout où il domine, les budgets peuvent servir presque en entier à la construction de nouvelles routes utiles.

Préconisez les pavages en béton... et des routes plus larges... à chaque occasion.

Canada Cement Company Limited

Edifice du Canada Cement Company
Phillips Square Montréal

Bureaux des ventes à: MONTREAL TORONTO WINNIPEG CALGARY

LE BETON
CANADA CIMENT
EST PERMANENT

Canetons du Lac Brome

Cette étiquette est votre garantie de canetons jeunes, frais. Exigez-la. Elle est votre protection.

N'acceptez pas de canetons importés, échaudés, depuis un an dans les entrepôts frigorifiques. Rendez-vous toujours compte, en examinant l'étiquette, qu'on vous donne la véritable caneton du lac Brome. Jeunes, tendres, délicieux et pleins sans les échauder.

Brome Lake Duck Farm Limited

Knowlton, P. Q.

La plus grande ferme d'élevage de canards au Canada

LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

A VIS

Nouveau service d'Autobus
sur le
Chemin de la Côte-des-Neiges

A partir de lundi, 2 juin 1930, il y aura un nouveau service d'autobus sur le Chemin de la Côte-des-Neiges entre la Route de la Reine Marie et la rue Saint-Pascal.

Le tarif ordinaire des tramways avec correspondance sera appliqué sur cette ligne.

Auxiliaire et Gardien de la Vie, l'Hôpital est une Nécessité

Pour agrandir

l'Hôpital Notre-Dame

Un dernier appel aux bonnes volontés!

Un grand nombre de citoyens ont généreusement fait leur part. Avez-vous fait la vôtre?

Peut-être étiez-vous sorti quand notre délégué est allé vous voir. Il se peut même qu'on ne vous ait pas sollicité. La ville est immense et bien courte la durée de cette Campagne. Mais le temps presse... Bientôt les listes seront closes.

On s'honore en souscrivant. Personne ne voudrait, par la suite, avoir le regret de s'être abstenu.

Dans tous les milieux, l'opinion est unanime que l'Hôpital Notre-Dame est une oeuvre d'intérêt public... de première importance... bien administrée... et digne à tous égards du généreux élan de sympathie qui se manifeste à son endroit. Les fonds recueillis serviront entièrement à l'essor futur d'une institution qui compte un demi-siècle de services et de dévouement inlassables.

Donnez généreusement

[On peut souscrire dans les Banques ou]
par le moyen du bulletin ci-dessous]

MÉMORIAL DE L'HÔPITAL NOTRE-DAME
Immeuble Thémis - 10 ouest, rue St-Jacques,
Montréal.

Montréal, le.....1930.

Dans le but d'aider à la réalisation des agrandissements projetés, le soussigné

souscrit et promet d'acquitter la somme de \$....., en quatre versements annuels.

Remise de \$....., ci-jointe, à valoir.

Signature.....

Adresse.....

Une préface de M. Jules-Edouard Prévost

Le Curé Labelle et sa vie

M. l'abbé Elie-J. Auclair publiera tout prochainement un livre important: Le Curé Labelle — Sa vie et son œuvre. M. Jules-Edouard Prévost, député de Terrebonne, vétéran du Curé Labelle, a écrit pour ce livre une intéressante préface, qu'il veut bien nous communiquer:

Le curé Labelle appartient à l'histoire et, pourtant, combien peu le connaissent vraiment! Pour beaucoup, c'est un personnage presque légendaire, dont l'action réelle reste inconnue. La raison en est, sans doute, que, jusqu'ici, il n'y avait pas de tableau complet de son œuvre. Aussi depuis longtemps, attendions-nous le récit entier et véritable de la vie de ce simple pasteur de campagne, devenu célèbre par la force de sa foi, de ses idées, de son cœur et de son action. C'est donc avec bonheur que nous présentons au public l'histoire de cette vie étonnante et féconde, écrite avec un soin pieux et patriotique par M. l'abbé Elie-J. Auclair.

La publication de la vie du curé Labelle, comme l'érection de son monument à Saint-Jérôme, il y a cinq ans à peine, ont été peut-être tardives, confessions-le. C'est que, comme cela arrive souvent pour les hommes du plus grand mérite, le silence et l'oubli ont paru envelopper durant plusieurs années la mémoire de cet homme si remarquable. On avait aimé et on avait admiré le grand patriote. On l'avait largement loué, quand il était tombé sur le champ d'honneur, il y a plus de trente-huit ans, en pleine activité. On l'avait sincèrement regretté. Puis, on avait passé à d'autres préoccupations. La politique, les soucis matériels, les ambitions, même les discordes, avaient par trop voilé son souvenir. Quelques amis, certes, lui demeuraient fidèles. Mais, d'une façon générale, on oubliait maintenant le pacifique conquérant des montagnes du nord, le fondateur de ces nombreux et prospères villages qui sont échelonnés dans les Laurentides et au delà, le prêtre à hautes visions qui rêvait les fils de sa race s'emparer les premiers du sol au nord et à l'ouest du Canada, et qui, dans ce but, voulait d'abord peupler les vallées de la "Rouge", de la "Lièvre" et de la "Gatineau", c'est-à-dire tout le pays arrosé par les tributaires de l'Outaouais, puis envahir le nord-ouest de l'Ontario, se rendre jusqu'au Timiskamingue, jusqu'à Winnipeg, grâce à des chemins de fer, tracés par lui sur la carte dès 1888, et qui sont aujourd'hui presque tous en pleine opération.

Cependant, les plus beaux éloges avaient été jetés à profusion sur la tombe du curé Labelle, au lendemain de sa mort, tant par la presse d'Europe que par la presse canadienne. Durant quelques années, nos orateurs sacrés et profanes, nos conférenciers et nos écrivains avaient célébré à l'envi les hauts mérites et chanté éloquentement l'œuvre géniale de ce grand homme qui, dans sa modeste sphère de curé, a su déployer une puissance d'action telle qu'il a laissé après lui une œuvre de colonisation conquérante jusqu'ici sans égale, dont le prestige a rayonné par tout le pays, au delà des mers et jusqu'à Rome. Il me semble encore entendre ou lire l'évocation vibrante des panégyristes de Mgr Labelle, rappelant l'immense de cet illustre compatriote pour sa patrie, ou décrivant le grandiose décor au milieu duquel il a fourni son utile carrière et où, par tant de fibres de son cœur, il se tenait attaché aux collines, aux arbres, aux pierres, à ce ciel bleu du nord qui miroite dans l'onde de nos lacs et de nos rivières. Les jours passèrent ensuite sur les jours, les années sur les

années, et le souvenir du célèbre curé menaçait de disparaître complètement. Le nombre de ceux qui avaient été les témoins de son activité et avaient connu l'importance de son entreprise et de ses réalisations diminuait insensiblement. On n'entendait plus que de rares éloges, on ne lisait plus que des articles très espacés, à son sujet. Le silence se faisait de plus en plus profond autour du roi du nord.

Saint-Jérôme, où a surtout vécu l'apôtre de la colonisation, aura le mérite d'avoir fait sortir cette grande mémoire des ombres où elle allait se perdre. Par les soins d'un comité formé en 1923, on inaugurerait dans le centre de cette ville, le 20 octobre 1924, un magnifique monument à la gloire du curé Labelle. Après trente-trois ans d'absence, cet homme extraordinaire apparaissait de nouveau, de toute la hauteur de sa stature, à l'endroit même, comme le dit une inscription, "d'où rayonna, de 1868 à 1891, l'action bienfaisante de ce prêtre patriote". Ce beau geste est tout à l'honneur de Saint-Jérôme et du comité qui l'a accompli, avec le concours de tous ceux qui, dans notre pays, se souvenaient encore du grand homme. Mais, suffit-il d'élever des monuments à ceux qui sont la gloire d'un pays? Le comité de Saint-Jérôme ne l'a pas cru. Le meilleur moyen d'honorer nos héros, a-t-il pensé, c'est de s'inspirer de leur vie, et pour cela, il faut la connaître, cette vie, et la faire connaître. C'est pourquoi, convaincu que le curé Labelle n'est pas suffisamment connu de la nouvelle génération, les membres du comité de Saint-Jérôme ont résolu de publier sa vie. Ils ont compris que la résurrection de la mémoire de ce curé patriote, entreprise par eux, ne serait vraiment complète que le jour où le livre raconterait ses œuvres, proclamerait ses mérites et apprendrait à ceux qui l'ignorent — ils sont légion — ce que le curé Labelle a été et ce qu'il a fait. Ce n'est plus seulement une statue, mais, pour ainsi dire, un être de chair et d'os, bien vivant, que les citoyens de Saint-Jérôme présentent, cette fois, devant le public.

Il ne nous appartient pas, dans cette courte préface, d'insister longuement sur la vie du curé Labelle et sur les lumineuses leçons qui s'en dégagent. Qu'il nous soit permis seulement d'exprimer l'espoir que les pages documentées qu'on va lire détruiront à jamais la fausse opinion, encore partagée par quelques-uns, que cet ardent patriote ne fut qu'un visionnaire. On verra qu'il au contraire sa sincérité, son assurance, sa conviction, sa hauteur de vues et son esprit pratique ont fait de lui un homme d'action comme notre histoire en compte peu.

Il ne s'agit pas, ici, d'immortaliser l'exemple d'un personnage inspirateur de belles théories économiques, ni d'élaborer une thèse nationale uniquement spéculative, comme dans le *Jean Rivard* de Girin-Lajoie, par exemple, modèle magnifique sans doute, mais purement imaginaire. On trouvera plus et mieux dans ce livre qui raconte l'histoire vécue d'un personnage réel dont les concepts, les idées, l'idéal et la thèse vivent et survivent dans des œuvres et des faits historiques qui placent le curé Labelle au rang des animateurs éclairvoyants et des plus vigoureux réalisateurs de notre histoire. En colonisant le nord de Montréal comme il l'a fait, à la surprise de plusieurs, il travaillait pour l'avenir, il ouvrait la porte à de beaux rêves aujourd'hui réalisés pour le plus grand bien de la province de Québec et du Canada tout entier. Sans même envisager son œuvre dans toute son ampleur, il faut savoir et retenir que le curé Labelle a croché notre race au sol du nord

si solidement que rien ne peut désormais prévaloir contre elle.

Faire revivre, après quarante ans, la figure captivante du curé Labelle, tracer pour l'histoire les étapes de cette vie chargée d'œuvres, évoquer les idées du grand colonisateur et marquer définitivement les résultats de son active carrière, ce n'était pas une tâche facile. Le comité de Saint-Jérôme a lieu de se féliciter d'avoir confié cet important travail à M. l'abbé Elie-J. Auclair, de la Société Royale du Canada, ancien élève des universités de Rome et de Paris.

Pas n'est besoin de présenter au public cet excellent écrivain et cet historien judicieux dont l'éloge serait superflu. Qu'il suffise de rappeler que l'abbé Auclair a déjà à son actif des œuvres littéraires et historiques nombreuses. Après avoir écrit la *Vie de Mère Caron*, l'*Histoire des Soeurs de Sainte-Anne*, *Mère Catherine-Aurèle*, fondatrice du Précieux-Sang, l'*Histoire des Cèdres*, l'*Histoire des Soeurs de Miséricorde de Montréal*, la *Vie de Mgr John Forbes*, pour ne mentionner que quelques-uns de ses ouvrages, M. l'abbé Auclair a droit d'être considéré comme l'un des historiens de la vie religieuse des Canadiens français. C'est bien cette histoire, en effet, que ce prêtre patriote écrit par tranches, dans un style clair et simple, au prix de patientes recherches et de minutieuses compilations qui lui font accomplir un véritable travail de bénédictin.

Je n'hésite pas à dire que son nouveau volume *Le Curé Labelle* est jusqu'ici, à mon avis, son œuvre capitale.

Dans ce livre, M. l'abbé Auclair s'est efforcé de jeter des lumières sur les idéals et les réalisations d'une laborieuse carrière déjà effleurée par la légende et où s'enchevêtraient des événements nombreux et divers. Il le fait avec ce talent d'observation, cette conscience, cette méthode et cette lucidité d'expression, qui constituent la haute valeur de ses travaux d'historien et de lettré.

A vrai dire, c'est non seulement une vie du curé Labelle, mais aussi l'histoire de la vaste et belle région du nord de Montréal, à la période dure et difficile de ses débuts et de son premier élan vers le progrès, que vient d'écrire M. l'abbé Auclair.

La lecture de ce livre sera une source de salutaires leçons et de saines réflexions, non seulement pour la génération d'aujourd'hui mais encore pour celles de l'avenir. Car cette œuvre restera et vivra, avec la mémoire du curé Labelle, dans ce monde lointain et mystérieux qu'est la postérité.

Dans la galerie de nos compatriotes illustres le portrait du curé Labelle a sa place incontestée. Ce portrait le voici, authentique et vivant. Le comité de Saint-Jérôme le croit digne d'orner nos demeures, et il espère que sa présence y fera germer, aujourd'hui et demain, les fortes vertus et les qualités viriles dont la vie du curé Labelle débordait. Jules-Edouard PRÉVOST, député de Terrebonne, à la Chambre fédérale, Saint-Jérôme, septembre 1929.

"L'art de vivre"

PAR FRANC-NOHAIN

Volume de 272 pages, format 5 x 7, au comptoir et par la poste 75c.

On lira avec profit ce livre aimable, où le charme de la forme est tel qu'à première vue il risque de faire oublier la réelle valeur du fond; où les bons conseils s'inspirent d'une connaissance approfondie des hommes et de la vie; où nous nous retrouvons assez ressemblants pour nous écrier: "Comme c'est bien ça!"; où l'on nous propose un idéal accessible, en nous laissant entrevoir que d'autres efforts pourront ensuite nous mener plus haut; où, enfin, l'auteur pratique à merveille, à l'usage des grands et des vieux enfants, l'art difficile de l'éducation avec et par le sourire.

Revue des Lectures, août 1929, Service de Librairie du DEVOIR, 430, Notre-Dame est, Montréal.

NEVALIQUETTE

Ventes d'Economie de Mai

Epargnez
25% à 35%
sur de
Nouveaux
TAPIS
Wilton
et
Axminster
de Qualité.
Samedi



On peut parvenir à décorer une fenêtre d'une manière parfaite et sans qu'il en coûte trop cher, avec des tissus actuellement en vente au département des

DRAPERIES

Velours d'importation française

56 pouces de large

Une valeur sensationnelle offerte pour une journée seulement. Choix de trois nuances populaires de brun-rouge, rose et bleu. Une qualité qui ne s'est jamais vendue moins de \$2.00. Samedi, la verge . . . **1.19**

STORES

avec Dentelle ou Insertion

Dimensions 36" x 72", choix de gris, sable, vert, crème, avec jolie insertion ou dentelle au bas. Samedi . . . **.79**

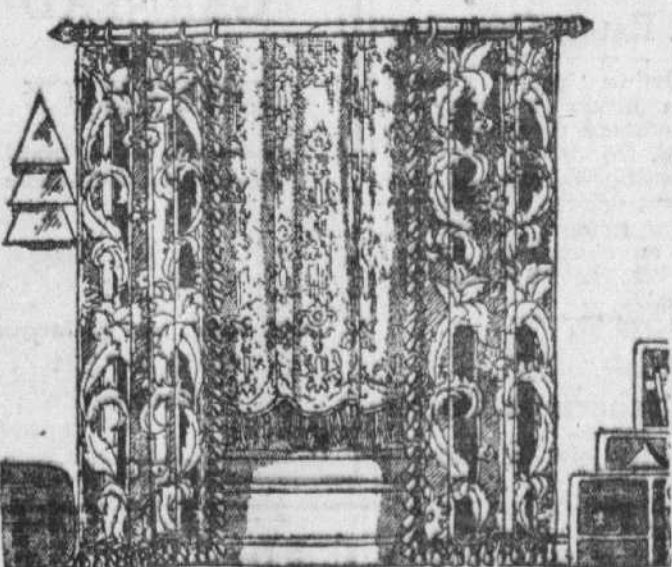
PANNEAUX

Net Toscan ou Suisse

Faits de nets Toscan ou suisse de la meilleure qualité. Vaste assortiment de jolis dessins. Largeurs 40 pouces, longueur: 24 verges. Samedi . . . **.79**

RIDEAUX RUCHES

Assortiment varié de rideaux ruchés de tous genres aux couleurs vives et gaies. Justement ce dont vous avez besoin pour l'été en remplacement de vos draperies pesantes. Faits de fin voile blanc avec ruche de couleur. Complet avec valances de différents modèles et attaches. 24 verges de longueur. Prix rég. 1.69. En vente à . . . **.98**

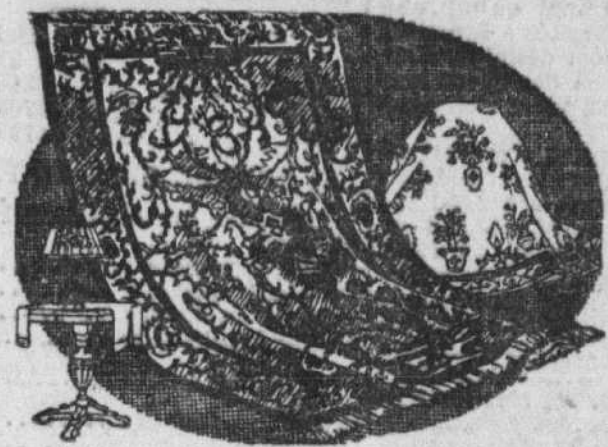


Papier Peint Sunworthy

30 pouces de largeur.

Valeurs régulières jusqu'à \$1.50 . . . **.29**

Un heureux achat de plusieurs lots de ces beaux papiers à tapisser nous permet de les offrir à ce ridicule bas prix. Choix de fort beaux dessins.



Wilton
sans couture

Ces reproductions de rares orientaux, d'un tissu épais et ferme, joignent à la qualité d'endurance exceptionnelle des tapis faits à la main leur resplendissante beauté. Leur fini lustré leur donne cette richesse d'apparence si recherchée. Choix de huit dessins différents.

7'6 x 9, en vente à

39.00

9' x 9'. Prix d'Economie de Mai . . . **43.75**
9' x 10'6". Prix d'Economie de Mai . . . **52.50**
9' x 12". Prix d'Economie de Mai . . . **59.00**

Axminster
sans couture

Intéressants dessins qui descendent la gamme des couleurs vives, si populaires cette saison. Ces belles carpettes sont toutes importées d'Angleterre et leur qualité est facilement reconnaissable à l'épaisseur et au velouté de leur tissu.

7'6 x 9, en vente à

39.00

7'6 x 10'6". Prix d'Economie de Mai . . . **45.00**
7'6 x 12". Prix d'Economie de Mai . . . **52.00**
9' x 10'6". Prix d'Economie de Mai . . . **54.50**
9' x 12". Prix d'Economie de Mai . . . **61.00**

Valeurs Spéciales
dans les
Tapis
d'Escaliers

VELOURS WILTON, 27 pouces de largeur. Importé d'Angleterre, plus de 1000 verges en vente samedi. La verge . . . **1.69**

AXMINSTER IMPERIAL, 27 pouces de largeur, dessins élaborés, une valeur que nous recommandons tout spécialement. La verge . . . **2.98**

AXMINSTER, 36 pouces de largeur, une fine qualité dans un choix de plusieurs jolis dessins. La verge . . . **3.25**

WILTON KIRMAN, plusieurs dessins harmonisant avec les carpettes annoncées sur cette page. Prix d'Economie de Mai:

27 pouces, la verge, **6.25**

36 pouces, la verge, **9.25**

Axminster
sans couture

Ce lot tout spécial représente plus de 165 carpettes Axminster d'excellente qualité, fabriquées en France, et obtenues sous des conditions particulièrement favorables. Joli choix de dessins orientaux, plus particulièrement persans. Elles sont d'une durabilité surprenante, lorsque l'on considère leur extrême bas prix. Ceux qui désireront choisir à loisir feront bien de venir de bonne heure samedi matin. Deux dimensions seulement:

7'3 x 10'6", en vente à

18.45

et 6'3 x 9'5", en vente à **14.35**

Carpettes
Wilton Kirman

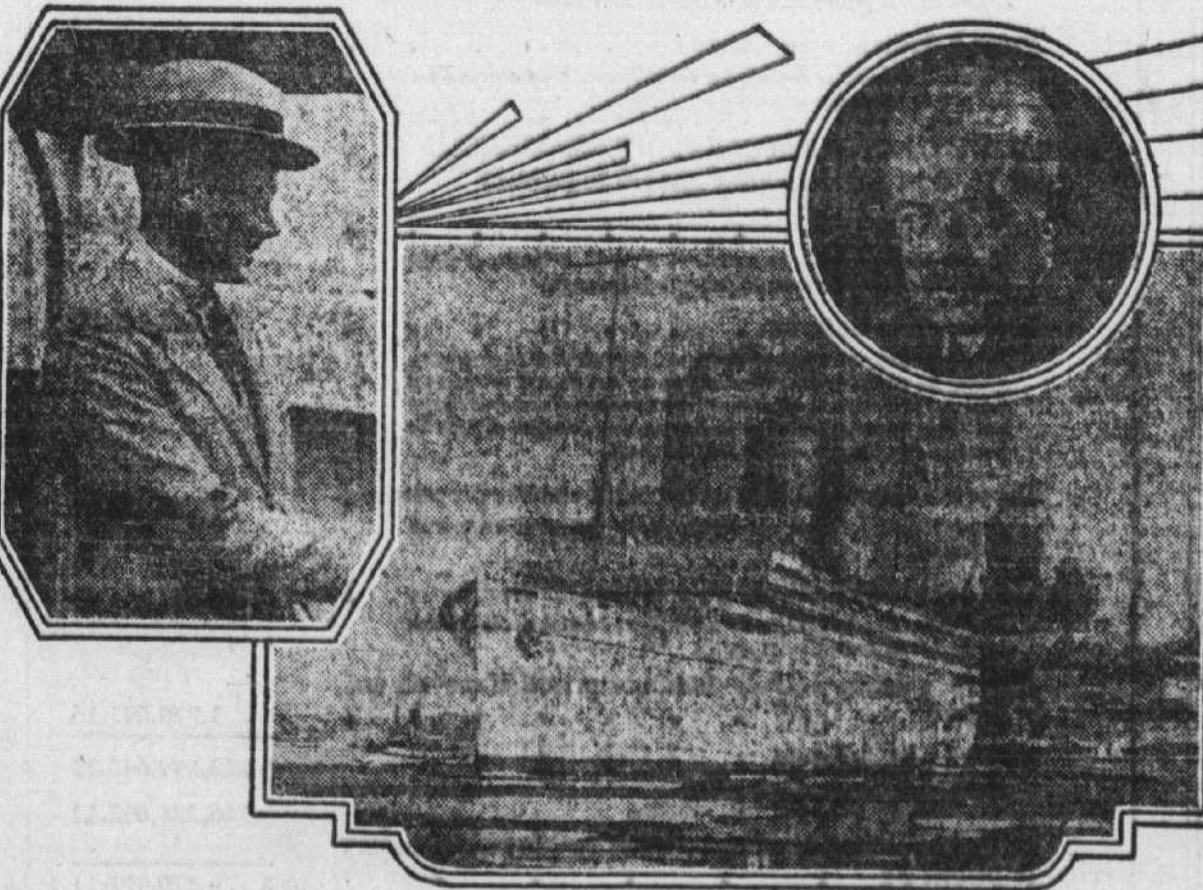
Pensez à l'importance d'un événement qui vous offre ces nouveaux dessins Wilton Kirman à d'aussi bas prix! Ces carpettes sont parfaites et les dessins en sont magnifiques, reproduisant fidèlement les teintes et les motifs des tissus antiques.

Dim.: 6'9 x 9', rég. \$79.

55.50

7'6 x 9'. Prix d'Economie de Mai . . . **39.00**
6'9 x 10'6". Prix d'Economie de Mai . . . **67.50**
9' x 10'6". Prix d'Economie de Mai . . . **88.50**
9' x 12". Prix d'Economie de Mai . . . **99.00**

Edward P. au lancement de l'"Empress of Britain"



SON Altesse Royale le prince de Galles a gracieusement accepté d'être le parrain de l'"Empress of Britain", lorsque le gigantesque nouveau paquebot de 40,000 tonnes sera lancé sur la Clyde, le 11 juin prochain. Dans une déclaration à ce sujet, M. E. W. Beatty, président du Pacifique Canadien, dit que le fait pour le prince d'avoir accepté de présider à cette fonction, était un honneur qui rajoutait non seulement sur le Pacifique Canadien, mais aussi sur le Canada tout entier.

"Nous sommes très heureux d'apprendre," dit M. Beatty, "que Son Altesse a promis de trouver le temps nécessaire pour se rendre sur la Clyde, afin d'y présider au lancement de notre nouveau paquebot. Le prince de Galles est l'un des hommes les plus occupés de l'Europe, et je comprends que s'il a accepté de relever de sa présence cet événement si important pour nous, c'est parce qu'il porte un vif intérêt à tout ce qui concerne le Canada. Son geste fait honneur au Canada tout autant qu'au Pacifique Canadien."

Le lancement de l'"Empress of Britain", qui sera le plus gros navire construit en Grande-Bretagne depuis 1914 se fera aux chantiers de John Brown & Co. le 11 juin prochain, le jour anniversaire de l'inauguration officielle de l'hôtel "Royal York", le plus grand hôtel de l'Empire Britannique, par lord Willingdon en 1929.

L'"Empress of Britain" sera non seulement le plus gros navire à venir dans un port canadien, mais il sera le plus luxueux et le plus moderne et, grâce à sa vitesse, il pourra effectuer la traversée transatlantique entre la Grande-Bretagne et le Canada en cinq jours et peut-être moins. Sa venue sur le Saint-Laurent marquera une époque dans le service transatlantique canadien. La longueur totale de ce géant des mers sera de 755 pieds et son jaugeage de 42,000 tonnes brutes. Il pourra transporter 1100 passagers de toutes classes et commencera dès l'été prochain son service régulier entre Southampton, Cherbourg et Québec.

MAGASIN
OUVERT
JUSQU'À
9 HRS
CE SOIR

Nevaliquette

915, ST. CATHERINE EST

MAGASIN
OUVERT
JUSQU'À
10 P.M.
SAMEDI

COMMERCE ET FINANCE

Faits et potins

Brazilian Traction

Au commencement de l'année, un rapport préliminaire de Brazilian Traction avait été publié. Les chiffres, comme cela fut souligné à cette époque n'étaient qu'approximatifs et étaient limités à Brazilian Traction. Le rapport définitif, comprenant les chiffres des opérations des filiales réunies, vient d'être publié.

Les recettes brutes d'opérations de toutes les compagnies filiales, en 1929, se sont élevées à \$42,351,215 comparativement à \$42,774,813 en 1928 et à \$38,319,989, en 1927. L'augmentation de 1929 sur l'année précédente est d'autant plus grande que le taux moyen du milieu l'an dernier a été de 11.97 sous contre 12.06 en 1928 et de 11.96 en 1927. En chiffres ronds, les recettes nettes d'opérations de ces compagnies ont été de plus de 28 millions contre 24 3/4 millions en 1928 et 22 millions en 1927. Plus des revenus d'autres sources, qui ont été de près de \$282,000 contre \$146,000 en 1928 et \$151,000 en 1927, les recettes totales des filiales se sont élevées à \$28,334,959 comparativement à \$25,015,263 et \$22,105,500 les deux années antérieures.

Après soustraction des charges de toutes sortes et de la dépréciation, le montant qui est revenu à la Brazilian Traction a été de \$17,184,634 comparativement à \$14,383,994, en 1928 et à \$12,058,948 en 1927. Après soustraction des charges fixes et de l'amortissement, les revenus nets se sont établis à \$18,861,096 contre \$14,121,064 en 1928 et \$11,947,669 en 1927. Moins les dividendes privilégiés, qui ne sont plus que de quelque \$30,000 contre plus d'un demi-million il y a deux ans, et des dividendes ordinaires qui sont passés de moins de 6 millions 1/2 en 1927 à près de 11 1/2 millions l'an dernier, il est resté un surplus de \$3,359,526 comparativement à \$6,053,460 en 1928 et à \$5,001,814 en 1927. La diminution du surplus est attribuable surtout à l'augmentation du dividende comparativement à l'année précédente, quoique le nombre des actions ait été augmenté. Les revenus par action ont été en effet de \$2.93 contre \$2.56 en 1928.

C. H.

Les recettes du Pacifique Canadien

Les recettes brutes du Pacifique Canadien pendant le mois d'avril se sont élevées à \$13,977,550.65, comparativement à \$17,529,372.92 pour le même mois l'an dernier, soit une diminution de \$3,551,822.27; les dépenses d'exploitation ont été de \$12,303,693.81, comparativement à \$14,338,805.99 l'an dernier, soit une diminution de \$2,035,112.18; les recettes nettes se chiffrent par \$1,673,856.94, comparativement à \$3,190,556.93 pour le mois d'avril 1929.

Pour les quatre mois terminés au 30 avril 1930, les recettes brutes ont été de \$52,908,293.98, comparativement à \$65,391,802.81 pour la même période en 1929; les dépenses d'exploitation ont été de \$47,548,589.24, comparativement à \$54,557,655.90 pour les quatre premiers mois l'an dernier; les recettes nettes ont été de \$5,359,704.74, comparativement à \$10,834,146.91 pour les mêmes mois de l'an dernier.

Sur le Curb

LES COURS DE LA MATINÉE				
Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Midi
Assoc. Breweries	15 1/4	15 1/4	15 1/4	15 1/4
A. O. D.	66	66	66	66
Brit. Am. Oil	19 1/4	19 1/4	19 1/4	19 1/4
Can. Vickers	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2
Congreve Brewery	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2
Curtis Reid	2	2	2	2
Dist. Seagram	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2
Dalhousie	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2
Home Oil	6 3/4	6 3/4	6 3/4	6 3/4
Imperial Oil	25	25	25	25
Imperial Tobacco	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Inter. Petroleum	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2
Perfection Glass	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2
Mont. Exhibition	8	8	8	8
Wainwell	15	15	15	15
Walc Gooderham	11 1/4	11 1/4	11 1/4	11 1/4
MINES				
Beaumont	13 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2
Hydro-Elec. Sec.	47 1/2	47 1/2	47 1/2	47 1/2
Inter. Util. A.	45 1/4	45 1/4	45 1/4	45 1/4
ABANA				
Amulet	85	85	85	85
Big Mine	80	80	80	80
Honey Gold	1.03	1.03	1.03	1.03
Montreal Royan	1	1	1	1
Noranda	29.00	29.25	29.00	29.25
Premier Gold	1.02	1.02	1.02	1.02
Sisco	33	33	33	33
Teck Hughes	6.95	6.95	6.95	6.95
Vipond	1.35	1.35	1.35	1.35
Wright Harveys	2.16	2.16	2.16	2.16
Sherritt Gord.	2.00	2.00	2.00	2.00
Venture	1.85	1.85	1.85	1.85

Sièges en six Bourses importantes
Quatorze succursales
Un réseau étendu de fils spéciaux
Relations constantes avec les principaux centres financiers
Un personnel compétent et expérimenté

[Autant de raisons, parmi d'autres, qui assurent l'excellence de notre service financier.]

Aymé LaFontaine, c.r.,
Chef du département français.

JOHNSTON AND WARD

AGENTS DE CHANGE
Harb. 8281 Edifice de la Banque Royale 360 rue St-Jacques
Membres de la Bourse de Montréal, du Curb de Montréal, de la Bourse de Toronto, de la Bourse aux grains de Winnipeg, du Board of Trade de Chicago, et membres associés du Curb de New-York.

LE MARCHÉ DES VIVRES

LES ARRIVAGES

Tableau indiquant les arrivages de beurre, de fromage et d'œufs à Montréal, hier et les jours correspondants de la semaine dernière et de l'année passée:

	1930	1929
Beurre, 20	29	30
Fromage, 191	315	964
Œufs, 1529	2705	2082
	2425	4733

LES PRIX DE GROS EN FARINE

Prix cotés par la maison Elzébert Turgeon.
Première patente .. \$7.10
Deuxième patente .. \$6.70
Forêt à boulanger .. \$6.30
Farine à pâtisserie .. \$5.80

ENGRAIS ALIMENTAIRES

Gru blanc, tonne .. \$35.20
Gru rouge, tonne .. \$32.25
Son, la tonne .. \$30.25

BEURRE ET FROMAGE

Prix de gros de la maison Gunn, Langlois et Cie.
Beurre:
De crémère, la livre .. 31s.
De crémère, en blocs .. 32s.
De cuisine .. 28s.

Fromage:
Québec, doux, meule de 20 lbs 18s.
Québec, doux, au morceau .. 19s.
Canadien fort, 80 lbs .. 26s.
Canadien fort, morceau .. 26s.
Kraft, boîte de 5 lbs .. 34s.
Kraft, boîte de 1 livre .. 37s.

ŒUFS

Prix fournis par la Maison Z. Li-moges et Cie.
Œufs frais:
Chantecler .. 38s.
Extras .. 36s.
Premiers .. 33s.
Seconds .. 30s.
Ces prix sont pour Montréal

POMMES DE TERRE

Prix fournis par la Maison A. Lalonde.
Les patates se vendent \$1.80 le sac de 80 livres.

Restrictions des importations australiennes

Melbourne. — Des mesures temporaires, destinées à corriger la présente balance défavorable et les graves difficultés du change en Australie au moyen d'une restriction de l'importation de certaines catégories de marchandises qui sont, ou qui peuvent être, fabriquées par le gouvernement du Commonwealth à partir du 4 avril 1930. Ces mesures comprennent: la prohibition absolue de certaines marchandises, sauf sous permis; la prohibition partielle des importations de l'année dernière, qui étaient restées jusqu'à 50%; l'imposition du droit de surcharge de 50% sur certaines marchandises, et une combinaison de restrictions et de surcharges.

La prohibition totale des importations, sauf sous autorisation, couvre une grande variété de marchandises, dont la valeur totale durant l'année budgétaire terminée le 30 juin 1929 a été d'environ \$7,200,000. Sur les exportations canadiennes totales à l'Australie durant l'année budgétaire terminée le 30 juin 1929 (\$4,871,643) des marchandises d'une valeur approximative de \$223,000 seront affectées par les restrictions à la prohibition. Les principales sont: les instruments agricoles, les appareils électriques de chauffage et de cuisine; les fers à repasser électriques; les accumulateurs, la confiserie, les viandes et les légumes conservés, les bouillons et écrous, les clous, le fil de fer et autres, les ustensiles en aluminium, les savons et substituts, les vêtements en fourrure.

Les principales exportations canadiennes à l'Australie auxquelles s'appliquera le droit spécial de 50% sont: les corsets; les articles en bois n.a.e.; les courroies en cuir, en caoutchouc, en canevas et compositions; les galoches, bottines et souliers de plage en caoutchouc et pneumatiques; le papier d'emballage, etc.; les parties de véhicules à moteurs; les châssis; les pièces de véhicules, n.a.e.; les pianos automatiques; les appareils photographiques et lanternes magiques ou de projection.

Dans le cas des taux ad valorem spécifiés dans le tarif, les surcharges sont prélevées sur le taux net après que le 10% statutaire a été ajouté à la valeur facturée avant l'évaluation du droit.

Excellent rapport semi-annuel de la Banque de Montréal

L'ACTIF TOTAL EST DE \$822,599,648. L'ACTIF LIQUIDE DE PLUS DE \$1% DU PASSIF VIS-À-VIS LE PUBLIC. — LE CAPITAL EST PORTÉ À \$36,000,000 ET LA RÉSERVE À \$38,000,000. — UNE AUGMENTATION AU COMPTE DES PROFITS ET PERTES POUR CETTE PÉRIODE DE SIX MOIS.

C'est un document très intéressant et en même temps très rassurant que ce rapport semi-annuel de la Banque de Montréal qui est publié aujourd'hui. Comme on le sait toutes les institutions bancaires et financières et les affaires en général ont, au cours des derniers six mois, eu à faire face à des conditions anormales par suite du krach de la Bourse. Toutefois tout indique que la Banque de Montréal a été en mesure de se maintenir en excellente situation tout en faisant des profits satisfaisants.

Le rapport qui couvre cette période de six mois au 30 avril dernier, indique plusieurs changements. Le capital payé est maintenant de \$36,000,000 contre \$34,548,760 qu'il était il y a un an tandis que la réserve est à \$38,000,000 contre \$35,548,760, soit deux millions de dollars de plus que le capital payé.

Tout indique que la légère augmentation des profits sur les six mois correspondants de l'an dernier est due à l'utilisation d'un dernier plus considérable. Les profits se totalisent à \$3,543,017 contre \$3,491,631. On a aussi reçu au cours de ces six mois des paiements de \$51,459 comme prime sur les nouvelles actions. Ces montants, ajoutés au solde créditeur, portent le montant total à répartir à \$4,330,059. Cette somme a été répartie comme suit: dividendes et intérêts sur paiements partiels des nouvelles actions, \$2,167,586; montant crédité à la Réserve, \$51,459; appropriations pour taxes fédérales, \$229,979; réserve pour les immeubles de la banque, \$800,000; il reste donc une somme de \$1,281,033 à reporter au compte des profits et pertes.

Au bilan on note que l'actif total est de \$822,599,648 contre \$915,705,653 il y a un an. Sur le montant total l'actif liquide représente \$373,450,296 ou l'équivalent de 51.03 pour cent du passif vis-à-vis le public. Est compris dans cet actif liquide une somme de \$94,421,408, représentant le numéraire ou 12.90 pour cent du passif vis-à-vis le public.

On remarque aussi une augmentation assez inattendue des prêts courants et escomptes au Canada. Ils se totalisent maintenant à \$35,301,194 contre \$314,464,137. Bien qu'une partie de cette augmentation soit attribuable à la situation du blé, il est reconnu qu'une tendance existe chez les gros clients à profiter de plus en plus des avances de la Banque.

Comme on pouvait s'y attendre par suite des changements dans la situation du crédit un peu partout dans le monde, les plus grandes variations sont dans le département des prêts à vue. Les prêts à vue au Canada sont à \$27,460,856 contre \$39,359,779 et les prêts à vue en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis s'établissent à \$68,028,615 contre \$139,974,369. On note aussi que les balances dues aux banques et aux correspondants bancaires en dehors du Canada — qui, dans une large mesure, représentent les dépôts placés temporairement de ce côté-ci par suite des hauts taux d'intérêt — ont fléchi à \$9,660,804 contre \$35,597,167 qu'ils étaient.

Les dépôts totaux sont maintenant à \$688,067,752. Sur ce montant total les dépôts portant intérêt sont à \$545,856,287 et les dépôts ne portant pas d'intérêt à \$130,418,937.

Ce rapport, avec ses nombreuses caractéristiques de solidité, ne pouvait être publié à une époque plus opportune. Les principaux centres financiers au monde seront heureux de constater de quelle façon cette institution bancaire de renommée mondiale a su traverser une période de conditions anormales.

Nouveau directeur de T. Eaton Company

M. J. E. Dodds, gérant général des magasins Eaton à Montréal, vient d'être nommé directeur de la compagnie. M. Dodds, qui est avec cette organisation depuis nombre d'années, ayant débuté comme messager et ayant occupé nombre de postes, était en charge du service des achats à l'étranger avant de venir à Montréal.

Nouveaux bureaux de Beauharnois Power

A partir du 1er juin, Beauharnois Power Corporation, qui a ses bureaux dans l'immeuble Drummond, sera logée dans l'immeuble University Tower. A partir de cette date le nouveau numéro de téléphone sera Marquette 7716. Dans un communiqué qu'elle vient de nous faire parvenir, la compagnie annonce que ses équipes d'ouvriers sont au complet pour travailler continuellement, 24 heures par jour. Il s'agit de terminer le plus rapidement possible les travaux d'excavation, qui sont considérables, afin que l'on entreprenne ensuite la construction des centrales électriques pour produire l'électricité à la date spécifiée par les contrats avec la Commission hydro-électrique d'Ontario et avec la Montreal Light, Heat and Power. La compagnie emploie actuellement 1400 hommes, mais le nombre sera graduellement augmenté à 2,000.

Wall Street chôme

A l'occasion du Memorial Day, Wall Street, le curb de New-York et la plupart des grands marchés de la république voisine sont fermés aujourd'hui.

EN BOURSE LOCALE

LE MARCHÉ EST STABLE

Laisse à sa seule initiative le marché local n'a pas donné lieu à une grande activité au cours de la matinée mais les prix sont restés fermes, les changements se limitant à quelques fractions. Consolidated Smelting fait exception en s'avancant de 7 points à 230, mais cela n'est que pour des transactions de quelques actions seulement. Brazilian, Nickel, Canada Power, Massey-Harris, National Steel Car avancent de quelques fractions tandis que National Breweries, qui reste toujours en vedette, Montreal Power, McColl Frontenac, National Steel Car fléchissent légèrement.

Les recettes du Pacifique Canadien

Les recettes du chemin de fer Pacifique Canadien pendant la semaine terminée le 26 mai 1930 se sont élevées à \$3,129,000, comparativement à \$3,935,000 pour la semaine correspondante de l'an dernier, soit une diminution de \$806,000.

L'optimisme renaît

LE NIVEAU DES COURS EN BOURSE EST PLUS ALLEGRE

La baisse que nous craignons s'est produite à New-York avec les mêmes caractères que l'automne dernier: brutalité du coup et activité bouillonnante, dit l'Economiste Canadien. Le 5 mai, United States Steel est tombé à 106 1/2. Le même jour il s'est traité quelque 8,279,000 titres. Seule la panique d'octobre avait provoqué une plus grande effervescence. On se rappelle peut-être les chiffres: 9 millions le 28, 16 le 29 et 10 le 30. Les choses menaçaient de prendre, cette fois encore, l'aspect d'une crise, quand de puissantes interventions vinrent calmer les esprits.

Comme toujours en pareil cas, la place de Montréal a suivi. Commencé lentement vers la fin d'avril, le mouvement a pris des allures rapides dès le commencement de mai, pour atteindre le bas de la courbe le 5. Qu'on en juge par les quelques chiffres suivants, basés sur le cours moyen de 20 titres:

avril	mai
17 .. 59.64	1 .. 55.98
24 .. 58.10	2 .. 54.98
26 .. 56.77	3 .. 54.00
30 .. 56.48	5 .. 53.83

Depuis lors, la cote des mêmes titres a remonté de façon soutenue. Elle est passée graduellement de 53.83 à 54.82 le 9 mai, 55.15 le 10, 55.21 le 12 et 55.51 le 14. La reprise s'effectue normalement, comme le justifie l'état du marché.

Nous avons à plusieurs reprises conseillé à nos clients d'acheter les titres les plus solides aux moindres réactions en baisse. Nous profitons

J.-Paul Benoist, C.P.A.
COMPTABLE PUBLIC LICENCIÉ
Spécialités: Vérifications municipales, scolaires, commerciales et industrielles. Edifice "Banque d'Épargne".
266 ouest, rue St-Jacques — Ch. 216
Tél. HArbour 9978 14-629

MASSE & GAUTHIER
Immeuble général et Prêts hypothécaires
3985 rue Wellington
Tél. York 4707

GARNEAU & OSTIGUY
Membres de la Bourse de Montréal
Membres du Montreal Curb Market
215, ouest, rue St-Jacques
*Lancaster 5131
Montréal.

Un service complet
offrant les facilités nécessaires pour toutes opérations de Bourse et de Placement
banquiers — agents de change membres de la Bourse de Montréal
231 ouest, rue Notre-Dame et Imm. Canada Cement
MONTREAL
Paris Québec Ottawa

GEOFFRION & CIE
banquiers — agents de change membres de la Bourse de Montréal
231 ouest, rue Notre-Dame et Imm. Canada Cement
MONTREAL
Paris Québec Ottawa

BOURSE DE MONTREAL

Fluctuations de la matinée

(Compilation de la maison L.-G. Beaubien)

Ventes Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Midi
200 Abitibi	31	—	—	—
11 Bell Telephone	151	—	—	—
2200 Brazilian	49 1/4	—	—	—
50 B.C. Power "A"	41	—	—	—
25 Brompton	28	—	—	—
365 Can. Car. pref.	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2
200 Can. Car.	27 1/2	—	—	—
15 Canada Cement	17	—	—	—
20 Cockshutt Plow	19	—	—	—
265 Can. Ind. Alcohol	7	—	—	—
235 Can. Pow. and Pap.	16 1/4	16 1/4	16 1/4	16 1/4
225 Chs. Ford	39 1/4	40	39 1/4	39 1/4
10 Con. Smelting	229	230	229	230
20 Dom. Bridge	64	—	—	—
230 Int. Nickel	33	33 1/2	33	33 1/2
110 Massey-Harris	34 1/2	35	34 1/2	35
60 McColl Front.	27 1/2	—	—	—
50 Mont. Power	25 1/2	—	—	—
2270 Nat. Breweries	35 1/2	35 1/2	35	35 1/2
470 Nat. Steel Car	68 1/2	69	68 1/2	69
25 Quebec Power	63	—	—	—
6 Shawinigan	74 1/2	—	—	—
70 Steel of Canada	48 1/2	—	—	—
BANQUES				
15 Montréal	304	—	—	—
46 N.-Ecosse	324	—	—	—
2 Royale	30 1/2	—	—	—

blic s'intéresse particulièrement, ont augmenté leur dividende, dix ont distribué un bonus d'actions et huit ont déclaré un dividende pour la première fois. Quoique, avec ces faibles indices, il soit difficile de se prononcer, la tendance semble à l'optimisme.

BANQUE DE MONTREAL

Fondée en 1817

Présentation, sous une forme facile à comprendre, du

RAPPORT SEMESTRIEL

30 avril 1930

PASSIF

PASSIF ENVERS LE PUBLIC

Dépôts	\$ 688,067,754.78
Billets de la Banque en circulation	38,473,147.00
Lettres de crédit en cours	10,941,971.37
Divers	8,745,783.97
Total du passif envers le public	\$ 746,228,657.12

PASSIF ENVERS LES ACTIONNAIRES

Capital, Surplus et Profits non répartis & Provision pour dividendes	76,370,991.31
Total du passif	\$ 822,599,648.23

ACTIF

Pour faire face au passif précédent la Banque possède

Encaisse dans ses voûtes et à la Réserve centrale d'or	\$ 94,421,408.82
Billets des autres banques et chèques tirés sur elles	45,507,317.11
Argent déposé dans les autres banques	15,448,298.39
Fonds d'Etat et autres obligations et débentures	121,661,712.27
Actions	922,087.90
Prêts à demande en dehors du Canada	68,028,615.57
Prêts à demande au Canada	27,460,856.27
TOTAL DE L'ACTIF RAPIDEMENT REALISABLE (soit 51.03 p. 100 du passif envers le public)	\$ 373,450,296.33

Autres prêts	417,998,828.93
Locaux de la Banque	14,500,000.00
Propriétés immobilières et hypothécaires sur propriétés	1,930,456.44
Créances contre clients pour lettres de crédit	10,941,971.37
Autres valeurs actives non comprises dans ce qui précède	3,778,0

La Vie Sportive

NOUVELLE VICTOIRE DES ROYALS

Rochester, 29 — Les Royals ont célébré dignement la fête de l'Ascension, aujourd'hui, en montant à la première position alors qu'ils ont défait les champions Red Wings, 5 à 4, dans la partie d'ouverture d'une série de quatre parties au Red Wing Stadium, ici, cet après-midi. Gagnant leur septième victoire consécutive, les Royals marchent maintenant en avant de la parade pour la première fois cette année, par une faible marge, laquelle ils espèrent bien augmenter dans de larges proportions dans le "double header" cédulé, ici, pour demain, "Decoration Day".

En plus d'avoir réussi à prendre le pas sur les autres clubs de la Ligue Internationale, plusieurs autres points sont à considérer dans leur succès à leur première visite à Rochester cette saison, où il faut se rappeler, ils trouvaient le cimetière de leurs espérances en 1929. Entre autres choses, cette victoire marqua la cinquième consécutive sans aucune défaite dans leurs rencontres avec les Red Wings, et le jeune lanceur Arthur Smith, sa troisième victoire sur les mêmes adversaires, et cela sans qu'il ait subi aucune défaite depuis son entrée dans la ligue. C'est aussi la deuxième partie consécutive que le jeune Arthur prend sur les Rochester, en moins d'une semaine. Le fait d'avoir remporté sept victoires consécutives représente à peu près le meilleur record des Royals depuis qu'ils ont rejoint la Ligue Internationale.

Griffin et Buckalew, qui ont tous deux battu les Red Wings, une fois, cette saison, seront probablement appelés à lancer demain. C'est le jour de la "Decoration Day", ici, et une foule record est à prévoir.

MONTREAL

ab.	r.	h.	p.o.	a.	e.
Haines cf	4	1	1	2	0
Gautreau 2b	3	1	1	3	0
Conley lf	5	1	1	5	0
Gulley rf	4	0	0	0	0
Niebergall c	4	1	3	1	0
Urbanski ss	4	1	1	2	0
Calleran 3b	4	0	1	0	1
Henry lb	3	0	1	17	0
A. Smith p	4	0	0	0	6

Totaux 35 5 9 27 12 1

ROCHESTER

ab.	r.	h.	p.o.	a.	e.
Brown 3b	4	0	0	1	3
Thorpe 2b	4	1	1	3	1
Smith lf	4	2	2	3	0
Williamson rf	4	0	1	4	0
Couins lb	3	0	0	6	0
Matney cf	4	0	1	2	0
Smith ss	3	0	1	2	6
Jonnard c	3	0	0	5	1
Berry p	1	0	0	0	1
Wilson	1	0	0	0	0
Lathejohn p	0	0	0	0	1
B-Sounwork	1	0	1	0	0
Irvin p	0	0	0	0	0

Totaux 32 4 6 27 13 0

Résultat par manche:

Montreal 100040000—5

Rochester 000110020—4

Sommaire: points produits par Niebergall 3, Martin, Urbanski, Smith, Williamson; deux buts, Martin, Williamson; trois buts, Niebergall, Henry; coups de circuit, Urbanski, Martin; buts volés, Haines; doubles-jeux, Gautreau à Urbanski à Henry, Calleran à Gautreau à Henry; laissés sur les buts, Montréal 7, Rochester 4; retirés au bâton, par Smith 1, par Berry 4, par Littlejohn 1; couss réusiss sur Berry, 7 en 5 manches, sur Irvin, aucun en une manche; lanceur perdant, Berry; arbitres, Finneran et Parker; temps 1 h. 50.

AUTRES JOUTES

R. H. E.

Jersey City 003 000 000—3 10 0

Newark 220 010 00x—5 12 0

Batteries: Grant, Hopkins, Miller et Jorgens; Faulkner et Munn.

R. H. E.

Baltimore 112 000 100—5 11 1

Reading 001 010 000—2 12 3

Batteries: Roy, Coumbe et McMullen; Plitt, Greene, Heermann et Grace.

PARTIES DE MERCREDI

Le Montréal a pu jouer deux parties avec les Leafs de Toronto mercredi dernier et les Royals ont remporté la victoire dans les deux rencontres gagnant la première partie par un résultat de 10 à 2 et la seconde par 1 à 0. Dans la deuxième partie à l'affiche l'unique point du Montréal fut enregistré à la septième manche sur le coup du receveur Head alors qu'il avait deux hommes de retirés et deux hommes sur les buts.

Résultat par manche:

1^{re} partie.

R. H. E.

Toronto 002 000 000—2 7 2

Montréal 001 030 42x—10 15 0

Batteries: Cantrell, Fischer et Phillips; Thormahlen et Head.

2^{ème} partie:

R. H. E.

Toronto 000 000 0—1 5 0

Montréal 000 000 1—1 1 1

Batteries: Prud'homme et Phillips; Pomorski et Head.

Toutes les autres joutes ont été mises à cause de la pluie.

Pour la joute de dimanche

La vente des billets commence aujourd'hui au Stadium, pour la prochaine série entre les Royals et le club Buffalo, qui commencera dimanche après-midi et finira mardi par deux parties à l'affiche.

La pluie ayant empêché la partie de dimanche dernier, les centaines de billets vendus d'avance pour cette partie seront échangés aux bureaux du Stade aujourd'hui pour des billets pour dimanche prochain.

Le gérant a organisé de nouveaux arrangements au sujet des billets réservés, lesquels peuvent maintenant être réservés aux bureaux du Stade et réclamés au guichet spécial à cet effet sur l'avenue Delormier. Ils seront retenus jusqu'à l'heure de l'ouverture de la partie.

LA REUNION DES COURSES A MONT-ROYAL

La guigne continue de s'acharner sur Mont-Royal et la température d'hier était encore misérable. C'était malin, des dames, mais le nombre de fervents du turf était plutôt restreint. Le jeu fut tout de même assez élevé au mutuel.

Staccado, appartenant à l'écurie E. J. O'Connor a gradué du rang des novices en gagnant la Bourse Westmount, l'épreuve principale d'hier après-midi. La course était réservée à la division de deux ans et Willrain a fini deuxième tandis que Instant a décroché le troisième argent. Sut Steel, Spanish Jack et Magic Carpet, les autres partants, ont fini dans l'ordre mentionné.

PREMIERE COURSE, 5 1-2 furlongs

Bourse \$500.

First Day, 117, Tryon

Balsam Lake, 110, Barr

Hoplite, 111, Kiniry

Magna, 109, Seabo

Davenport, 111, Mitchell

Clearing, 119, Greenberg

Flora, 114, Cleverly

Cadnum, 106, Brown

Gelanes, 109, Gwynne

Pari de \$2.00 sur First Day a rapporté \$24.30 en premier, \$11.25 en deuxième et \$7.95 en troisième. Balsam Lake \$5.00 en deuxième et \$3.70 en troisième. Haplite \$3.30 en troisième.

DEUXIEME COURSE, 6 furlongs

Bourse \$500.

Joe McCord, 104, Mitchell

Confab, 111, Fator

Muskallonge, 116, Gwynne

Lady Herberl, 114, Cleverly

Lily Cup, 109, Ball

Faiful, 111, Holland

May Dorsey, 104, Watson

Brown Leaf, 116, Seabo

Booster, 108, Dubreuil

Lady Sting, 104, Cooper

Départ à 3.21 hrs. Temps 1.25 3-5. Piste boueuse.

Pari de \$2.00 sur Joe McCord a rapporté \$69.55 en premier, \$28.55 en deuxième et \$16.50 en troisième. Confab \$5.20 en deuxième et \$4.45 en troisième. Muskallonge \$4.60 en troisième.

TROISIEME COURSE, 6 furlongs

Bourse \$500.00

Inkeeper, 106, Seabo

Potent, 116, Holland

Bernard Bee, 109, Mitchell

Aramis, 111, Moore

Toiler, 116, Freney

Chesterbrook, 111, Greenberg

Governor Peay, 101, Cooper.

Temps 1.28 3-5. Piste boueuse.

Pari de \$2.00 sur Inkeeper a rapporté \$8.55 en premier, \$4.20 en deuxième et \$3.30 en troisième. Potent \$3.60 en deuxième et \$3.85 en troisième. Bernard Bee \$4.90 en troisième.

QUATRIEME COURSE, 6 furlongs

Bourse \$500.

Hand Maiden, 109, Tryon.

Sister Ruby, 109, Watson.

Watson, 111, Greenberg.

Wandering Time, 114, McCabe.

Jungle Imp, 104, Seabo.

Cheating Cheaters, 116, King.

Sun Dix, 106, Clements.

Temps 1.27 2-5. Piste boueuse.

Pari de \$2 sur Hand Maiden a rapporté \$28.75 en premier, \$6.75 en deuxième et \$6.80 en troisième. Sister Ruby \$3.30 en deuxième et \$3 en troisième. Watson \$10.20 en troisième.

CINQUIEME COURSE, 1 mille.

Bourse \$500.

Staccado, 108, Cooper.

Willrain, 105, Seabo.

Instant, 102, Craver.

Cut Steel, 105, Greenberg.

Spanish Jack, 112, Whittaker.

Magie Carpet, 106, Clements.

Temps 1.58 1-5. Piste boueuse.

Pari de \$2 sur Staccado a rapporté \$7.20 en premier, \$3.65 en deuxième et \$2.75 en troisième. Willrain \$4.60 en deuxième et \$2.70 en troisième. Instant \$2.90 en troisième.

SIXIEME COURSE, 6 furlongs.

Bourse \$500.

Sonata, 106, Fator.

Jonah, 110, Barr.

Hippias, 106, Cleverly.

Annie Room, 105, Mitchell.

Gold Dust, 112, Holland.

Merry Mount, 103, Seabo.

Len Sweep, 106, Clements.

Temps 1.28 2-5. Piste boueuse.

Pari de \$2 sur Sonata a rapporté \$7.55 en premier, \$2.80 en deuxième et \$2.80 en troisième. Jonah \$2.60 en deuxième et \$2.55 en troisième. Hippias \$3.85 en troisième.

SEPTIEME COURSE, 1 mille.

Eugène S., 108, Gwynne.

Gnome Second, 112, Greenberg.

Rock Trap, 105, Cooper.

Mulligan, 103, Watson.

Grierson, 115, Holland.

Cornwall, 108, Ball.

Bill Hare, 108, Fator.

Silvermere, 108, Clements.

Temps 1.57 3-5. Piste boueuse.

Pari de \$2 sur Eugène S. a rapporté \$4.15 en premier, \$3.50 en deuxième et \$2.70 en troisième. Gnome Second \$4.10 en deuxième et \$3.95 en troisième. Rock Trap, \$3.10 en troisième.

Où ils jouent aujourd'hui

LIGUE INTERNATIONALE

Montréal à Rochester (joutes le matin et l'après-midi).

Toronto à Buffalo, (joutes le matin et l'après-midi).

Newark à Jersey City, (joutes le matin et l'après-midi).

Baltimore à Reading (joutes le matin et l'après-midi).

LIGUE AMERICAINE

(Deux parties)

Chicago à Saint-Louis.

Détroit à Cleveland.

Washington à Philadelphie.

Boston à New-York.

LIGUE NATIONALE

(Deux parties)

New-York à Boston.

Philadelphie à Brooklyn.

Cincinnati à Pittsburg.

Saint-Louis à Chicago.



20 pour
25¢



qui vous rendra plus agréable chacune des heures—

Elles sont populaires auprès de tous ceux qui recherchent un surcroît d'agrément—votre poids et votre taille sont ce que la Providence et vos repas les font—payez-vous donc alors le plaisir de fumer selon votre goût—

Et fumez les Dixies—les donneuses de plaisir—douces, fraîches à la perfection, elles feront vos délices—ce sont des produits de Virginie—faites de feuilles dorées soigneusement choisies—mélangées par des experts qui en font des cigarettes parfaites.

DIXIE

La CIGARETTE SUPÉRIEURE

LA SAISON DE LA LIGUE DE CROSSE

En attendant l'ouverture de la saison qui aura lieu dimanche après-midi au terrain du National, les clubs All-Montreal et Royal-Canadien se préparent ferme, et les amateurs seront servis à souhait; ce soir aura lieu la dernière pratique de cette semaine; tous les joueurs ont promis d'être assidus aux exercices et tous seront à leur poste, dimanche. Nous renouvelons notre appel à tous les partisans du jeu de crosse, et espérons qu'ils se porteront nombreux à cette première joute de la saison.

CALENDRIER DES JOUTES

1^{er} juin—

Royal-Canadien vs All-Montreal

Caughnawaga vs Saint-Régis

8 juin—

Royal-Canadien vs Caughnawaga

Saint-Régis vs All-Montreal

15 juin—

All-Montreal vs Saint-Régis

Caughnawaga vs Royal-Canadien

22 juin—

Royal-Canadien vs Saint-Régis

Caughnawaga vs All-Montreal

29 juin—

All-Montreal vs Caughnawaga

Saint-Régis vs Royal-Canadien

6 juillet—

All-Montreal vs Royal-Canadien

Saint-Régis vs Caughnawaga

13 juillet—

Royal-Canadien vs Saint-Régis

Caughnawaga vs All-Montreal

20 juillet—

All-Montreal vs Caughnawaga

Saint-Régis vs Royal-Canadien

LA SAISON DE LA LIGUE DE CROSSE

En attendant l'ouverture de la saison qui aura lieu dimanche après-midi au terrain du National, les clubs All-Montreal et Royal-Canadien se préparent ferme, et les amateurs seront servis à souhait; ce soir aura lieu la dernière pratique de cette semaine; tous les joueurs ont promis d'être assidus aux exercices et tous seront à leur poste, dimanche. Nous renouvelons notre appel à tous les partisans du jeu de crosse, et espérons qu'ils se porteront nombreux à cette première joute de la saison.

CALENDRIER DES JOUTES

1^{er} juin—

Royal-Canadien vs All-Montreal

Caughnawaga vs Saint-Régis

8 juin—

Royal-Canadien vs Caughnawaga

Saint-Régis vs All-Montreal

15 juin—

All-Montreal vs Saint-Régis

Caughnawaga vs Royal-Canadien

22 juin—

Royal-Canadien vs Saint-Régis

Caughnawaga vs All-Montreal

29 juin—

All-Montreal vs Caughnawaga

Saint-Régis vs Royal-Canadien

6 juillet—

All-Montreal vs Royal-Canadien

Saint-Régis vs Caughnawaga

13 juillet—

Royal-Canadien vs Saint-Régis

Caughnawaga vs All-Montreal

20 juillet—

All-Montreal vs Caughnawaga

Saint-Régis vs Royal-Canadien

27 juillet—

Caughnawaga vs Saint-Régis

Royal-Canadien vs All-Montreal

3 août—

Royal-Canadien vs Caughnawaga

Saint-Régis vs All-Montreal

10 août—

All-Montreal vs Royal-Canadien

Saint-Régis vs Caughnawaga

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

Les joutes disputées hier et mercredi dans les séries des ligues majeures de baseball ont donné les résultats suivants:

LIGUE AMERICAINE

Joutes d'hier:

Boston 000001000—1 5 1

Philadelphie 01000010x—2 5 0

Gaston et Berry, Mahaffey et Cochran.

R. H. E.

Washington 100000001—2 9 0

New-York 02100100x—4 5 2

Pipgras et Hargrave; Marberry, Thomas, Burge et Spencer, Tate.

Parties de mercredi:

R. H. E.

Détroit 200000000—2 6 3

St-Louis 00100012x—4 8 0

Whitehill et Hargrave; Stewart et Ferrell.

Washington à New-York, Boston à Philadelphie et Chicago à Cleveland, parties remises: pluie.

LIGUE NATIONALE

Parties d'hier:

R. H. E.

New-York 000010000—1 6 0

St-Louis 01000201x—4 10 0

Hubbell, Heving et Hogan; Clark et Lopez.

Les parties Philadelphie à Boston, Cincinnati à Chicago ont été remises: pluie.

Joutes de mercredi:

R. H. E.

Philadelphie 000000100—1 6 2

Boston 11000120x—5 8 0

Collins, Alexander et McCurdy; Seibold et Spohrer.

R. H. E.

Cincinnati 000013001—5 4 0

Chicago 40001100x—6 7 2

Frey, Kolp et Coch; Bush, Malone et Hartnett.

La pluie a empêché les parties: New-York à Brooklyn et St-Louis à Pittsburg.

L'ASSOCIATION AMERICAINE

Les parties d'hier:

Indianapolis 0 6 1

Toledo 4 6 1

Jonnard, Wolf et Sprinz; McQuillan, Rabb et Henline.

R. H. E.

Milwaukee 8 11 2

Kansas City 11 12 5

Stark, Hopkins, Blatz, Strelecki et Young; Day et Angley.

Louisville 7 18 1

Columbus 5 5 3

Williams et Barnes; Kemner et Devine.

Saint-Paul 2 8 0

Minneapolis 7 12 2

Betts, Murphy et Grabowski; Brillheart et Gonzales.

Coups de circuit

Ceux qui ont frappé pour le circuit hier:

Urbanski, Montréal 1

Martin, Rochester 1

Zitzmann, Newark 1

Shinners, Newark 1

Pittenger, Jersey City 1

Scott, Reading 1

Herman, Robins 1

Reese, Giants 1

LES MENEURS

Ruth, New-York (A) 14

Wilson, Chicago (N) 13

Klein, Philadelphie (N) 11

Berger, Boston (N) 11

Gehrig, New-York (A) 10

JULES DUGAL

DANS LE DEUIL

Nous apprenons avec regret la mort du capitaine Jos. Dugal, survenue hier, à Saint-Jean, Ile d'Orléans, à l'âge de 83 ans. Le défunt était le père de M. Jules Dugal, secrétaire du syndicat Cattarinich-Lé-tourneau-Dandurand.

Le Devoir prie M. Dugal et sa famille d'agréer ses sympathies.

Le classement des équipes

LIGUE INTERNATIONALE

G. P. P.C

Montréal 21 16 568

Baltimore 22 17 564

Buffalo 20 16 556

Toronto 22 18 550

Rochester 19 18 514

Reading 17 22 436

Newark 16 21 432

Jersey City 15 24 385

LIGUE AMERICAINE

Washington 27 11 711

Philadelphie 24 14 632

Cleveland 23 16 579

New York 19 17 528

Détroit 16 23 410

Saint-Louis 15 22 405

Chicago 14 21 400

Boston 12 25 324

LES BILLETS SONT EN VENTE

Avez-vous remarqué que les Royals sont en première position ce matin, dans une course telle qu'il ne s'est jamais vu dans la ligue internationale. C'est la vieille histoire, — la classe se distingue.

Le club retourne ici dimanche pour jouer avec Buffalo, il y aura aussi une partie lundi et un double-header mardi la fête du Roi. Tous les réguliers iront voir ces parties, et ils savent par expérience comment se procurer leurs sièges.

Les Royals, cependant, se font beaucoup de nouveaux amis ces jours-ci — plusieurs de ceux-ci ne savent pas comment se procurer leurs billets d'avance. A ceux-là nous disons donc — "Cela est bien simple".

Arrêtez seulement aux bureaux du Stade d'importe quel temps entre 9 et 5, et choisissez vos sièges vous-mêmes. Ou, si vous le préférez, téléphonez à Clavierier 114-45-46-47, une de ces lignes devrait être inoccupée, dites ce que vous désirez et pour quand. Les billets seront retenus pour vous jusqu'à l'ouverture de la partie. Ouvert dimanche matin.

RESERVEZ-VOUS VOTRES AUJOURD'HUI

La collation solennelle des grades à l'Université de Montréal

(Suite de la page 2)
Médaille d'or de l'Association des anciens élèves de l'Ecole Polytechnique. — M. Roméo Valois.
Médaille d'argent de l'Association des anciens élèves de l'Ecole Polytechnique. — M. Roland Rousselet.
Prix Ernest Cormier (cours d'architecture). — MM. Roméo Valois et Edgar Fournier.
Prix d'ordre de la Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal. — MM. Jacques Brillon et Charles Langlois.

Institut Agricole d'Oka

Licencié

Pintal, Henri.

Bachelier

DeBlois, Roger, DesRosiers, Albert, Matte, Simon, Marsan, Joseph-Théodore-Gaston.

Prix

Médaille d'argent offerte par le lieutenant-gouverneur de la province, M. Carroll. — M. Henri Pintal, premier en excellence aux concours de la licence et du baccalauréat.

Médaille de bronze offerte par le lieutenant-gouverneur de la province, M. Carroll. — M. Roland Léprieux, premier dans un concours sur la pomologie.

Médaille de bronze offerte par le ministre de l'Agriculture de la province de Québec, M. Léonide Perron. — M. Thomas Boivin, premier dans les concours de zootechnie.

Médaille de bronze offerte par la Banque d'Epargne. — M. F.-X. Boudreau, pour l'ordre et la propriété, premier dans un concours sur la zoologie.

Médaille de bronze offerte par la Banque d'Epargne. — M. Georges-Arthur Turcotte, pour l'ordre et la propriété, premier dans un concours sur la botanique.

Prix des anciens, \$10 en or. — M. Dyonis Dampousse, premier dans un concours sur l'anatomie.

Prix spéciaux donnés par le ministre de l'Agriculture, pour un concours dans l'appréciation des animaux et un autre en pomologie: MM. Thomas Boivin, \$40.00; Roland Léprieux, \$25.00; J.-B. Cayouette, \$10.00; F.-X. Boudreau, \$10.00; J. Flamand, \$10.00; Raymond Ferron, \$10.00; Joseph Lafleur, \$10.00.

Ecole des Hautes Etudes Commerciales

18ème PROMOTION, (MAI 1930)

Licenciés en sciences commerciales (avec satisfaction)

Jean-DaSilva Baril, Paul Trépanier, Léo Gervais, Roland Brunelle, Lucien Genet, Conrad Camaraille, René Lamarre.

Licenciés en sciences commerciales (avec distinction)

Wilfrid Lavigne, Lucien-Plessis Bélair, Jean-Lord Lefebvre, Romuald Dumont.

Licenciés en sciences commerciales (avec grande distinction)

Paul-Henri Guimont, Napoléon Laplante, Roland Chagnon, Thuriel Belzile.

Licencié spécial d'enseignement commercial (avec grande distinction)

Rév. Frère Josaphat-Georges Héroux.

Licenciés en sciences commerciales

Jacques Larue, Emile Robillard, Laurent Filion.

Licencié en sciences comptables (avec distinction)

Napoléon Latreille.

Bachelier en sciences commerciales

Lucien Demers.

Prix d'honneur

Médailles offertes par l'Ecole des Hautes-Etudes commerciales: Médailles de bronze: Léo Gervais, Roland Brunelle, Lucien Genet, Conrad Camaraille, René Lamarre.

Médailles d'argent: Wilfrid Lavigne, Lucien-P. Bélair, Jean-Lord Lefebvre et Romuald Dumont.

Médailles d'or: Paul-Henri Guimont, Napoléon Laplante, Roland Chagnon, Thuriel Belzile et Rév. Frère Josaphat-Georges Héroux, (C. S. V.).

Prix Webster, \$25 en argent — fondation de M. le sénateur Lorne-C. Webster, attribué à l'étudiant présentant la meilleure thèse à été accordé à M. Thuriel Belzile, pour son travail intitulé: "Les allocations familiales au Canada".

Prix du président de la Chambre de Commerce, \$10 en argent, offert par M. Charles Duquette, à l'élève classé premier à la licence, obtenu par M. Thuriel Belzile.

Prix de la Banque d'Epargne de la cité et du district de Montréal: (ouvrages) offerts aux étudiants qui se sont le plus distingués par leur esprit d'ordre et de discipline, obtenus par MM. Napoléon Laplante et Paul-Henri Guimont.

Prix Georges Gonthier: \$25.00 en argent, offert par l'auditeur général du Canada, à l'étudiant classé premier en comptabilité, obtenu par M. Lucien Plessis-Bélair.

Prix de l'Association des licenciés, ouvrage offert à l'étudiant classé premier en technologie industrielle et produits commerciaux, obtenu par M. Thuriel Belzile.

A OTTAWA

(Suite de la 1ère page)

La séance de mercredi

C'est une façon de dire car cette séance du mercredi ne s'est terminée qu'aux petites heures du jeudi matin. Il devenait alors évident, clair comme le jour qu'allait bientôt luire, que ceux qui avaient pronostiqué la prorogation pour le 28 mai avaient mal prévu de travers. Les possibilités de ne pas pronostiquer juste, c'est l'un des pires inconvénients du métier de pronostiqueur.

La séance de mercredi, dont nous n'avons encore pu rendre compte parce que le *Devoir* n'a pas été publié le jour de l'Ascension, a été faite de mille et une questions. Mille et une, c'est peut-être mathématiquement exagéré: le lecteur aura compris que cette expression, en l'occurrence, veut dire un grand nombre de choses.

Il serait oiseux de revenir sur toutes. Notons simplement que les deux faits principaux de la journée ont été l'adoption des dernières résolutions budgétaires et ensuite une déclaration du premier ministre. M. Mackenzie King tenait à faire savoir à la députation que le gouvernement ne présenterait plus aucune mesure contentieuse, de façon à ne pas retarder la prorogation. Le premier ministre a laissé entendre bien clairement que les bills qui préparaient la controverse seraient immédiatement mis de côté, c'est-à-dire qu'ils seraient reportés à une autre session.

M. Bennett se sépare de ses partisans

Cet incident qui mérite à coup sûr d'être signalé, s'est produit à propos d'un amendement de M. Woodsworth à une résolution budgétaire de M. Dunning. Celui-ci recommandait d'accorder une prime de 49 cents 1-2 par tonne sur le charbon bitumineux extrait des mines canadiennes et employé par l'industrie métallurgique canadienne. De longs débats s'étaient déjà déroulés à ce même sujet. On avait dit que dans les aciéries de la *British Empire Steel*, en Nouvelle-Ecosse, les ouvriers sont obligés de travailler bien plus longtemps que huit heures par jour et que quarante-huit heures par semaine et qu'ils ne touchent pas des salaires convenables.

A ces critiques, le premier ministre avait déjà répondu en disant qu'il appartenait aux gouvernements provinciaux et non pas au gouvernement fédéral de légiférer à propos des conditions de travail, qu'il s'agisse du nombre d'heures de la journée, de salaire minimum ou de toute autre question de ce genre.

Le gouvernement avait cependant consenti une concession, en mettant une condition à sa prime: que seules les entreprises qui se conformeraient aux lois provinciales concernant les conditions de travail. Mais en Nouvelle-Ecosse il n'y a pas de loi provinciale qui établisse la loi de huit heures.

Les travaillistes n'ont donc pas été satisfaits de la concession du gouvernement. M. Heaps a d'abord soumis un amendement, devant le comité plénier de la Chambre, pour que la prime de 49 cents 1-2 sur le charbon, ne soit accordée qu'aux compagnies qui accorderont la journée de huit heures, la semaine de quarante-huit heures et des salaires raisonnables à leurs employés. Cet amendement a été rejeté. Un amendement du même genre, présenté par le député conservateur du Cap-Breton, M. Finlay MacDonald, a été défilé par le comité plénier.

Au moment de la troisième lecture de la mesure de M. Dunning, M. Woodsworth a soumis un amendement à peu près semblable aux deux précédents mais rédigé d'une façon un peu différente. Cette fois, il fallut recourir au vote nominal. C'est ainsi que M. Bennett, mis dans l'occasion prochaine de le faire, s'est séparé de ses partisans.

Tous les députés de gauche, conservateurs, progressistes et travaillistes, ont voté en faveur de l'amendement, ainsi que deux députés libéraux, MM. Bradette, (Témiscamingué-Nord); et W. J. Ward, (Dauphin, Man.). Mais il y avait alors en Chambre assez de députés ministériels pour maintenir le gouvernement. L'amendement a été rejeté par 75 voix contre 59, soit une majorité de 16 voix.

Le chef conservateur n'avait pas voté, n'étant pas à sa banquette au moment du scrutin. Comme la droite applaudissait sa rentrée en Chambre, après le vote, M. Bennett a tenu à s'expliquer. S'il n'était pas présent, c'est qu'il avait été appelé d'urgence dans la coulisse. Il tient à déclarer cependant qu'il est de l'avis exprimé déjà par le premier ministre. Il faut donner à la *British Empire Steel* — c'est la principale compagnie que la prime intéresse en Nouvelle-Ecosse — une chance de prouver sa bonne volonté, en améliorant le sort de ses employés. Cette compagnie est actuellement en voie de réorganisation.

M. Bennett, s'il eût voté, eût donc voté contre l'amendement et pour la résolution de M. Dunning. Sans ce malencontreux appel d'urgence, il eût été le seul conservateur à prendre pareille attitude, plus exactement à voter de cette façon. Cela revient à dire que sur cette question, M. Bennett s'est séparé de ses partisans.

L'impôt sur le revenu et le code criminel

Les résolutions budgétaires relatives à l'impôt sur le revenu ont été définitivement adoptées. Celle qui accorde une exemption quant aux dons aux églises, aux universités, aux écoles, etc., a été modifiée. L'exemption pourra maintenant profiter à presque toutes les institutions de charité.

La Chambre des Communes avait



M. A. SARRAZIN, président des Pharmacies Universelles, Limitée.

déjà voté un bill apportant un bon nombre de modifications au code criminel. Le Sénat avait légèrement amendé le bill et les amendements étaient soumis aux députés.

Des conservateurs ont protesté contre deux amendements relatifs à la preuve en matière d'homicide. M. Lapointe les a laissés discourir tout à leur aise puis il leur a appris que les changements en question avaient été demandés par un conservateur, le procureur-général de la province d'Ontario. Les amendements n'en ont pas moins été mis de côté.

Ce bill reste ce qu'il était à propos de la publication des "tuyaux" sur les courses de chevaux, malgré les protestations de quelques conservateurs. M. Lapointe a expliqué que les amendements en question ont surtout pour but d'enrayer les activités des bookmakers.

Emile BENOIST

Son corps sera jeté à la mer

New-York, 30. (S. P. A.) — Selon ses dernières volontés, le corps du commandant William Marshall, capitaine du "Majestic" et commandant de la flotte *White Star*, sera jeté à la mer au large de la côte d'Angleterre.



CHEZ LES EMPLOYES DE MAGASIN

La question du règlement de fermeture à bonne heure revient à l'ordre du jour, après avoir séjourné dans l'oubli pendant quelques années. Un groupe de l'Association des marchands-détaillants a émis l'idée que l'on devrait abroger ce règlement et laisser les heures de commerce libre. Le règlement municipal actuel prévoit la fermeture légale des magasins à 7 heures du soir les quatre premiers jours de la semaine, à 9 heures le vendredi et à 11 heures le samedi. Le comité exécutif du temps n'a voulu rien faire. "Les syndicats catholiques", nous déclare M. G. Tremblay, secrétaire-général, ne tolèrent pas que l'on tente de supprimer le règlement actuel, qui dans l'opinion des employés de magasin et des commerçants, est loin d'être parfait, en ce qu'il ne laisse que peu de loisirs aux employés, mais tout de même protège d'une façon équitable ceux qui travaillent dans le commerce de détail.

La délégation que devait envoyer le conseil central des syndicats catholiques devant le nouveau comité exécutif municipal ne s'est pas présentée mercredi dernier. Un groupe de marchands qui endossent les idées des syndicats catholiques sur ce point, veut accompagner les syndicats et appuyer leur requête. C'est pour cette raison que la délégation en question ne se présentera que mercredi de la semaine prochaine. Une demande d'entrevue a été envoyée à cet effet à M. Allan Bray, président de l'Exécutif.

chez Dupuis

Rues Ste-Catherine, St-André, Demontigny et St-Christophe



La meilleure offre encore faite jusqu'ici

Ces chemises de haute marque sont offertes demain à un prix que les connaisseurs savent tout à fait inusité. Pas une de ces chemises dont le prix régulier soit en bas de 2.50. — Plusieurs se vendent beaucoup plus cher.

Longueurs des manches: 33-34-35. Encolures: 13 1/2 à 17 1/2.

Bonne confection de broadcloth blanc, à rayures, ces dernières avec 2 faux cols. Chemises en rayon avec collet à même ou faux col. Choix de blanc, bleu, tan et vert. Coupe ample et par faite. Venez en chercher au moins 4 avant de partir en voyage, ou en prévision de vos vacances.

DUPUIS FRERES—au rez-de-chaussée

CHAPEAUX DE PAILLE pour hommes



1.49

Notre grande vente annuelle de chapeaux de paille nouveaux se vendant, d'ordinaire, jusqu'à 3.50.

Les chapeaux de paille que nous avons groupés pour cette vente sont encore plus variés et plus beaux que l'an dernier. Qu'il s'agisse d'une forme nouvelle ou d'une paille plus fine ou plus grosse, nous sommes à même de répondre à toutes les exigences.

Belles pailles en vogue telles que LIVOURNE (Leghorn) MILA, MICADO, BALIPAN, GOYA, FLAT-FOOT, SENNETT, etc. Formes: PANAMA, ALPIN, CANOTIER. Pointures 6 1/2 à 7 1/2.

Commis surnuméraires pour assurer un prompt service. Venez choisir votre chapeau de paille, samedi, et épargner 1.00 et plus.

DUPUIS FRERES—au rez-de-chaussée

Visitez notre maison modèle au quatrième

Dupuis Frères
J.-N. DUPUIS, prés. honoraire ALBERT DUPUIS, président
A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

Cannes à pêche, genre télescope, 2.25
Au sous-sol—Sport

CHEFS DU MOUVEMENT D'INDEPENDANCE AUX INDES



1) Nehru, président du Congrès national indien; 2) Ali, chef des Indiens mahométans; 3) Patel, ancien président du parlement de l'Inde et chef actuel du mouvement de désobéissance civile.

AUXILIAIRE ET GARDIEN DE LA VIE, L'HOPITAL EST UNE NECESSITE